Quatre-vingt-septième année. — N° 296. Le Numéro: 35 francs. Vendredi 16 Décembre 1955.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** { Avis et rapports : / Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Vient de paraître:

PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ETAT

Circulaire du 29 novembre 1955 relative aux **rappels et majorations d'ancienneté pour services militaires** (*Journal officiel* du 2 décembre 1955).

(Fascicule **n° 55-194 S.** — Prix : **15** F.)

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P.* 9063-13 *Paris*].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 12 décembre 1955 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à l'emploi d'administrateur civil (p. 12175).

Ministère de la justice.

Décret n° 55-1640 du 14 décembre 1955 portant augmentation du nombre des conseillers de la section commerciale du conseil de prud'hommes de Nantes (Loire-Inférieure) (p. 12176).

Arrêté du 9 décembre 1955 relatif à la notation des interprètes judiciaires suppléants d'Algérie (années 1953 et 1954) (p. 12176).

Arrêtés portant nominations et réintégrations (cours régionales des pensions et administration pénitentiaire) (p. 12176).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêtés portant promotion et titularisations (administration centrale) (p. 12176).

(2 t.)

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant détachement (administration centrale) (p. 12176).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 1er décembre 1955 relatif à la concession d'un télésiège par la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte (Isère) (p. 12204).

Arrêté du 29 novembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12204).

Arrêté suspendant un maire de ses fonctions (p. 12204).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décrets du 9 décembre 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 12177).

Décret du 15 décembre 1955 relatif à la levée de servitudes d'ouvrages de fortifications (p. 12201).

Décret portant concession de la médaille militaire (active) (rectificatif) (p. 12201).

Décret portant nomination au grade de sous-lieutenant dans les différents corps des officiers de réserve de l'armée de l'air des aspirants et sergents élèves officiers de réserve de l'armée de l'air titulaires du brevet de préparation militaire supérieure et qui ont subi avec succès l'examen de fin de cours de peloton d'élèves officiers de réserve (promotion « Caen 54 D » PMS) (rectificatif) (p. 12201).

Décret portant nomination d'officiers dans la réserve de l'armée de mer (rectificatif) (p. 12201).

Arrêté du 30 novembre 1955 portant ouverture d'un concours pour le recrutement d'un ingénieur de 3e classe de travaux des télécommunications (personnels militaires placés sous le statut des officiers) (année 1955) (p. 12201).

Arrêtés des 1er, 5, 6 et 10 décembre 1955 relatifs à des régies d'avances (p. 12201).

Arrêté du 6 décembre 1955 portant répartition des crédits de l'exercice 1955 (p. 12202).

Arrêtés du 8 décembre 1955 relatifs aux cadres et spécialités du personnel militaire féminin des armées de l'air et de mer (p. 12203).

Arrêté du 8 décembre 1955 autorisant l'ouverture d'un concours de recrutement de techniciens d'études et de fabrications du commissariat et de la santé de la marine (p. 12203).

Arrêté portant nomination de membres du comité consultatif de règlement amiable des marchés de la marine (p. 12203).

Arrêté et *décisions* portant nominations, mises en position hors cadres et rectificatif:

Armée de l'air (réserve) (p. 12203).

Poste aux armées (p. 12203).

Service des essences des armées (p. 12203).

Service des poudres (p. 12204).

Décision fixant la liste des médecins et pharmaciens militaires ayant obtenu le titre de chirurgien ou de pharmacien chimiste des hôpitaux militaires (p. 12204).

Liste des militaires radiés du peloton d'élèves officiers de réserve de l'air (p. 12204).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 2 décembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12204).

Arrêté du 6 décembre 1955 portant cessation d'effet des contrats souscrits auprès d'une société de crédit différé (p. 12205).

Arrêté portant désignation d'un ordonnateur secondaire (p. 12205).

Arrêté portant désignation d'un membre du comité de coordination des enquêtes statistiques (p. 12205).

Arrêtés portant promotions, reclassement et admission à la retraite (inspection générale des finances et administration centrale des affaires économiques) (p. 12205).

Tableaux d'avancement, pour l'année 1954, de secrétaires d'administration et *arrêtés* portant promotions (administration centrale des finances et office des changes) (p. 12206).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés portant promotions, nominations, intégration, mises en position de mission, admission à la retraite et rectificatif:

Administrateurs (p. 12206).

Agriculture (p. 12206).

Eaux et forêts (p. 12206).

Elevage et industries animales (p. 12206).

Inspecteurs de la France d'outre-mer (p. 12206).

Transmissions (p. 12206).

Travaux publics, mines et techniques industrielles (p. 12206).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 24 novembre 1955 relatif au fonctionnement financier et comptable de l'observatoire du Pic-du-Midi (p. 12207).

Arrêté du 24 novembre 1955 fixant le budget additionnel de la Réunion des bibliothèques nationales pour l'exercice 1955 (p. 12207).

Arrêté du 28 novembre 1955 fixant la date des élections aux commissions administratives paritaires des membres du personnel relevant de la direction des Archives de la France (p. 12207).

Arrêtés du 29 novembre 1955 relatifs à la création de certificats d'aptitude professionnelle sur le plan national ou départemental (p. 12207).

Arrêté du 30 novembre 1955 portant transformation en centre mixte du centre d'apprentissage G. 1607 annexé à l'école de tissage et des industries textiles de Lyon (p. 12207).

Arrêté du 30 novembre 1955 portant transfert d'un centre d'apprentissage (p. 12207).

Arrêté du 2 décembre 1955 portant affectation définitive au ministère de l'éducation nationale d'une partie du casernement dénommé « nouvelles casernes de Pontarlier » (Doubs) (p. 12208).

Arrêté modifiant l'arrêté du 10 août 1951 portant règlement du certificat d'aptitude au professorat de sciences industrielles (section A 1) (rectificatif) (p. 12208).

Arrêtés relatifs à la nomination et aux élections de membres des conseils académiques de Besançon et de Lille (p. 12208).

Arrêtés portant promotions, détachements et attribution de fonctions:

Architecture (p. 12208).

Enseignement supérieur (p. 12208).

Enseignement du premier degré (p. 12208).

Enseignement technique (p. 12208).

Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (facultés des lettres) (p. 12208).

Liste d'admission au concours ouvert pour le recrutement de bibliothécaires (session 1955) (p. 12209).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret n° 55-1509 portant codification des textes législatifs concernant l'aviation civile et commerciale (rectificatif) (p. 12210).

Arrêté du 21 novembre 1955 relatif à l'autorisation de vol aux instruments accordée à certains pilotes privés (p. 12210).

Arrêté du 23 novembre 1955 déclarant d'utilité publique les travaux de suppression du passage à niveau n° 11 de Domont (Seine-et-Oise), sur la ligne d'Epinay à Montsoult (route nationale n° 1) (p. 12210).

Arrêté du 30 novembre 1955 relatif à l'ouverture à la circulation aérienne publique de l'aérodrome de la Possession (Réunion) (p. 12210).

Arrêté du 7 décembre 1955 déclarant d'utilité publique les travaux de déviation de la route nationale n° 7 en vue du contournement de Corbeil-Essonnes (p. 12210).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission internationale permanente des congrès de la route (p. 12210).

Arrêté portant nomination de membres au comité consultatif des agences de voyages (p. 12210).

Arrêtés portant promotions, nominations, titularisation, attribution de fonctions, affectations et rectificatif:

Administration centrale (p. 12210).

Aviation civile et commerciale (p. 12210).

Ecole nationale des ponts et chaussées (p. 12210).

Officiers de port (p. 12211).

Ponts et chaussées (p. 12211).

Décision portant création d'un arrondissement spécial d'hydraulique et de défense contre les eaux à la résidence de Béziers et *arrêté* portant affectation d'un ingénieur à cet arrondissement (p. 12211).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté fixant le règlement de la caisse centrale d'activités sociales des industries électriques et gazières (rectificatif) (p. 12211).

Arrêté portant désignation des membres du conseil supérieur de l'artisanat (rectificatif) (p. 12211).

Arrêtés portant acceptation de démission et admission à la retraite (école nationale supérieure des mines de Paris et instruments de mesure) (p. 12211).

INFORMATION

Arrêtés du 14 décembre 1955 portant remise de biens de presse à titre de dation en payement (p. 12211).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 20 novembre 1955 fixant le taux des primes à la culture de l'olivier pour 1955 (p. 12213).

Arrêté du 25 novembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12213).

Arrêté du 30 novembre 1955 portant modification du budget primitif de l'institut des vins de consommation courante (exercice 1955) (p. 12213).

Arrêtés du 30 novembre 1955 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 12213).

Arrêté du 30 novembre 1955 renouvelant le mandat des membres de la commission régionale des landes de Gascogne (p. 12213).

Arrêtés portant nominations, titularisations, mutation, attribution d'ancienneté, admission à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (eaux et forêts et génie rural) (p. 12213).

Circulaire du 6 décembre 1955 relative à l'emploi de l'acide borique dans le beurre (p. 12214).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 28 novembre 1955 fixant le montant des remboursements de la caisse autonome de retraites de la France mutualiste au titre des majorations exceptionnelles qui lui ont été versées (p. 12214).

Arrêtés des 28 novembre et 7 décembre 1955 approuvant un règlement intérieur, des modifications aux statuts et la fusion de sociétés mutualistes (p. 12214).

Arrêté du 5 décembre 1955 fixant la répartition des dépenses du contentieux de la sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole (p. 12214).

Arrêté du 5 décembre 1955 portant modification du taux de majoration en cas d'ajournement du service de l'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales (p. 12215).

Arrêtés du 9 décembre 1955 approuvant les statuts et des modifications aux statuts de caisses de retraites et d'institutions de prévoyance (p. 12215).

Arrêté modifiant les arrêtés des 31 mai 1951 et 5 janvier 1952 relatifs au régime de sécurité sociale de certains personnel ouvriers de l'Etat (rectificatif) (p. 12215).

Arrêtés fixant le barème des cotisations accidents du travail:

Industries chimiques (rectificatif) (p. 12215).

Industries de la métallurgie (rectificatif) (p. 12215).

Industries textiles (rectificatif) (p. 12215).

Industries du caoutchouc, papier et carton (rectificatif) (p. 12215).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Arrêtés du 12 novembre 1955 portant approbation et retrait d'approbation de sociétés d'habitations à loyer modéré (p. 12215).

Arrêté du 17 novembre 1955 portant approbation des statuts d'une société de crédit immobilier (p. 12215).

Arrêté du 5 décembre 1955 portant prise en considération de projets d'aménagement (p. 12216).

Arrêté du 9 décembre 1955 portant ouverture de crédit (fonds de concours) (p. 12216).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 25 novembre 1955 autorisant le recaptage d'une source d'eau minérale (p. 12216).

Arrêté du 2 décembre 1955 portant modification et complément à la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux, prévue à l'article 624 du code de la santé publique (p. 12216).

Arrêté du 2 décembre 1955 portant modification et complément à la liste développée des médicaments spécialisés agréés à l'usage des collectivités et divers services publics (p. 12220).

Arrêté du 14 décembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12222).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Arrêté du 29 novembre 1955 relatif à la commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de guerre (p. 12222).

Arrêté portant admission à la retraite (services extérieurs) (p. 12222).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté du 3 décembre 1955 portant remise de débet (p. 12222).

Nominations à des emplois réservés (p. 12222).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Conseil de la République. — Réunion de commission du jeudi 15 décembre 1955 (p. 12222).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 12223).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Avis d'examen pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet (p. 12229).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux actionnaires français de la Société anonyme des usines de fabrication de tubes et des forges de Sosnowice (p. 12223).

Avis aux actionnaires français de la Société des charbonnages, mines et usines de Sosnowice (p. 12223).

Avis relatif au résultat du tirage des obligations 5 p. 100 amortissable 1938-1948 (p. 12223).

Avis de concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des services extérieurs des douanes et droit indirects (p. 12223).

Statistique du commerce extérieur de la France (mois de novembre 1955) (p. 12224).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décision du 29 novembre 1955 du président du conseil d'administration de l'aéroport de Paris fixant les réductions applicables aux tarifs de la redevance « passagers » fixée par l'arrêté du 12 novembre 1955 (p. 12229).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur adjoint au laboratoire départemental de l'Allier (p. 12229).

Avis de vacance d'un poste de commis et de sténodactylographe à la direction départementale de la santé de Saône-et-Loire (p. 12229).

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente) (p. 12229).

Avis de vacance du poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice de Lure (Haute-Saône) (p. 12229).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (17e semaine de 1955) (p. 12230).

Situation de la Banque de France (p. 12231).

Annonces (p. 12232).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Echelonnement indiciaire applicable à l'emploi d'administrateur civil.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 55-1190 du 17 novembre 1955 portant règlement d'administration publique relatif au statut des administrateurs civils;

Arrêtent:

Art. 1er. — L'échelonnement indiciaire applicable à l'emploi d'administrateur civil est fixé ainsi qu'il suit:

EMPLOI	CLASSE ET ÉCHELONS	INDICES
Administrateur civil.....	Classe exceptionnelle (échelon unique)....	630
	1re classe:	
	3e échelon.....	600
	2e échelon.....	565
	1er échelon.....	525
	2e classe:	
	7e échelon.....	500
	6e échelon.....	470
	5e échelon.....	440
	4e échelon.....	410
	3e échelon.....	375
	2e échelon.....	340
	1er échelon.....	300

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 décembre 1955.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GORTZE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 55-1640 du 14 décembre 1955 portant augmentation du nombre des conseillers de la section commerciale du conseil de prud'hommes de Nantes (Loire-Inférieure)

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le titre Ier du livre IV du code du travail;

Vu le décret du 31 juillet 1840 qui a créé un conseil de prud'hommes à Nantes;

Vu les décrets des 21 octobre 1848, 17 juillet 1854 et 22 décembre 1909 qui en ont modifié la composition;

Vu l'avis de la chambre de commerce de Nantes du 30 septembre 1954;

Vu l'avis du conseil général de la Loire-Inférieure du 14 mai 1954;

Vu l'avis du conseil municipal de Nantes du 23 décembre 1953, ensemble les avis des autres conseils municipaux des communes comprises dans la circonscription du conseil de prud'hommes de Nantes;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La 1re catégorie et la 2e catégorie de la section commerciale du conseil de prud'hommes de Nantes comprennent chacune quatre conseillers patrons et quatre conseillers employés.

En conséquence le tableau annexé au décret susvisé du 22 décembre 1909 est modifié conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Les élections pour la désignation des deux nouveaux conseillers de chaque élément de la 1re catégorie et de la 2e catégorie de la section commerciale du conseil de prud'hommes de Nantes auront lieu dans les six mois de la publication du présent décret. Le sort désignera le conseiller de chaque élément qui sera soumis à réélection lors du renouvellement triennal qui suivra.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PAUL BACON.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

SCHUMAN.

TABLEAU ANNEXE

. . . . . .

B. — *Section du commerce.*

	Patrons.	Employés.
Première catégorie:	—	—
Nombre de prud'hommes.....	4	4
Deuxième catégorie:		
Nombre de prud'hommes.....	4	4
Total.....	8	8
	16	
Total général.....	40	

Notation des interprètes judiciaires suppléants d'Algérie (années 1953 et 1954).

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 49-897 du 28 juin 1949 pour l'application des dispositions générales du titre IV de la loi susvisée;

Vu le décret n° 52-227 du 3 mars 1952 relatif à la notation et à l'avancement des fonctionnaires;

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la justice en date du 18 novembre 1955

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont applicables aux interprètes judiciaires suppléants du ressort de la cour d'appel d'Alger, pour les années 1953 et 1954, les éléments de notation suivants:

1. Aptitude physique;
2. Connaissances professionnelles pour le service oral;
3. Connaissances professionnelles pour la traduction écrite;
4. Rapidité d'exécution;
5. Fini d'exécution;
6. Ponctualité;
7. Tenue;
8. Serviabilité;
9. Activité.

Les éléments de notation nos 2 et 3 sont affectés du coefficient 2.

Art. 2. — Le directeur du personnel et de la comptabilité au ministère de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation:

Le directeur du personnel,

LÉO-HENRI FÉNÉ.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur de la fonction publique,

PIERRE CHATENET.

Cours régionales des pensions.

Par arrêté du 10 décembre 1955, sont nommés, pour l'année 1956:

Président de la cour régionale des pensions de Basse-Terre: M. Salzedo, président de chambre.

Membres de ladite cour: MM. Taurines et Didier, conseillers.

Président de la cour régionale des pensions de Fort-de-France: M. Wilhelm, président de chambre.

Membres de ladite cour: MM. Benoit et Spinner, conseillers.

Président de la cour régionale des pensions de Saint-Denis: M. Sanner, président de chambre.

Membres de ladite cour: MM. Delobel et Carrouché, conseillers.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 9 décembre 1955, est réintégré, en la même qualité, par nécessité de service, à la direction de la circonscription pénitentiaire de Dijon: M. Jouaux (Armand), directeur d'établissement pénitentiaire hors classe, actuellement en congé de longue durée.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Administration centrale.

Par arrêté du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 15 octobre 1955, M. Léopold Godefroy, homme d'équipe, est nommé brigadier à compter du 2 juillet 1955.

Par arrêté du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 24 octobre 1955, M. Jean-Claude Tinel, adjoint administratif stagiaire, est titularisé dans son grade à compter du 1er mars 1955.

Par arrêté du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 24 octobre 1955, M. René Rochon, employé de bureau stagiaire, est titularisé dans son grade à compter du 8 octobre 1954.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Administration centrale.

Par arrêté du 9 décembre 1955, M. Deloche de Noyelle (Francis), secrétaire des affaires étrangères de 2e classe, 2e échelon, en mission à l'administration centrale, est placé, à compter du 1er septembre 1955, pour une durée maximum de cinq ans, en position de service détaché auprès de la résidence générale de France au Maroc pour exercer les fonctions de chef adjoint du cabinet diplomatique du résident général de France au Maroc.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 9 décembre 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 9 décembre 1955 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées; vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er décembre 1955 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les officiers et sous-officiers désignés ci-après:

(Pour prendre rang du 31 décembre 1955.)

ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

A. — AU GRADE D'OFFICIER

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

Service des poudres.

Schweb (Roger-Alexandre), ingénieur général militaire de 2e classe des poudres; 33 ans de services et majorations, 6 campagnes; chevalier du 11 décembre 1946.

ARME ET SERVICES

Gendarmerie.

TERRE

Flouquet (Omer-Pierre), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 19 novembre 1945; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.

Chaignot (Jean-François), colonel; 35 ans de services, et majorations, 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946.

Bariod (André-Charles), colonel; 32 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 30 mars 1919; cité. Titre exceptionnel.

Vessereau (Fernand-Georges), colonel; 27 ans de services, 6 campagnes; chevalier du 26 avril 1945; cité.

Laurens (Jacques-Marie), capitaine; 11 ans de services, 8 campagnes; chevalier du 30 décembre 1948, 3 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Service de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Icart (Barthélemy-François-Marie-Jean), médecin colonel; 34 ans de services et majorations, 10 ans de campagnes; chevalier du 10 juillet 1946; 1 an de majoration pour campagnes; cité.

Henry (Marcel-Etienne-Gabriel), médecin colonel; 35 ans de services et majorations, 9 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946.

Coutié (Marcel-Robert-Paul), médecin colonel; 32 ans de services et majorations, 13 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Labrousse (Jean-Louis), médecin colonel; 35 ans de services et majorations; 11 campagnes; chevalier du 20 septembre 1949. Titre exceptionnel.

Collin (Gaston-Aristide-Pierre-Célestin), médecin colonel; 34 ans de services et majorations, 6 campagnes; chevalier du 4 novembre 1948; 1 an de majoration pour services aériens; cité.

ARMEE DE MER

MÉDECIN

Rigaud (F.-A.), médecin-chef de 1re classe; 30 ans de services et majorations; 12 ans pour campagnes et bonifications; chevalier du 20 juin 1946.

B. — AU GRADE DE CHEVALIER

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

Gendarmerie.

TERRE

Briand (René-Charles), capitaine; 28 ans de services, 8 campagnes; cité.

Couret (Georges-Henri), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes; cité.

Goyard (Joseph-Emile-Roger), chef d'escadron; 26 ans de services, 10 campagnes.

Frerejean (Charles-Auguste), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes.

Maceni (François), lieutenant; 20 ans de services, 9 campagnes; blessé; cité.

Ritter (Charles-Xavier-Amédée), chef d'escadron; 29 ans de services, 6 campagnes.

Petithuguenin (Lucien-Félix-Arsène), capitaine; 29 ans de services, 6 campagnes; cité.

Pillet (Frédéric-Gaston-Michel), lieutenant; 27 ans de services, 6 campagnes; cité.

Saint-Laurent (Georges-Marius-Pascal), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes; cité.

Clavel (Maurice-David), chef d'escadron; 26 ans de services, 6 campagnes; cité.

Chapon (Emile-René), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes; cité.

Laclef (Robert-Claude-François), chef d'escadron; 28 ans de services, 5 campagnes.

Bumat (René-Adrien-Charles), chef d'escadron; 24 ans de services, 6 campagnes.

Saulais (Eugène-Louis-Gustave-Gérard), chef d'escadron; 22 ans de services, 9 campagnes.

Daussy (Paul-Guy-Arsène-Charles-Louis), chef d'escadron; 23 ans de services, 6 campagnes; cité.

Rathier (Joseph-Georges-Robert), chef d'escadron; 24 ans de services, 6 campagnes.

Maës (Georges-Eugène-Louis), chef d'escadron; 24 ans de services, 6 campagnes; cité.

Mevel (Emile-Jean), capitaine; 21 ans de services, 6 campagnes; blessé; cité.

Gondret (Maurice-Louis), capitaine; 16 ans de services, 10 campagnes; blessé; cité.

Artignan (Emile), chef d'escadron; 22 ans de services, 6 campagnes; cité.

Collet (Louis-Joseph-Pierre), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes; cité.

Nepveux (Pierre-Henri-Marie), capitaine; 20 ans de services; 8 campagnes; cité.

Hainaut (Louis-Norbert-André), capitaine; 19 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.

Georges (Daniel-Gaston), capitaine; 19 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.

Prevotat (Roger-Victor), capitaine; 20 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.

Rispal (Pierre-Charles-Marie), capitaine; 12 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.

Japer (René-Paul), capitaine; 15 ans de services; 9 campagnes; cité.

SOUS-OFFICIERS

Langlade (Aloïse-Joseph), adjudant-chef; 34 ans de services; 13 campagnes; médaillé militaire du 7 juillet 1938; blessé; cité.

Groult (Jean-Baptiste-Victor), adjudant-chef; 34 ans de services; 9 campagnes; médaillé militaire du 30 décembre 1939; cité.

Justice militaire.

a) MAGISTRAT

Guille (Paul-Léon-Marie-Joseph-André), lieutenant-colonel de justice militaire; 26 ans de services; 11 campagnes.

b) GREFFIER

Vigneau (Jean-Aristide-Alcide), capitaine; 32 ans de services et majorations; 9 campagnes.

Services de santé des armées.

A. — ARMEE DE TERRE

a) Médecins

Laborde (Maurice-François-Jean-Marie), médecin commandant; 26 ans de services et majorations; 11 campagnes; cité.
Pain (Louis-Jules), médecin capitaine; 30 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Ferri (Jean-Baptiste), médecin commandant; 23 ans de services et majorations; 14 campagnes; cité.
Barou (Henri-Charles-Gabriel), médecin commandant; 29 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Dupeyron (Paul-Marie-André), médecin lieutenant-colonel; 29 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Liscoet (René-Paul-Louis), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations; 9 campagnes; cité.
Tripier (France-Léon-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 29 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Misserey (Guy-Paul-Marie-Jean), médecin commandant; 24 ans de services et majorations; 11 campagnes; cité.
Roulin (Georges-Maurice-Paul), médecin lieutenant-colonel; 29 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Langeard (Pierre-François-Désiré), médecin commandant; 22 ans de services et majorations; 13 campagnes; cité.
Jandot (Henri-Louis), médecin lieutenant-colonel, 28 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Dargein (Jean-Joseph-Philippe), médecin commandant; 29 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Denis (Henri-Marcel), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Rouffilange (Louis-Francis), médecin commandant; 24 ans de services et majorations; 10 campagnes; cité.
Roques (André-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Pocreaux (Antoine-Julien-Marie), médecin commandant; 27 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Dulac (Jean), médecin commandant; 21 ans de services et majorations; 10 campagnes; cité.
Cy (Maurice-Jean-Joseph), médecin commandant, 23 ans de services et majorations; 8 campagnes; cité.
Baylon (Henri-Albert), médecin commandant; 24 ans de services; 6 campagnes; cité.

b) Pharmaciens

Grimouille (Pierre-Alfred-Lucien), pharmacien commandant; 29 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Pajard (Marc-Joseph-François), pharmacien commandant; 27 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.

c) Vétérinaires

Louf (Roger-Adolphe-Louis), vétérinaire commandant; 25 ans de services et majorations; 10 campagnes.
Rochefrette (Marcel-Claude), vétérinaire commandant; 25 ans de services et majorations; 10 campagnes.
Henaff (François), vétérinaire commandant; 27 ans de services et majorations; 4 campagnes.

d) Officiers d'administration

Léonelli (Jean), capitaine; 29 ans de services; 9 campagnes.
Chateau (Eugène-André), commandant; 30 ans de services; 8 campagnes.
Boucher (Jacques-Pierre), commandant 29 ans de services; 6 campagnes.
Le Boulicaut (Emile), commandant; 28 ans de services; 6 campagnes.
Traveau (Marius-Dumas), capitaine; 23 ans de services; 8 campagnes; cité.
Cluzel (Irénée-Marcel-Ernest), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes; cité.

B. — ARMEE DE MER

a) Médecins

Bouchit (G.-L.), médecin de 1re classe; 17 ans 9 mois de services et majorations, 14 ans 7 mois pour campagnes et bonifications; cité.
Laboureur (P.-L.-H.), médecin de 1re classe, 18 ans 11 mois de services et majorations, 13 ans 1 mois pour campagnes et bonifications; cité.
Chochon (E.-F.-M.), médecin principal; 20 ans 11 mois de services et majorations; 9 ans 11 mois pour campagnes et bonifications; cité.
Millon (P.-J.), médecin de 1re classe; 15 ans 1 mois de services et majorations; 10 ans 10 mois pour campagnes et bonifications; cité.

b) Pharmacien

Perrimond-Trouchet (R.-L.-J.), pharmacien chimiste principal; 20 ans 5 mois de services et majorations; 10 ans 11 mois pour campagnes et bonifications.

C. — ARMEE DE L'AIR

Médecins

Mases (Pierre-Aimé), médecin commandant; 23 ans de services et majorations; 9 campagnes.
Petrique (Marie-Louis), médecin commandant; 20 ans de services et majorations; 12 campagnes.
Renaudat (Pierre-Joseph), médecin commandant; 20 ans de services et majorations; 11 campagnes.
Chanut (Jean-Baptiste), médecin commandant; 20 ans de services et majorations; 11 campagnes; cité.

Service des essences.

Ingénieur de travaux

Rolland (Jean-Marie), ingénieur de 1re classe des travaux; 22 ans de services; 9 campagnes; cité.

Par décret en date du 9 décembre 1955 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées; vu la loi n° 55-1001 du 6 août 1955; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er décembre 1955 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les officiers et sous-officiers désignés ci-après;

(Pour prendre rang du 31 décembre 1955.)

ARMEE DE TERRE

AU GRADE D'OFFICIER

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

A. — CORPS DE CONTROLE DE L'ADMINISTRATION DE L'ARMEE

Sellon (Georges-Pierre), contrôleur de 1re classe; 22 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 6 octobre 1919; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.
Simonet (Marie-Joseph-Lucien-Jean), contrôleur de 1re classe; 28 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 4 novembre 1938; 2 ans de majorations pour campagnes.
Heidt (Louis-Albert-Marie), contrôleur de 2e classe; 23 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 20 août 1915; blessé; cité.

B. — ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE

Direction des études et fabrications d'armement.

Carre (Louis-Marie-Célestin), ingénieur militaire général de 2e classe; 36 ans de services et majorations, 6 campagnes; chevalier du 4 juin 1916.
Galdemar (Maurice-Henri), ingénieur militaire général de 2e classe; 35 ans de services et majorations, 6 campagnes; chevalier du 4 juin 1916.
Besse (Louis-Charles), ingénieur militaire général de 2e classe; 33 ans de services et majorations, 6 campagnes; chevalier du 24 juillet 1916.

Intendance.

Vilatte (Jean-Jouanaud), intendant général de 2e classe; 30 ans de services et majorations, 14 campagnes; chevalier du 27 janvier 1948; 2 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

C. — TROUPES METROPOLITAINES

1° Infanterie.

Lacanal (Raymond), chef de bataillon; 27 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 16 novembre 1916; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé, cité.
Billot (Emmanuel-Marie-Georges), chef de bataillon; 32 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 25 décembre 1913; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
De Marliave (François-Xavier-Marie-Joseph-Léopold), chef de bataillon; 32 ans de services, 8 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.
Kretz (Jean-Paul), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 10 campagnes; chevalier du 21 mai 1945; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Chopard-Lallier (Roger-Charles-Camille), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 7 campagnes; chevalier du 8 avril 1947; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

Guillory (Maurice-Hyppolite-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 1er mars 1945; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé, cité.

Foret (Jean-Michel), chef de bataillon; 27 ans de services, 14 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.

De Metz (René-Georges-Marie), colonel; 31 ans de services et majorations, 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; cité.

Romet (François-Lucien-Etienne), chef de bataillon; 23 ans de services, 14 campagnes; chevalier du 27 août 1946; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Guers (Maurice-Léopold-Albert), chef de bataillon; 28 ans de services, 9 campagnes; chevalier du 1er septembre 1944, 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

André (Roger-Henri-Fernand), chef de bataillon; 19 ans de services, 14 campagnes; chevalier du 9 décembre 1944, 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Davril (Jean-Eugène-Auguste), chef de bataillon; 23 ans de services, 13 campagnes; chevalier du 13 mars 1945; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

De Lambert de Boisjean (Pierre-Marie-Joseph-Jacques), chef de bataillon; 25 ans de services, 13 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Marlin (René), chef de bataillon; 27 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Vuillemey (Marcel-Eugène), chef de bataillon; 24 ans de services, 11 campagnes; chevalier du 1er septembre 1944; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Moser (Louis-Etienne-Antonin), chef de bataillon; 31 ans de services, 6 campagnes; chevalier du 25 décembre 1943; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

Offel de Villaucourt (Roland-Pierre-Marie-Guy), chef de bataillon; 28 ans de services et majorations, 8 campagnes; chevalier du 14 juin 1946; 2 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Deholain (Jacques-Philippe-Albert), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations, 7 campagnes; chevalier du 13 juin 1944; 5 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Baumont (Pierre-Jean-François), chef de bataillon; 22 ans de services, 13 campagnes; chevalier du 5 février 1946; 7 ans de majorations pour campagnes; cité.

Bernard (Paul-André), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 7 campagnes; chevalier du 15 juillet 1945; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

Martini (Jean-Georges-Maurice-Marie), chef de bataillon; 25 ans de services et majorations, 10 campagnes; chevalier du 6 juin 1947; 3 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Lejosne (Pierre-Jules-Louis-Joseph), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 8 campagnes; chevalier du 1er janvier 1948; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Tenaillon (Jean-Florent-Auguste), chef de bataillon; 19 ans de services, 15 campagnes; chevalier du 27 mars 1945; 9 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Kaysen (François), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 9 campagnes; chevalier du 17 août 1945; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Billard (Clément-Victor), chef de bataillon; 23 ans de services, 10 campagnes; chevalier du 25 mars 1945; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

De Maigret (François-Marie-Louis), chef de bataillon; 22 ans de services et majorations; 14 campagnes; chevalier du 6 juin 1947, 9 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Gaucher (Jacques-Pierre-Léon-Edmond), chef de bataillon; 22 ans de services et majorations; 12 campagnes; chevalier du 13 novembre 1943; 11 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Scheider (Adolphe-Max-Camille), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations; 10 campagnes; chevalier du 17 juin 1947; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Paoli (Jean-François-Henri), lieutenant-colonel; 26 ans de services; 5 campagnes; chevalier du 12 juillet 1941; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Person (Louis-Yves-Marie), chef de bataillon; 28 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 22 septembre 1944; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

Daumont (Roger), lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 6 août 1945; 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Marchand (Georges-Eugène-Marie), chef de bataillon; 24 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 14 juin 1946; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

D'Auber de Peyrelongue (Joseph-Albert), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations; 9 campagnes; chevalier du 16 avril 1946; 5 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Degat (Ernest-Paul-Joseph), chef de bataillon; 24 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 13 novembre 1943; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.

Menard (André-Jules-Pierre), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 15 juillet 1945; 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Audoui (Marc-Jean), lieutenant-colonel; 28 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 13 juin 1946; blessé; cité.

D'Amedor de Mollans (Henri-Ludovic-Charles-Marie), capitaine; 26 ans de services et majorations; 8 campagnes; chevalier du 16 avril 1947; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Maquet (André-Pierre-Emmanuel), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations; 8 campagnes; chevalier du 23 septembre 1942; 7 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Henry (Gilbert-Charles-Maurice), capitaine; 14 ans de services; 13 campagnes; chevalier du 14 juin 1946; 8 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Bourdis (Jean-Jacques), capitaine; 14 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 28 juin 1945; 27 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

De Lardemelle (Paul-Marie-Ghislain-Joseph), chef de bataillon; 21 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Loriot (Gustave-Daniel-Alphonse), capitaine; 14 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 1er janvier 1949; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité

Corbin de Mangoux (Gonzague-Marie-Joseph-Bernard), lieutenant-colonel; 22 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 9 novembre 1944; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

Laouenan (Georges-François-Marie), capitaine; 16 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 28 juin 1945; 5 ans de majorations pour campagnes; cité.

Ancelin (Louis-Gabriel-Armand-Alfred-André), capitaine; 14 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 25 février 1946; 7 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Officiers servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Zouatim Charef, chef de bataillon; 34 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; blessé; cité.

2° Arme blindée et cavalerie.

Le Vacon (Yves-Jean-Marie), colonel; 27 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 27 janvier 1948; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Ballarin (Jean), chef d'escadrons; 21 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 3 juin 1943; cité.

D'Achon (Michel-Marie-Ghislain), chef d'escadrons; 26 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Bistos (Hubert-Camille-Robert), chef d'escadrons; 23 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 19 août 1943; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Giraud (Henri-Marie-Alexandre-Louis), chef d'escadrons; 23 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 21 novembre 1944; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Starck (Michel), chef d'escadrons; 31 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Astoul (René-Auguste-Baptiste), chef d'escadrons; 23 ans de services et majorations; 11 campagnes; chevalier du 15 juillet 1945; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Loyseau (Jean-Marie-Constantin-Henri), lieutenant-colonel; 30 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 27 janvier 1948; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Arkwright (Paul-Aimé-Arthur), lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations; 6 campagnes; chevalier du 12 avril 1947; 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Bion (Michel-Pierre-Léon), chef d'escadrons; 22 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 30 juillet 1940; 7 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

André (Jacques-Louis-Sylvain), lieutenant-colonel; 23 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 25 janvier 1943; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Le Coat de Saint-Haouen (Antoine-Jacques-Louis), chef d'escadrons; 21 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 7 avril 1945; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

De Champeaux de La Boulaye (Louis-Marie), chef d'escadrons; 18 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 22 septembre 1944; 7 ans de majorations pour campagnes; cité.
De Ferry (Christian-Marie-Henry), chef d'escadrons; 21 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 13 mai 1940; 5 ans de majorations pour campagnes; cité.

3° Artillerie.

Mouly (Louis-Maurice), lieutenant-colonel; 29 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 27 août 1915; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.
Delannoi (Marcel-Paul), lieutenant-colonel; 27 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 17 novembre 1942; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Richard (André-Louis-Henri), colonel; 33 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 4 novembre 1948; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.
Maillard (Armand-Jean-Lucien), colonel; 32 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 1 an de majorations pour campagnes; cité (pour prendre rang du 25 août 1955).
Levrat (Louis-Charles-Emile), colonel; 31 ans de services, 6 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946; cité.
Godeau (Louis-Antoine), chef d'escadron; 23 ans de services et majorations; 12 campagnes; chevalier du 24 avril 1943; 7 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Juigner (André-Gaston), colonel; 31 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
Guinard (Jean-Abel-Marie), lieutenant-colonel; 24 ans de services et majorations; 12 campagnes; chevalier du 14 juin 1946; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Manu (Marcel-Paul), lieutenant-colonel; 26 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 20 septembre 1946; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.
Meltz (André), colonel; 28 ans de services et majorations; 9 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 3 ans de majorations pour campagnes, cité.
Gauron (Jacques-Robert-Léon), lieutenant-colonel; 24 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 22 septembre 1944; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé, cité.
Berne (Gaston-Marius-Emile), lieutenant-colonel; 31 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; cité.
Leroy (Henri), lieutenant-colonel; 30 ans de services; 5 campagnes; chevalier du 1er septembre 1944; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
De Vallée (Pierre-Marie-Albert-Antonin), colonel; 27 ans de services et majorations; 6 campagnes; chevalier du 1er mai 1945; blessé; cité.
Peynaud (Jean-Victor-Charles), colonel; 27 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 27 août 1915; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
Durand (Jean-Paul-André), chef d'escadron; 20 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 12 octobre 1940; 9 ans de majorations pour campagnes; cité.

4° Train.

De Roffignac (Paul-Marie-Bernard), chef d'escadron; 33 ans de services et majorations; 6 campagnes; chevalier du 15 juillet 1945; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
Lesourne (André-Fernand-Georges-Marius), chef d'escadron; 30 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 25 décembre 1943; 1 an de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Denee (Pierre), chef d'escadron; 25 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 15 mars 1944; 2 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Vergez-Vicat (Jean-Georges), chef d'escadron; 24 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 19 décembre 1940; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Delplanque (Gaston), chef d'escadron; 27 ans de services; 13 campagnes; chevalier du 13 août 1948; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.
Ramier (Louis-Pierre), lieutenant-colonel; 24 ans de services et majorations; 10 campagnes; chevalier du 12 janvier 1945; 5 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.
Frutière (Marcel), colonel; 31 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; cité.
Doremus (René-Jules-Louis), chef d'escadron; 24 ans de services; 13 campagnes; chevalier du 30 décembre 1948; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

5° Cadre des chanceliers.

Cahart (Didier-Paul), commandant; 26 ans de services; 10 campagnes; chevalier du 18 février 1941; 9 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

6° Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Uteza (Adrien-Aristide-Léon), commandant; 34 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 25 décembre 1943; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
Augagneur (Louis-Pierre), commandant; 37 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946.

7° Recrutement et statistique.

Brunel (Henri-Joseph-Marie), commandant; 31 ans de services; 9 campagnes; chevalier du 7 avril 1945; 1 an de majorations pour campagnes; cité.
Lasaillette (Charles-Louis), commandant; 31 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 25 décembre 1943; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.
Chetaud (Adrien), commandant; 29 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 13 août 1948; 1 an de majorations pour campagnes; cité.

8° Génie.

ARME

Villarzel (François-Auguste), lieutenant-colonel; 35 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 10 juillet 1946.
Margueritat (Georges-Charles-Louis), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations; 11 campagnes; chevalier du 7 juillet 1945; 9 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.
Perrin (Jean-Edgar), colonel; 33 ans de services et majorations; 5 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; cité.
Baud (Robert-Alphonse), chef de bataillon; 24 ans de services; 6 campagnes; chevalier du 30 septembre 1940; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Durcos (Pierre-Noël-Louis), lieutenant-colonel; 24 ans de services et majorations; 10 campagnes; chevalier du 13 novembre 1945; 2 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.
Duchet-Suchaux (Camille-Jacques), lieutenant-colonel; 20 ans de services; 13 campagnes; chevalier du 23 juin 1945; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Lostie de Kerhor (Edouard-Albert), capitaine; 19 ans de services; 14 campagnes; chevalier du 14 juin 1946; 5 ans de majorations pour campagnes; cité.
Du Pouget de Nadaillac (Jean-François-Claude-Raoul), colonel; 28 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 20 mars 1948; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

9° Transmissions.

ARME

Bugeaud (François-Jean), colonel; 37 ans de services et majorations; 8 campagnes; chevalier du 14 juillet 1946; 1 an de majorations pour campagnes.

10° Intendance.

a) FONCTIONNAIRES

Merlinge (Octave-Joseph), intendant militaire de 1re classe; 32 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 27 janvier 1948; 1 an 5 mois de majorations pour campagnes; blessé; cité.

b) OFFICIER D'ADMINISTRATION

Humbert (Armand-Joseph-Aloïse-Auguste), commandant; 31 ans de services; 18 campagnes; chevalier du 27 novembre 1946; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

11° Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

Cadre des ingénieurs.

Marcille (André-Marie-Joseph), colonel; 36 ans de services et majorations; 6 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; 2 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.
Idatte (Paul-Jules-Joseph), colonel; 34 ans de services et majorations; 5 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; cité.
Hérault (Paul-Henri-Marie), lieutenant-colonel; 29 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 15 novembre 1946; blessé; cité.
Reix (Jean), commandant; 25 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 22 septembre 1944; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

12° Direction des études et fabrications d'armement.

a) Ingénieurs militaires des fabrications d'armement

Devenne (Gérard-Louis), ingénieur en chef de 1re classe; 35 ans de services et majorations; 8 campagnes; chevalier du 21 juillet 1916; 5 ans de majorations pour services aériens.

Cances (Gaston-Jules), ingénieur en chef de 1re classe; 36 ans de services et majorations; 8 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; cité.

Peyroutet (Antoine-Henri), ingénieur en chef de 1re classe; 36 ans de services et majorations; 6 campagnes; chevalier du 21 juillet 1916; 2 ans de majorations pour campagnes et services aériens.

Renault (Valentin-Emile-Robert), ingénieur en chef de 1re classe; 34 ans de services et majorations; 7 campagnes; chevalier du 4 juin 1916; 1 an de majoration pour campagnes.

b) Adjoint administratif du service des fabrications d'armement

Danchot (Léon-Georges), adjoint administratif en chef; 39 ans de services; 8 campagnes; chevalier du 4 juin 1916; cité.

D. — TROUPES COLONIALES

1° Infanterie.

Robbaz (Claude-Joseph-Constant), lieutenant-colonel; 27 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Cadoux (Pierre-René), lieutenant-colonel; 26 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Jacquemin (Pierre-Charles-François), chef de bataillon; 23 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 13 août 1918; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Emeyriat (Marcel-Jean-Louis), chef de bataillon; 26 ans de services et majorations; 17 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 8 ans 7 mois de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Nitart (Pierre-Marie-Henry), lieutenant-colonel; 28 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 5 ans de majorations pour campagnes; cité.

Riner (Pierre), chef de bataillon; 25 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 6 juin 1915; 9 ans de majorations pour campagnes; cité.

Malegarie (Pierre-Eugène), chef de bataillon; 28 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 13 août 1917; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Coignard (Alfred-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Lasserre (Jean-Georges-Paul), capitaine; 23 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 19 novembre 1915; 7 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Foubert (Jacques-Pierre), chef de bataillon; 26 ans de services et majorations; 15 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Dumas (Jean), chef de bataillon; 22 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 20 mars 1918; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Honnorat (Edouard-Marius-Léonard), lieutenant-colonel; 28 ans de services; 15 campagnes; chevalier du 13 août 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Mathiot (Georges-Emile), chef de bataillon; 28 ans de services et majorations; 10 campagnes; chevalier du 22 mai 1915; 9 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Baudenon (Paul-Louis-Henri), chef de bataillon; 26 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.

Alberny (Félicien-Louis-Pierre), chef de bataillon; 28 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Golfier (Raymond), chef de bataillon; 23 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 4 mai 1915; 3 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Rodier (Robert-Léon-Pierre), chef de bataillon; 26 ans de services; 14 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; 3 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Rousset (Jacques-Fernand-Marie-Joseph-Albert), chef de bataillon; 26 ans de services et majorations; 15 campagnes; chevalier du 30 septembre 1917; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Cabestan (Jacques-Marie-Paul), lieutenant-colonel; 24 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 13 août 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Dangles (Jean-Paul-Louis), chef de bataillon; 23 ans de services; 14 campagnes; chevalier du 10 mars 1917; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Grall (Pierre-Henri), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations; 13 campagnes; chevalier du 23 juin 1915; 9 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité

Brazo (Camille-Louis-Auguste), chef de bataillon; 22 ans de services; 15 campagnes; chevalier du 6 juin 1917; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Hentschel (Charles-Adrien), lieutenant-colonel; 25 ans de services; 14 campagnes; chevalier du 13 août 1918; 2 ans de majorations pour campagnes; cité.

Vallée (Jacques-Marie-Amédée), capitaine; 16 ans de services et majorations; 14 campagnes; chevalier du 18 février 1916; 8 ans de majorations pour campagnes et services aériens; blessé; cité.

Chabot (Antoine), chef de bataillon; 19 ans de services; 13 campagnes; chevalier du 7 avril 1915; 7 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Delaunay (Marie-Jean Loup-Edmond), chef de bataillon; 16 ans de services; 11 campagnes; chevalier du 29 avril 1911; 9 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Morens (Gérard-Bernard-Pierre), chef de bataillon; 16 ans de services; 12 campagnes; chevalier du 22 mai 1916; 6 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

2° Artillerie.

Wursten (Louis-Clément), lieutenant-colonel; 29 ans de services; 17 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 5 ans de majorations pour campagnes; cité.

Cormery (André-Pierre), lieutenant-colonel; 32 ans de services et majorations; 15 campagnes; chevalier du 11 juillet 1950; 4 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Schneider (Marie-Thiébaut-Fernand), lieutenant-colonel; 33 ans de services et majorations; 11 campagnes; chevalier du 13 août 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Morichere (Albert-Louis), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations; 16 campagnes; chevalier du 30 décembre 1918; 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens; cité.

Vaillant (Paul-Adolphe-René), lieutenant-colonel; 27 ans de services; 15 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

3° Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Goujon (Georges-François), commandant; 35 ans de services; 19 campagnes; chevalier du 15 janvier 1917; 3 ans de majorations pour campagnes.

4° Service des matériels et bâtiments coloniaux.

De Laporte (Lucien-Georges), commandant; 35 ans de services; 19 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité

5° Intendance.

a) Fonctionnaires

Rouot (Gaston-Charles-René), intendant militaire de 1re classe; 34 ans de services; 15 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

Denic (Hervé-Jean-Marie), intendant militaire de 1re classe; 31 ans de services; 15 campagnes; chevalier du 7 novembre 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.

Angles-Dauriac (Louis-Marie-Félix), intendant militaire de 1re classe; 31 ans de services et majoration; 15 campagnes; chevalier du 27 janvier 1913; 2 ans de majorations pour campagnes et services aériens.

b) Officiers d'administration

Antonini (Antoine-Louis), lieutenant-colonel; 33 ans de services; 16 campagnes; chevalier du 15 janvier 1917, 6 mois de majorations pour campagnes.

6° Service de santé.

a) Médecins

Laviron (Paul-Aimé), médecin lieutenant-colonel; 29 ans de services et majorations; 18 campagnes; chevalier du 27 avril 1917; 7 ans de majorations pour campagnes.

Bouchet (René-Jean), médecin lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations; 18 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.

Demange (Marcel), médecin lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations; 18 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.
Grizaud (Henri-Jean-Guillaume), médecin colonel; 31 ans de services et majorations; 16 campagnes; chevalier du 4 novembre 1918; 5 ans de majorations pour campagnes.
Fabre (Jean-Marie-Louis), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations; 17 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 5 ans de majorations pour campagnes; blessé; cité.
Morin (Henri-François), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations; 16 campagnes; chevalier du 15 novembre 1916; 6 ans de majorations pour campagnes; cité.
Audhuy (Pierre-Armand-Henri-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations; 13 campagnes; chevalier du 15 mai 1917; 4 ans de majorations pour campagnes; cité.
Brunet (Jean-Emile), médecin lieutenant-colonel; 24 ans de services et majorations; 13 campagnes; chevalier du 6 juin 1946; 7 ans de majorations pour campagnes; cité.

b) PHARMACIENS

De Wannieux (Roger-Jules), pharmacien lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations; 18 campagnes; chevalier du 27 janvier 1918; 3 ans de majorations pour campagnes; cité.

II. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI*

TROUPES METROPOLITAINES

1° Arme blindée et cavalerie.

Galley (Robert-René-Marcel), capitaine; Maroc; 15 ans de services; 5 campagnes; chevalier du 15 décembre 1944; cité.

2° Artillerie.

Bessiere (André-Joseph-Alexandre), chef d'escadron; 6e région militaire; 20 ans de services; 7 campagnes; chevalier du 19 juin 1916; 1 an de majoration pour campagnes; cité.

AU GRADE DE CHEVALIER

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

A. — TROUPES METROPOLITAINES

1° Infanterie.

D'Astorg (Jacques-Bernard-Louis-Marie), chef de bataillon; 23 ans de services; 7 campagnes; cité.
Deschard (Alain-Jules-Anne-Marie-Edouard), capitaine; 27 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité (pour prendre rang du 15 novembre 1955).
Moltes (François-Antoine-Joseph), capitaine; 25 ans de services; 5 campagnes; blessé; cité.
Dintroz (Albert-Gaston-Thérèse), chef de bataillon; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Bardon (Henri-Louis-Jean), capitaine; 20 ans de services; 13 campagnes; cité.
Simonet (Maurice-Louis-Henri), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes, cité.
Ronin (Jacques-Marie-Jean), capitaine; 19 ans de services et majorations; 12 campagnes; blessé; cité.
Terrin (Antoine-Maurice-Noël-Etienne), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Fourgeaud (Pierre-Casimir-Louis), capitaine; 21 ans de services et majorations; 10 campagnes; blessé; cité.
Wendling (Jean-Baptiste-Charles-Albert), chef de bataillon; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Mazeroles (André-Pierre-Eugène), lieutenant; 20 ans de services; 14 campagnes; cité.
Simonin (Félix-Ernest-Jules), capitaine; 21 ans de services; 12 campagnes; cité.
Bachin (Léopold), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Mezzetta (Antoine), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Pons (Marcel-Pierre), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Duflet (René-Albert-Henri), chef de bataillon; 21 ans de services; 10 campagnes; cité.
Claverie (André-Emile-Firmin), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Schilling (André-Henri), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Clementz (André), capitaine; 20 ans de services; 13 campagnes; cité.
Derbez (Joseph-Jules-Jacques), capitaine; 23 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Lecuru (Robert-Laurent-Adolphe), chef de bataillon; 23 ans de services; 9 campagnes; cité.
Alixant (Georges-Marcel-Gaston), capitaine; 25 ans de services; 7 campagnes; cité.
Mulot (Maurice-René), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Messan (Fortuné-Joseph), capitaine; 26 ans de services; 7 campagnes; cité.
Guillot (Roger-Henri-Louis), capitaine; 23 ans de services et majorations; 9 campagnes; blessé; cité.
Rosaz (Denis-Félicien-Francisque), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Kappler (Henri-Adolphe), chef de bataillon; 21 ans de services; 10 campagnes; cité.
Lemius (Joseph), capitaine; 23 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.
Vautravers (Henri-Joseph-Michel), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations; 7 campagnes; cité.
Jacquemot (Lucien-Pierre-Jean), chef de bataillon; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Delorme (Roger-Emile-Léon), capitaine; 28 ans de services; 5 campagnes; cité.
Ayral (René-Julien), capitaine; 23 ans de services; 8 campagnes; cité.
Carre (Robert-Julien-Jean), chef de bataillon; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Simeon (Félicien-Lucien), capitaine; 22 ans de services; 8 campagnes; cité.
Dufour (Henry-Léon), capitaine; 19 ans de services et majorations; 11 campagnes; blessé; cité.
Levallois (Pierre-Joseph-Louis), capitaine; 22 ans de services; 9 campagnes; cité.
Beyret (Henri-Alfred-François), chef de bataillon; 23 ans de services; 8 campagnes; cité.
Aleon (Maurice-Robert), capitaine; 15 ans de services; 14 campagnes; cité.
Vieillot (Jacques-Achille-Florentin), lieutenant; 18 ans de services; 13 campagnes; cité.
Cougourdan (Félix-Paul-Marc), chef de bataillon; 23 ans de services; 7 campagnes; cité.
Nicolas (Philippe-André-Auguste), capitaine; 17 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
Marret (Louis), capitaine; 22 ans de services; 8 campagnes; cité.
Cadaugade (Yves-Jean-François), lieutenant; 18 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
Taix (Henri-Alphonse-François), capitaine; 20 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Zimzius (Joseph-Antoine), capitaine; 25 ans de services; 7 campagnes; cité.
Cosson (Paul-Edouard), chef de bataillon; 24 ans de services; 6 campagnes; cité.
Villemagne (Emile-Jean-André), capitaine; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Nicolas (François-Charles-Marie), chef de bataillon; 23 ans de services; 6 campagnes; cité.
Genlou (Jean-Louis), lieutenant; 18 ans de services; 11 campagnes; blessé; cité.
Bellec (Louis), capitaine; 25 ans de services; 5 campagnes; cité.
Loiseau (Raphaël-Georges), capitaine; 22 ans de services; 8 campagnes; cité.
Couturier (Pierre), capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Lausseur (Philibert-Louis), lieutenant; 21 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Adjus (Paul-Emmanuel), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; blessé.
Fonvielle (Jacques-Marie-Achille), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; cité.
Thomas (Jean-Adrien-Maurice), capitaine; 19 ans de services et majorations; 10 campagnes; blessé; cité.
Thillaud (Gaston-Paul), chef de bataillon; 19 ans de services; 9 campagnes; cité.
Despeaux (Jacques-Maurice), chef de bataillon; 21 ans de services; 9 campagnes; cité.
Perrin (Pierre-Paul-Louis-François), capitaine; 14 ans de services; 14 campagnes; blessé.
Laugier (Paul-Edouard-Marie), chef de bataillon; 24 ans de services; 4 campagnes; cité.
Cordier (Marcel-François), lieutenant; 17 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Houot (Maurice-Raymond-Robert), chef de bataillon; 24 ans de services; 5 campagnes; cité.
Ulrich (Jean-Jacques), capitaine; 17 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Managau (Paul-René), capitaine; 24 ans de services; 5 campagnes; cité.

Gentil (Pierre-Roger-Emile), lieutenant; 17 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Ilemar (Robert-Auguste), capitaine; 21 ans de services; 7 campagnes. cité.
Jouannet (Noël-Yvon-Valentin), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Levallois (André-Henry), capitaine; 15 ans de services; 11 campagnes; cité.
Colin (André-Georges), capitaine; 23 ans de services; 6 campagnes; cité.
Gatti (Albert), capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; cité.
Delyon (Gilbert-Charles), capitaine; 16 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Wolff (Charles-André), capitaine; 19 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Largy (Lucien-Jean-Marius), capitaine; 15 ans de services; 11 campagnes; blessé; cité.
Maïnetti (Roger), lieutenant; 16 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Ros (Joseph-Désiré), lieutenant; 16 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Larose (Charles-François), lieutenant; 20 ans de services; 6 campagnes; cité.
Courbe-Michollet (Pierre-Joseph-Antoine), capitaine; 18 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.
Daumont (Maurice), capitaine; 15 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Rouch (Max-Pierre), capitaine; 14 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Schmitt (Robert-Joseph), capitaine; 13 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.

Officier servant sous le régime du décret du 7 février 1950.

Lasmar ben Ali Bouzaïem, capitaine; 22 ans de services; 7 campagnes; cité.

SOUS-OFFICIER EUROPÉEN

Ilache (Jean-Roger), adjudant-chef; 17 ans de services et majorations; 10 campagnes; médaille militaire du 15 décembre 1953; cité.

CHEF DE MUSIQUE

Leclercq (Albert), capitaine; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.

2e Arme blindée cavalerie.

Enaut (Jean-Aristide), lieutenant; 17 ans de services; 15 campagnes; cité
De Gauldrée de Boileau de Lacaze (Fernand-Marie), capitaine; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Georgette du Buisson de La Boulaye (Jean-Charles-Antoine), capitaine; 18 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
De Sevelinges (François-Léon-Jean-Louis), chef d'escadrons; 25 ans de services; 5 campagnes, cité.
Chansat (Guy-Albert-Emmanuel), capitaine; 24 ans de services; 6 campagnes; cité.
Rosselet (Gilbert-Paul-Jean), chef d'escadrons; 20 ans de services; 9 campagnes; cité.
Bernard de la Gatinais (André-Marie-Aimé-Joseph), capitaine; 22 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
De Taffanel de la Jonquière (Jean-Rémy-Albert-Marie-Frédéric), chef d'escadrons; 17 ans de services; 10 campagnes; cité.
Du Bouchaud du Mazaubrun (Christian), capitaine; 15 ans de services; 11 campagnes; blessé; cité.
Lion (Louis-Jean-Charles), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Guillier (Bernard-Marie-Paul), chef d'escadrons; 21 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.
Douat (Pierre-Joseph), capitaine; 17 ans de services, 9 campagnes; blessé; cité.
Laperche (René-Marie-Charles-Maurice), capitaine; 18 ans de services; 10 campagnes; cité.
Perin (Jean-Marie-Edmond), chef d'escadrons; 21 ans de services; 4 campagnes; cité.
Gros (Hubert-Marie-Henri), chef d'escadrons; 21 ans de services; 6 campagnes; cité.
Mainy (Roger-René), lieutenant; 17 ans de services; 11 campagnes; cité.
Llorens (Julien-Roger), lieutenant; 18 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Burriand (Jules-Noël), lieutenant; 17 ans de services; 11 campagnes; cité.
Servent (Robert-Louis-Eugène), capitaine; 15 ans de services; 11 campagnes; cité.
Marzin (Jean-Yves-Alexandre), capitaine; 16 ans de services; 11 campagnes; cité.
Cazajous (Léon-Donatien-Georges), lieutenant; 20 ans de services et majorations; 7 campagnes; cité.
Barbier de la Serre (Guy-Hubert-Eugène-Marie), chef d'escadrons; 19 ans de services; 6 campagnes; cité.
Reglade (Marie-Didier), capitaine; 15 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Du Crest de Villeneuve (Xavier-François-Marie-Anne-Antoine), lieutenant; 12 ans de services; 11 campagnes; blessé; cité.
Poirotte (Roger-Emile-Jean), lieutenant; 16 ans de services; 9 campagnes; cité.
Chodron de Courcel (Denys), capitaine; 14 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Bouriatchev (Boris-Alexandrovitch), lieutenant; 14 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
De Fallois (Théodore-Gustave-Armand), capitaine; 12 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Maze Sencier (Henri-Marie-Georges-Joseph), lieutenant; 13 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Lajouanie (Gérard-Emile-Marie-Joseph), capitaine; 13 ans de services, 5 campagnes; Blessé, cité, titre exceptionnel.
Pellissier (Edouard-Clément-Paul-Marie), capitaine; 17 ans de services et majorations, 6 campagnes; blessé, cité.

Officier servant sous le régime du décret du 7 février 1950.

Mohamed ben Saïd ou Messaoud, lieutenant; 20 ans de services, 10 campagnes; cité.

SOUS-OFFICIER

Bonnot (Antonin), adjudant-chef; 29 ans de services, 13 campagnes, médaille militaire du 5 août 1939; blessé, cité.

3e Artillerie.

Nicol (Bernard-Joseph-François), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes; cité.
Noel (Albert-Charles-Auguste), chef d'escadron; 21 ans de services 11 campagnes; blessé, cité.
Vairez (Henri-Jules-Adolphe), capitaine; 25 ans de services, 9 campagnes; cité.
Boloh (Joseph-Louis)), capitaine; 27 ans de services, 7 campagnes cité.
Royet (Gustave-Eugène-Elie), chef d'escadron; 24 ans de services, 10 campagnes; cité.
Purel (Pierre-Julien), capitaine; 29 ans de services, 10 campagnes; cité.
Poincignon (René-Lucien), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes; cité.
Marchadour (Pierre-Marie), capitaine; 23 ans de services, 11 campagnes; cité.
Collet (Marcel-Louis-Cyrille), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes; cité.
Bieche (Robert), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations, 8 campagnes; cité.
Léon-Dufour (Michel-Gabriel-Henri), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Morel (Marcel), chef d'escadron; 26 ans de services, 8 campagnes.
Briot (André-Auguste-Marie), lieutenant; 20 ans de services, 12 campagnes; blessé, cité.
Ventre (Léon-Albert-Roger), capitaine; 27 ans de services, 7 campagnes.
Degois (Paul-Camille-Marie)), chef d'escadron; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes; cité.
Busson (Henri-Eugène-Albert), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes; cité.
Bouthreuil (Edouard-Paul-Jules), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes.
De Cointet de Fillain (Bernard-Georges-René), chef d'escadron; 29 ans de services et majorations; 4 campagnes.
Foret (Pierre-Emile), chef d'escadron; 25 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Gaudart (Joseph-François), chef d'escadron; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Pignoly (Maxime-Antoine), chef d'escadron; 26 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Beaujouan (Raymond), chef d'escadron; 23 ans de services; 10 campagnes; cité.
Saint-Martin (Pierre-François-Joseph), chef d'escadron; 27 ans de services; 6 campagnes.
Urvoy de Portzamparc (Maurice-Stanislas-Joseph-Anne-Marie), chef d'escadron; 22 ans de services et majorations; 9 campagnes; blessé; cité.
Barbier (Georges-Pierre-Olivier), capitaine; 26 ans de services; 6 campagnes; cité.
Marcoux (Lucien-Marcel), capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.

Poulaillon (Henri), chef d'escadron; 27 ans de services; 6 campagnes.
Guillaumet (Roland), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Collard (Roland-Henri), chef d'escadron; 25 ans de services; 7 campagnes; cité.
Du Pouget de Nadaillac (Bertrand-Sigismond-Prosper-Osmond), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations; 7 campagnes; cité.
André (Pierre-Joseph-Jean-Marie), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations; 7 campagnes; cité.
Sunyach (Gaston-Jacques-Antoine), capitaine; 21 ans de services et majorations; 11 campagnes; cité.
Laulanie (Etienne-Paul), chef d'escadron; 24 ans de services; 11 campagnes; cité.
Dedieu (Maurice-Jean), chef d'escadron; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Ralbin (René-André), lieutenant; 17 ans de services; 14 campagnes; blessé; cité.
Mus (René-Albert), capitaine; 23 ans de services et majorations; 9 campagnes; cité.
Sotty (Jean-Constant-Auguste), capitaine; 25 ans de services; 5 campagnes; blessé; cité.
Sare (Georges-Charles-Gino), capitaine; 20 ans de services; 12 campagnes; cité.
Cuchet (Michel-Joseph-Hyacinthe), capitaine; 21 ans de services; 10 campagnes; cité.
Nicoloff (Georges-Wilhem), lieutenant-colonel; 27 ans de services; 4 campagnes; cité.
Beaulieu (Louis-Marie-Prosper), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Quantin (Henri-Georges-Octave), capitaine; 23 ans de services; 8 campagnes; cité.
Madec (Pierre-Marie), capitaine; 21 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Olivier (Arthur-Eugène-Camille), capitaine; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Conte (Achille-Charles-Antoine), chef d'escadron; 21 ans de services et majorations; 8 campagnes; cité.
De Massia (Guillaume), chef d'escadron; 20 ans de services; 8 campagnes; cité.
Suchon (Roland-Gustave), capitaine; 19 ans de services; 10 campagnes; cité.
Hugues (Jean-Robert), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Jacod (Gaston-Barthélémy-Jean), chef d'escadron; 19 ans de services et majorations; 6 campagnes; blessé; cité.

4° Train.

Portoleau (Louis-Victor-Eugène), chef d'escadron; 24 ans de services; 10 campagnes; cité.
Gillet (René-Louis-Lucien), lieutenant-colonel; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Ledoux (Michel-Louis-René), capitaine; 23 ans de services; 10 campagnes; cité.
Massou (Jean), chef d'escadron; 24 ans de services; 10 campagnes; cité.
Persais (André-Raymond), lieutenant; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Riere (Roger-Louis-Romain), capitaine; 22 ans de services; 11 campagnes; cité.
Champenois (Robert-Charles-Achille), chef d'escadron; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Reynes (René), chef d'escadron; 27 ans de services; 5 campagnes.
Collet (Lucien-Jean-Julien), capitaine; 21 ans de services; 11 campagnes; cité.
Vaisse (Lucien-Jules-Pierre), chef d'escadron; 19 ans de services; 12 campagnes; cité.
Fourre (Pierre-Charles), capitaine; 22 ans de services; 10 campagnes; cité.
Arnaud (Louis-François-Marie), lieutenant-colonel; 25 ans de services; 7 campagnes; cité.
Lagrange (Marius-Joseph), capitaine; 21 ans de services; 11 campagnes; cité.
Porta (Jean-Laurent), lieutenant; 18 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
Bousquet (Jean-Baptiste), capitaine; 19 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Duranel (François-Marie-Louis), chef d'escadron; 19 ans de services; 11 campagnes; cité.
Monnet (Raoul-Louis-Armand), lieutenant-colonel; 23 ans de services; 7 campagnes; cité.
Magnier (Maurice-Henri), capitaine; 19 ans de services et majorations; 10 campagnes; cité.
Bruch (Gaston-Alphonse-André), lieutenant-colonel; 23 ans de services; 4 campagnes; cité.

5° Cadre des adjoints de chancellerie.

Lannelongue (Jean-Pierre-Charles-Marius), capitaine; 26 ans de services; 9 campagnes; cité.
Tagneres (Etienne-Jean-Martin), lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; cité.
Coutellier (Yves-Maurice); capitaine; 23 ans de services; 7 campagnes; cité.
Serventon (Jean-Baptiste-Marcel), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Blarel (Benoit-Alphonse-Augustin), capitaine; 27 ans de services; 7 campagnes; cité.
Babin (Louis-Marie-Abel-Noël); capitaine; 28 ans de services; 6 campagnes.
Molitor (René-Emile), lieutenant; 29 ans de services et majorations; 5 campagnes; cité.
Riverain (Albert), capitaine; 25 ans de services; 9 campagnes; cité.
Chapotot (René-Louis); capitaine; 28 ans de services; 6 campagnes.
Merigeau (Georges-Jean), capitaine; 23 ans de services; 6 campagnes; cité.
Leger (Robert-Georges-Octave), lieutenant; 20 ans de services; 6 campagnes; cité.

6° Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Laumay (Jean-Marcel), capitaine; 31 ans de services; 7 campagnes; cité.
Launay (Emile-Alfred-Jean-Baptiste), lieutenant; 30 ans de services; 8 campagnes; cité.
Sancan (René-Maurice), capitaine; 25 ans de services; 4 campagnes; cité.
Grison (Georges), lieutenant; 29 ans de services; 8 campagnes; cité.
Armengaud (Albert-Victor), lieutenant; 30 ans de services; 7 campagnes.
Grombach (Gabriel-Georges), capitaine; 30 ans de services; 6 campagnes; cité.
Boiret (Pierre), lieutenant; 28 ans de services; 6 campagnes; cité.
Simon (Louis-Marie), capitaine; 27 ans de services; 9 campagnes; cité.
Liegeard (Marcel-Charles), lieutenant; 28 ans de services; 7 campagnes; cité.
Thiriat (Fernand-Léon), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes.
Borg (Vincent-Félix), lieutenant; 26 ans de services; 7 campagnes; cité.
Laurent (René), capitaine; 23 ans de services; 7 campagnes; cité.

7° Aumônerie militaire aux armées.

Lamy (Charles), aumônier titulaire; 20 ans de services; 4 campagnes; blessé; cité.

8° Recrutement et statistique.

Guillou (Jean-Yves-Louis), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Digonnet (Auguste-Alfred), commandant; 27 ans de services; 6 campagnes.
Maix (Marcel-Auguste), commandant; 27 ans de services; 6 campagnes; cité.
Martin (Hubert), commandant; 26 ans de services; 6 campagnes; cité.
Voizeux (Roger-Lucien), commandant; 26 ans de services; 7 campagnes; cité.
Freneaux (Jean-Paul-Marie), commandant; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Delport (Jean-Joseph), commandant; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Steyert (Robert-Auguste-Ferdinand), commandant; 26 ans de services; 6 campagnes; cité.
Nivaggioni (Antoine), commandant; 26 ans de services; 5 campagnes.
Espern (Jean-Louis-Marie), commandant; 24 ans de services; 4 campagnes; cité.

9° Etat-major de l'armée (4e bureau).

Service de la poste aux armées

Deroin (André-Louis), sous-lieutenant assimilé; 29 ans de services; 3 campagnes; cité.
Pietrera (Emile-Henri-Pierre-Marie), capitaine assimilé; 28 ans de services; 3 campagnes; cité.

10° Génie.

a) Arme

Zebrowski (Serge-Edouard-André), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Birot (Pierre-Joseph-Marie), chef de bataillon; 23 ans de services; 10 campagnes; cité.
Demerle (Pierre), chef de bataillon; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Dieu (Pierre-Auguste), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Tardy (Maurice-Antoine), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Haffner (André-François-Eugène), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations; 10 campagnes; cité.
Tiberi (Albert-Hugues-Ulysse), chef de bataillon; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Maréchal (André-Louis), chef de bataillon; 21 ans de services; 12 campagnes; cité.
Calvi (Roland-André), chef de bataillon; 21 ans de services; 11 campagnes; cité.
Blanc (Henri-Ferdinand), capitaine; 23 ans de services; 9 campagnes; cité.
Laporte (André-Jean), chef de bataillon; 24 ans de services; 6 campagnes.
Roy (Maurice-Fernand-Albert), chef de bataillon; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Bucher (Etienne-Robert), capitaine; 19 ans de services; 11 campagnes; cité.
Brunet (Charles-Aristide-Jean-André), chef de bataillon; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Alixant (Pierre-Robert), chef de bataillon; 23 ans de services; 8 campagnes; cité.
Coudray (Joseph-Marie), capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Viala (Yvan-Paul-Henri), capitaine; 19 ans de services; 9 campagnes; cité.
Bovis (Laurent-Antoine), capitaine; 22 ans de services; 6 campagnes; cité.
Ricard (Roger-Marcel-Kléber), lieutenant; 13 ans de services; 7 campagnes; cité.

b) Adjoints du service des batiments

Bergot (Yves-Jean-Marie), lieutenant; 31 ans de services; 8 campagnes.
Carboue (Maurice-Jean-Bernard), lieutenant; 24 ans de services; 13 campagnes; cité.
Chandouineau (Raymond-Victor-Eugène), capitaine; 28 ans de services; 9 campagnes.
Meteye (Roland-Désiré-Joseph), capitaine; 29 ans de services; 7 campagnes; cité.
Bourien (Eugène-Adrien), capitaine; 29 ans de services; 6 campagnes.

c) Adjoints du service du matériel

Grasset (Henri-Marie-Louis), capitaine; 29 ans de services; 8 campagnes.
Deschamps (Marcel-Emile), capitaine; 32 ans de services; 6 campagnes.
Deze (Jean), capitaine; 29 ans de services; 6 campagnes.

11° Transmissions.

a) Arme

Regeard (Pierre-Eugène-Henri-François), capitaine; 21 ans de services; 12 campagnes; cité.
Romulus (Paul-Charles-Marius), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations; 10 campagnes; cité.
Blonde (Louis-Paul-Isaie), lieutenant-colonel; 24 ans de services; 9 campagnes; cité.
Champarnaud (Jean), capitaine; 25 ans de services; 7 campagnes; cité.
Damei (Jean), capitaine; 23 ans de services; 9 campagnes; cité.
Samson (Robert-Paul-Désiré), chef de bataillon; 21 ans de services; 10 campagnes; cité.
Chastanet (Marius-Emmanuel), chef de bataillon; 23 ans de services; 9 campagnes; cité.
Cromer (Albert-Georges), capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Cordogli (Ferdinand), capitaine; 19 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Capdaspe-Lagangue (René-Henri), capitaine; 20 ans de services; 11 campagnes; cité.
Goupy (René-Gaston-Edmond), lieutenant; 20 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Talleux (Séraphin-Joseph-Louis), chef de bataillon; 23 ans de services; 6 campagnes; cité.
Peyrouzet (Robert-Marie-Jean-Roger), capitaine; 16 ans de services; 12 campagnes; cité.
Jourdain de Muizon (Robert-Marie-Joseph-Antoine), chef de bataillon; 20 ans de services; 8 campagnes; blessé; cité.
Grenier (Eugène-Jean), chef de bataillon; 20 ans de services; 8 campagnes; cité.
Cresson (Maurice), lieutenant; 19 ans de services; 7 campagnes; cité.
Collignon (Charles-Léon-André), capitaine; 15 ans de services; 10 campagnes; cité.
Hoff (Raymond-Edouard), capitaine; 15 ans de services; 5 campagnes; blessé; cité.

b) Service des matériels

Subdivision « Transmissions ».

Cadre des adjoints.

Cellier (Raymond-Eugène-Aimable-Jean), capitaine; 28 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Guiho (Jean-Marie), capitaine; 28 ans de services; 7 campagnes.
Laplace (René-Louis), capitaine; 23 ans de services; 10 campagnes; cité.

12° Intendance.

a) Fonctionnaires

Gaillard (Georges-Hippolyte-Pierre), intendant militaire de 1re classe; 20 ans de services; 12 campagnes; cité.
Puly (Paul-Martin-Marcel), intendant militaire de 3e classe; 24 ans de services; 7 campagnes; cité.
Emptoz (Jacques), intendant militaire de 3e classe; 22 ans de services; 8 campagnes; cité.
Barbaras (Georges-Charles), intendant militaire de 2e classe; 25 ans de services; 6 campagnes.
Le Gaudu (Edmond-Pierre-Marie), intendant militaire de 2e classe; 22 ans de services; 6 campagnes; cité.
Berot (Auguste-Henri-Bernard), intendant militaire de 2e classe; 25 ans de services; 4 campagnes.
Lauvray (Hubert-Joseph), intendant militaire de 3e classe; 21 ans de services; 4 campagnes; blessé; cité.

b) Officiers d'administration

Gauchey (Georges), 26 ans de services; 10 campagnes.
Munier (Francis-Marius), capitaine; 25 ans de services; 11 campagnes.
Duclerc (Henri-Georges), capitaine; 27 ans de services; 9 campagnes.
Philip (Raymond-Henri-Julien), capitaine; 29 ans de services; 7 campagnes; cité.
Depigny (Raymond-Roger-Albert), capitaine; 26 ans de services; 10 campagnes; cité.
Desplas (Ernest-Liberté), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes.
Fruhauff (Pierre), commandant; 28 ans de services; 7 campagnes.
Geneves (Georges-Noël-Daniel), capitaine; 26 ans de services; 9 campagnes; cité.
Sabatier (Aimé-Jean-Pierre), commandant; 27 ans de services; 6 campagnes.
Faivre (Georges-Pierre-Henri), commandant; 29 ans de services; 6 campagnes.
Mourichou (Roger-Georges-Marie), lieutenant; 28 ans de services; 6 campagnes.
Bry (Pierre-Léon), capitaine; 28 ans de services; 6 campagnes.
Widemann (Roger-Victor), capitaine; 21 ans de services et majorations; 8 campagnes; cité.

13° Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

a) Cadre des ingénieurs

Parreme (Léon-Bernard), commandant; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Barbier (Raymond-Alexis), commandant; 25 ans de services; 6 campagnes; cité.
Doucet (Emile-Joseph-Marie), capitaine; 18 ans de services et majorations; 8 campagnes; blessé; cité.
Viaenne (Jean-Victor-Joseph), lieutenant-colonel; 24 ans de services; 6 campagnes.

b) Cadre des adjoints administratifs

Maymard (Louis-Joseph-Fulcran-Charles), lieutenant; 29 ans de services; 8 campagnes.
Barbelin (Robert-Emile-Victor), commandant; 30 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Jacques (Robert-Eugène), commandant; 27 ans de services; 10 campagnes.
Cornue (Paul-Marius-Gustave), lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; cité.
Guérin (Léon-Marie), lieutenant; 24 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
Gaspar (Maurice-Jules), capitaine; 25 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Dousset (André-Ernest-Fernand-Aimé), capitaine; 30 ans de services; 6 campagnes; cité.
Lefebvre (Emile-Joseph-Abdon), lieutenant; 27 ans de services; 8 campagnes; cité.
Peyrafort (François-Ernest-Pierre), capitaine; 25 ans de services; 8 campagnes; cité.
Salvignol (Robert-Victor), lieutenant; 25 ans de services, 8 campagnes; cité.

c) Cadre des adjoints techniques

Delevallée (Dieudonné-Marcel), capitaine; 25 ans de services; 9 campagnes; cité.
Susini (Ange-Félix), lieutenant; 26 ans de services; 12 campagnes: cité.
Joubert (René-François-Léon), lieutenant; 27 ans de services et majorations; 8 campagnes; cité.
Sornique (Martial-Camille), lieutenant; 28 ans de services; 10 campagnes.
Boulin (André-Jean), lieutenant; 28 ans de services; 10 campagnes; cité.
Vernaz (Eugène-Léon), lieutenant; 28 ans de services; 10 campagnes.
Descamps (Roger-Raoul-Charles-Aimable), lieutenant; 31 ans de services; 6 campagnes.
Borne (René-Gaston-Louis), capitaine; 27 ans de services; 10 campagnes.
Thiolet (Paul-Alphonse), lieutenant; 27 ans de services; 10 campagnes; cité.
Bertiaux (Paul-Joseph-Adolphe), capitaine; 32 ans de services; 6 campagnes.
Fievet (Marcel-Alfred-Louis), lieutenant; 29 ans de services et majorations: 8 campagnes; cité.
Grandet (Gaston-Pierre), lieutenant; 27 ans de services; 10 campagnes; cité.
Kappler (Jean-Marcel-Victor), lieutenant; 29 ans de services; 8 campagnes; cité.
Salviat (Maurice-Martial), capitaine; 28 ans de services; 8 campagnes.
Barousse (Léon-François-Louis-Damien), capitaine; 29 ans de services et majorations; 8 campagnes; cité.
Bercq (Justin-Jules-Amédée), capitaine; 24 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Bon (Robert), capitaine; 20 ans de services; 15 campagnes; blessé; cité.
Job (Jean), lieutenant; 25 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Pujade (Fernand-Noël-Albert), capitaine; 30 ans de services; 6 campagnes.
Bonvallot (Lucien-Victor), capitaine; 30 ans de services; 6 campagnes.
Royannais (Georges-François), capitaine; 28 ans de services; 7 campagnes; cité.
Arrault (Paul-Alphonse-Jean), capitaine; 28 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Gros (Marcel-Barthélémy), capitaine; 30 ans de services; 5 campagnes.
Gadat (Charles-Georges), capitaine; 29 ans de services; 6 campagnes; cité.
Paclin (Antoine), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; cité.
Prampart (Marcel-Gustave), commandant; 29 ans de services; 5 campagnes; cité.

11e Direction des études et fabrications d'armement.

a) Ingénieurs militaires des fabrications d'armement

Weil (Bertrand-Emmanuel-Victor), ingénieur en chef de 2e classe; 27 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Nardin (Pierre-Marie-Louis), ingénieur en chef de 1re classe; 26 ans de services et majorations; 6 campagnes.
Dubost (Eugène-Barthélémy), ingénieur en chef de 2e classe; 26 ans de services; 6 campagnes; cité.

b) Ingénieur de travaux d'armement

Bruneau (André-Léon-Jules), ingénieur en chef; 23 ans de services; 10 campagnes.

c) Ingénieur militaire des télécommunications

Ramon (Lucien-Guillaume), ingénieur en chef de 1re classe; 24 ans de services; 6 campagnes.

d) Ingénieur de travaux de télécommunications

Panaeff (Paul), ingénieur principal; 22 ans de services; 11 campagnes; cité.

B. — TROUPES COLONIALES

1e Infanterie.

Cames (Henri-Paul-Albert), chef de bataillon; 24 ans de services; 12 campagnes; cité.
Senac (Georges-Gabriel-Abel), capitaine; 24 ans de services; 13 campagnes; blessé; cité.
Deschamp (Roger-Nicolas-Pierre), chef de bataillon; 20 ans de services; 13 campagnes; blessé; cité.
Maurice (Albert-Marie), chef de bataillon; 22 ans de services; 14 campagnes; cité.
Gusse (Martial-Justin), capitaine; 24 ans de services; 12 campagnes; blessé; cité.
Villemin (Pierre-Jean), chef de bataillon; 21 ans de services; 14 campagnes; cité.
Delatouche (Jean-Constant), capitaine; 21 ans de services; 14 campagnes; cité.
Fontaine (Roger-René-Alexandre), capitaine; 23 ans de services; 11 campagnes; blessé; cité.
Auque (André-Achille), chef de bataillon; 24 ans de services; 10 campagnes; blessé; cité.
Quemy (Georges), chef de bataillon; 23 ans de services; 12 campagnes; cité.
Contet (Robert-Philippe), chef de bataillon; 20 ans de services; 14 campagnes; blessé; cité.
Pajot (Gustave Firmin-Auguste), capitaine; 15 ans de services; 13 campagnes; blessé; cité.
Sarramea (Hubert-Amédée-Julien), capitaine; 24 ans de services; 8 campagnes; cité.
Maffeis (Marcel-Albert-Auguste), lieutenant; 21 ans de services; 9 campagnes; cité.
Orcet (Marcel-Aimé-Alphonse), lieutenant; 16 ans de services et majorations; 11 campagnes; blessé; cité.
Rolland de Chambaudoin d'Erceville (Christian-Marie-Maurice), chef de bataillon; 19 ans de services; 10 campagnes; cité.
Moreau (Jean), lieutenant; 15 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité.
Duvauchelle (Maurice), capitaine; 15 ans de services; 13 campagnes; cité.
Giuganti (Jules-François), capitaine; 17 ans de services; 8 campagnes; cité.
Ichon (Alain-Edouard-François), capitaine; 14 ans de services; 7 campagnes; cité.
Ehlinger (André-Charles-Thomas), lieutenant; 15 ans de services et majorations; 7 campagnes; cité.
Soult (Georges-Maurice), lieutenant; 13 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.

Officiers servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Damba (Mainissera), lieutenant; 25 ans de services; 14 campagnes; blessé; cité.
Rabotovao (Edouard), lieutenant; 22 ans de services; 13 campagnes; cité.

2e Artillerie.

Richard de Vesvrotte (Henri-Maurice-Just-Marie), chef d'escadron; 20 ans de services; 13 campagnes; cité.
Dujardin (Arthur-Elie-François-Henri), capitaine; 22 ans de services; 11 campagnes; cité.
Parent (René-Edilbert), lieutenant; 20 ans de services; 13 campagnes; cité.
Billaud (Pierre-Léon-Louis), chef d'escadron; 20 ans de services et majorations; 11 campagnes; cité.
Dubost (Claude-Paul-Lucien), chef d'escadron; 19 ans de services et majorations; 11 campagnes; blessé; cité.
Danquigny (André-Joseph-Léandre), lieutenant; 12 ans de services; 9 campagnes; blessé; cité; titre exceptionnel.

3° Cadre des adjoints de chancellerie.

Goërens (Marcel), lieutenant; 23 ans de services et majorations; 16 campagnes; cité.
Chazet (Louis-Paul-Léonard), lieutenant; 26 ans de services; 17 campagnes; cité.
Laurent (Robert-Julien), capitaine; 25 ans de services; 15 campagnes; cité.

4° Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Barioli (Jacques-François), lieutenant; 27 ans de services; 19 campagnes; cité.
Giovannelli (Jean), lieutenant; 26 ans de services; 17 campagnes; cité.
Conot (Marcel-Pierre), lieutenant; 27 ans de services; 18 campagnes.
Giacolini (Emile-Georges), lieutenant; 25 ans de services; 19 campagnes; cité.
Collet (André-Jean), lieutenant; 25 ans de services; 17 campagnes; cité.

5° Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Paudat (René-Pierre), commandant; 27 ans de services; 17 campagnes.
Benech (Robert), capitaine; 25 ans de services; 17 campagnes; cité.
Huet (Lucien-Elie-Albert), capitaine; 26 ans de services; 17 campagnes; cité.
Rumeau (Victor), capitaine; 27 ans de services; 15 campagnes; cité.
Boiziot (Eugène-Etienne-Marcel), capitaine; 27 ans de services; 15 campagnes.
Jaquet (Louis-Emile-Pierre), capitaine; 29 ans de services; 12 campagnes.
Collobert (Yves-Guillaume-Marie), lieutenant; 22 ans de services; 16 campagnes; blessé; cité.
Royer (André), lieutenant; 27 ans de services; 12 campagnes; cité
Saulnier (Jacques-Alphonse-Justin-Henri), lieutenant; 26 ans de services; 11 campagnes; cité.
Therrode (Pierre-Aimé-Louis), capitaine; 24 ans de services; 13 campagnes; blessé; cité.

6° Intendance.

a) Fonctionnaires

Clemencon (Jean-Robert), intendant militaire de 3e classe; 26 ans de services; 13 campagnes; cité.
Collin (René), intendant militaire de 3e classe; 19 ans de services; 11 campagnes; cité.

b) Officiers d'administration

Lombardo (Pierre-François-Nicolas-Marie), capitaine; 29 ans de services et majorations; 14 campagnes.
Marchesseau (Henri-Alexandre-Louis), commandant; 25 ans de services; 18 campagnes; cité.
Portier (Edmond-Edouard), commandant; 27 ans de services et majorations; 15 campagnes.
Ploton (André-Joseph), capitaine; 23 ans de services; 18 campagnes; cité.

7° Service de santé.

a) Médecins

Thevenin (Pierre-Etienne), médecin lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations; 15 campagnes.
Touanen (Louis-Julien), médecin commandant; 25 ans de services et majorations; 14 campagnes; cité.
Arvor (Francis), médecin commandant; 24 ans de services et majorations; 14 campagnes; cité.
Schneider (Raymond), médecin commandant; 23 ans de services et majorations; 14 campagnes; cité.
Guidoni (Paul), médecin commandant; 25 ans de services et majorations; cité.
Braichotte (Raymond-Pierre-Jean), médecin commandant; 24 ans de services et majorations; 13 campagnes; cité.

b) Pharmacien

Clamen (Félix-Calixte-Julien), pharmacien commandant; 28 ans de services et majorations; 12 campagnes.

c) Officiers d'administration

Moreau (Pierre-Guillaume), lieutenant; 26 ans de services; 18 campagnes.
Sicard (Robert-Georges), capitaine; 23 ans de services; 15 campagnes.

II. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI*

TROUPES METROPOLITAINES

1° Infanterie.

Perrat (Théodore-Pierre-René), capitaine, 2e région militaire; 27 ans de services; 7 campagnes; cité.
Cahuzac (Jean-Camille-Josué), capitaine, 8e région militaire; 25 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Ferrandi (Joseph), lieutenant, 9e région militaire; 23 ans de services; 10 campagnes; cité.
Rudel (Jean-Henri), capitaine; 8e région militaire; 26 ans de services; 7 campagnes; cité.
Loisel (Fernand-Joseph-Auguste), capitaine, 6e région militaire; 23 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.
Nouvellon (Christian-Henri), capitaine, 7e région militaire; 18 ans de services; 5 campagnes; blessé; cité.
Ginther (Sébastien-Joseph), capitaine, 6e région militaire; 21 ans de services; 6 campagnes; cité.
Campmas (Pierre-Jean), capitaine, 1re région militaire; 17 ans de services; 6 campagnes; blessé; cité.
Roge (Francis-Désiré-Aimable), capitaine, 2e région militaire; 19 ans de services; 3 campagnes; cité.
Guy (Louis-Eugène), capitaine, 1re région militaire; 15 ans de services; 4 campagnes; blessé; cité; titre exceptionnel.

2° Arme blindée et cavalerie.

Lunardini (Henri-Louis-Adrien), capitaine, 1re région militaire; 15 ans de services; 8 campagnes; cité.
Bruneau (Maurice-Robert), capitaine, troupes du Maroc; 13 ans de services; 4 campagnes; blessé; cité; titre exceptionnel.

3° Artillerie.

Ferriot (Paul-Auguste-Henri), chef d'escadron; 8e région militaire; 27 ans de services; 5 campagnes; cité.
Soulie (Nevill), chef d'escadron; 1er région militaire; 26 ans de services et majorations; 6 campagnes; cité.
Chandeze (Jacques-Marie-Gabriel), chef d'escadron; troupes de l'A.E.F.; Camerou; 27 ans de services et majorations; 4 campagnes; cité.

4° Train.

Baldassini (Nello-Uldéric), capitaine; 1re région militaire; 22 ans de services; 5 campagnes; blessé; cité.

5° Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Leroy (Robert-Louis), lieutenant; 8e région militaire; 29 ans de services; 7 campagnes; blessé; cité.
Trescazes (Charles-Jean-Joseph), lieutenant; 9e région militaire; 30 ans de services; 6 campagnes; cité.

6° Services des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

a) Cadre des adjoints administratifs

Brossay (Pierre-Marie-Victor), lieutenant; 3e région militaire; 30 ans de services; 5 campagnes; cité.

b) Cadre des adjoints techniques

Beron (Edouard-Jules-Henri-Alexandre), capitaine; 1re région militaire; 26 ans de services; 5 campagnes; cité.

III. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

TROUPES METROPOLITAINES

1° Infanterie.

Chatean (Georges-Julien-Louis), chef de bataillon; 6e région militaire; 27 ans de services; 7 campagnes; cité.

2° Artillerie.

Clavel (Jean-Edouard), chef d'escadron; 6e région militaire; 25 ans de services; 4 campagnes; cité.

3° Génie.

Cadre des adjoints du service des matériels

Galmiche (André-Charles-Gabriel), capitaine; 6e région militaire; 29 ans de services; 6 campagnes.

Par décret en date du 9 décembre 1955 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées; vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre des contingents créés par la loi n° 55-1062 du 6 août 1955, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après:

AU GRADE D'OFFICIER

1° *RESERVES*

Etat-Major de l'armée.

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Balland (Henri-Emile), commandant; 40 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 28 décembre 1928.

Infanterie.

Taguedait Berkane Ould Mohamed, capitaine; division d'Oran; 38 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 5 septembre 1940.

Besson (Hector-Gabriel), chef de bataillon; subdivision de Poitiers; 38 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 14 octobre 1940.

De Montalembert (Pierre-Marie-Charles-Fernand), chef de bataillon; subdivision du Mans; 19 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 17 décembre 1941.

Boudoux d'Hautefeuille (Marie-Joseph-Louis-Etienne-Claude), chef de bataillon, subdivision de Châlons-sur-Marne; 21 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 18 juin 1913.

Letac (Joël-André), capitaine; subdivision de Paris; 15 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 6 juin 1916.

Tupet (Edgar-Alphonse), capitaine; subdivision de Versailles; 16 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 20 janvier 1915.

Croyet (Robert), chef de bataillon; subdivision de Paris; 33 ans de services; 23 campagnes; a été cité; chevalier du 7 mai 1916.

Germain (Hubert-Jean-Louis-Joseph), capitaine; subdivision de Versailles; 15 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 9 septembre 1942.

Arme blindée et cavalerie.

Tardif de Moidrey (Jean-Paul-Marie-Joseph), lieutenant-colonel; E.M.; 4e région; 38 ans de services; 10 campagnes; a été cité; chevalier du 30 décembre 1939.

Artillerie.

Dubourdieu (Paul-Georges-André), capitaine; subdivision de Paris; 38 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 3 juillet 1930.

Estèbe (Albert-Faustin), lieutenant-colonel; subdivision de Toulouse; 37 ans de services; 18 campagnes; a été cité; chevalier du 28 juin 1935.

Rival (Jean-Pierre-Auguste), lieutenant-colonel; subdivision de Lyon; 40 ans de services; 11 campagnes; a été cité; chevalier du 13 décembre 1938.

Padieu (Denis-Henri-Gustave), lieutenant-colonel; subdivision d'Amiens; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 24 janvier 1941.

Chancellerie.

CADRE DES CHANCELIERS

De Mauduit Duplessix (Charles-Georges-Marie), commandant; E. M.; 1re région; 31 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 septembre 1926.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Morisson (René-Alexandre), commandant; E. M.; 4e région; 37 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 29 octobre 1943.

Transmissions.

Maldidier (Jean-André), chef de bataillon; subdivision de Paris; 38 ans de services; 11 campagnes; a été cité; chevalier du 10 décembre 1936.

Intendance.

Robert (Henri-Victor), intendant militaire de 2e classe; 1re région; 28 ans de services; 16 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 30 novembre 1942.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Pujo (Bernard-Jean-Jacques), colonel; 1re région; 40 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 20 décembre 1935.

Duvignac (André-Marc-Bernard), colonel; 1re région; 38 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 30 décembre 1939.

Genie.

Langlade (Gérard-Camille), colonel; subdivision de Versailles, 40 ans de services; 11 campagnes; a été cité; chevalier du 10 décembre 1936.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Le Gardeur de Tilly (Pierre-Marie-Alexandre-Yves), chef de bataillon; subdivision de Paris; 36 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 24 juillet 1925.

Ancelin (Pierre-Auguste-Marcelin), chef de bataillon; subdivision d'Angoulême; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 1er janvier 1932.

Ulrich (Robert-Max-Félix), chef de bataillon; subdivision de Versailles; 30 ans de services; 14 campagnes; a été cité; chevalier du 5 septembre 1940.

Daveau (Albert-Auguste-Denis), colonel; E. M., 5e région; 31 ans de services; 10 campagnes; a été cité; chevalier du 6 septembre 1943.

Touboul (Joseph), chef de bataillon; bureau territorial de recrutement et des réserves du Gabon; 23 ans de services; 3 campagnes; a été cité; chevalier du 24 novembre 1944.

Drouet (Jean-Alfred-Marie-Joseph), chef de bataillon; subdivision d'Angoulême; 32 ans de services; 16 campagnes; a été cité; chevalier du 10 juillet 1946.

Maylie (Roger-Jean-Marie), capitaine; commandement supérieur des troupes du Pacifique; 15 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 avril 1945.

Artillerie.

Naud (Louis-Robert), chef d'escadron; subdivision de Bordeaux; 40 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 30 juin 1938.

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Dervaux (Robert-Gaston-Henri), commandant; E. M.; 9e région; 35 ans de services; 15 campagnes; a été cité; chevalier du 31 décembre 1941.

2° *RAYES DES CADRES*

Infanterie.

Hivelin (René), capitaine; 36 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 novembre 1916.

Vesseron (Achille-Célestin, chef de bataillon; 36 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 décembre 1916.

Angeli (Dominique-François), capitaine; 39 ans de services; 13 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 25 décembre 1916.

Bacques (Alfred-Emile), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; A été blessé et cité; chevalier du 10 mai 1917.

Bogey (Albert-François), capitaine; 38 ans de services; 12 campagnes; a été cité; chevalier du 15 mai 1917.

Day (Adolphe-Albert), lieutenant; 37 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 18 avril 1918.

Perdriat (Henri-Honoré), chef de bataillon; 35 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1918.

Delclaux (Alphonse-Georges), capitaine; 38 ans de services; 8 campagnes; a été cité; chevalier du 10 juillet 1918.

Bourret (Jean-François-Jules), capitaine; 33 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 23 juillet 1918.

Cognet (Pierre-Eugène-Joannès), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 31 juillet 1918.

Gastiger (Joseph), capitaine; 41 ans de services; 17 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 25 août 1918.

Tissier (Emile-Louis), capitaine; 37 ans de services; 16 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 30 septembre 1918.

Chamay (Christian-Jean-Joseph), capitaine; 35 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 1er novembre 1918.

Prost (Gaston-Léon), capitaine; 36 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 8 novembre 1918.
Leignac (Jean), capitaine; 36 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1919.
Nicoli (François), capitaine; 33 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 19 octobre 1919.
Chaussy (François-Marius-Elie), chef de bataillon; 33 ans de services; 15 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Roubertie (Léon-Marcel), capitaine; 37 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Letang (Maurice), capitaine; 37 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Puig (Charles), capitaine; 35 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Boucher (François-Léon-Louis), chef de bataillon; 36 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Bernard (Félix), capitaine; 33 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Jolant (Pierre-Emile-Clément), capitaine; 35 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Magnard (Louis-Maxime), capitaine; 34 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Daniere (François-Pierre), capitaine; 34 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Laisne (Emile-Jules-Charles), capitaine; 34 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 16 juin 1920.
Michel (René-Léon), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Gouache (Paul-Marcel), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 4 décembre 1920.
Giudicelli (Simon-Jean), capitaine; 36 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 29 juin 1923.
Martin (Roger-Marie-Joseph), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 13 juillet 1923.
Meys (Marcel-Henri-Pierre), lieutenant; 33 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 27 décembre 1923.
Larquier (Jean), capitaine; 35 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 18 juillet 1925.
Rougemont (Célestin-Samuel), capitaine; 34 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 21 décembre 1926.
Degond (Edmond-Jules), capitaine; 34 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 9 novembre 1927.
Chevance (Maurice-Fernand), capitaine; 34 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 26 décembre 1927.
Sarrazin (Louis-Pierre), capitaine; 35 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 2 janvier 1928.
Gouzer (Joseph-Gultan), capitaine; 36 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 5 janvier 1928.
Dhoudain (Eugène-Constant-Prosper), capitaine; 38 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 28 décembre 1928.
Loussert (Jean-Baptiste-Marie-Roger), chef de bataillon; 36 ans de services; 10 campagnes, a été blessé et cité; chevalier du 25 décembre 1929.
Gelot (André-Claude), capitaine; 37 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 25 décembre 1929.
Couraud (Marcel), capitaine; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 17 décembre 1933.
Chavy (Henri-Paul-François), chef de bataillon; 36 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 19 mars 1933.
Mine (Marry-Edouard), chef de bataillon; 37 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 27 décembre 1934.
Rosand (Maurice-Henri), capitaine; 35 ans de services; 13 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 4 août 1936.
Dumesnil (Maurice-Auguste-Gaston), capitaine; 33 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 4 août 1916.
Heyman (Pierre-Henri-Robert), chef de bataillon; 29 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 24 décembre 1938.
Carron (Jules-François-Joseph), lieutenant; 17 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 6 juin 1940.
De la Rocca (Anselme), capitaine; 34 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 20 novembre 1918.
Larquier (Jean-François-Camille), capitaine; 34 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 27 mai 1916.
Lemasson (Firmin-Ulysse), capitaine; 34 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Marey (Victor), capitaine; 35 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 1er avril 1918.
Mouchet (Alcide), capitaine; 34 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Peynaud (Pierre-Maxime), capitaine; 34 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 24 juin 1917.
Thierry (Irénée-Léandre-Lucien), capitaine; 35 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Vuillemin (Eugène), capitaine; 34 ans de services; 18 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Allegrier (Albert), lieutenant; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 27 décembre 1923.
Amillac (Auguste-Ferdinand), capitaine; 37 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 31 juillet 1915.
Cassier (Roland-Marc-Aurélien), chef de bataillon; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 13 mars 1933.
Larcher (Victor-Léon), lieutenant; 29 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 27 décembre 1923.
Larrue (Marc-Georges-Pierre), chef de bataillon; 38 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 25 décembre 1929.
Marion (Pierre), capitaine; 35 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 30 décembre 1931.

NORD-AFRICAIN

El Faciane Lhaoucine ben Abdallah, lieutenant, 31 ans de services; 20 campagnes a été blessé et cité; chevalier du 6 juillet 1929.

Arme blindée et cavalerie.

Aiby (Joachim), lieutenant, 37 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 30 décembre 1914.
Fauquet (Léon-Emile), capitaine, 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 31 juillet 1915.
De Brémond d'Ars (Marie-Edouard-Guillaume-Eutrope), capitaine, 34 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 12 novembre 1918.
Maire du Poset (Arthur), chef d'escadron; 39 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 4 octobre 1940.
Hubert (Edmond-Jean-Marie), capitaine, 34 ans de services, 6 campagnes, a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Berot (Edmond), capitaine, 36 ans de services; 4 campagnes; a été cité; chevalier du 1er avril 1917.
D'Hugonneau (François-Maurice), chef d'escadrons, 32 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 20 juillet 1932.
Fourcade (François-Pierre-Joseph), capitaine; 37 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 12 juillet 1916.
Heriard (Gabriel-Marie-Joseph-Charles-Elie), capitaine; 34 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.
Schmidt (Marcel-Louis-Ernest), chef d'escadrons; 38 ans de services; 9 campagnes; a été blessé; chevalier du 19 décembre 1934.
Sougnac (Joseph-Gabriel-Jean), capitaine; 36 ans de services; 17 campagnes; a été cité; chevalier du 8 juillet 1928.
Thébault (Edmond-René-Léon), capitaine; 39 ans de services; 15 campagnes; a été blessé; chevalier du 9 décembre 1914.
De Commines de Marsilly (Roger-Julien-Marie), capitaine; 33 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 20 août 1918.

Artillerie.

Berthelin (Frédéric-Charles), capitaine; 38 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 10 avril 1916.
Coltave (Alfred-François-Joseph-Eugène), chef d'escadron; 43 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 3 mai 1916.
Riand (Emile-Joseph), capitaine; 37 ans de services; 20 campagnes; a été cité; chevalier du 10 juillet 1917.
Benoist (Jean-Gaston-Armand), chef d'escadron; 33 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 29 décembre 1923.
Ottenheim (Jean-Jules-Pierre), chef d'escadron; 35 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 7 novembre 1924.
Loir (Marcel-Louis-Alcide), capitaine; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 27 décembre 1934.
Dulieux (Henri-Joseph-Marie), capitaine; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 13 mars 1933.
Champsaur (Lucien-Marie-Charles), chef d'escadron; 36 ans de services; 7 campagnes; a été cité; chevalier du 30 juin 1937.
Barthe (Edmond-Marius), chef d'escadron; 36 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 10 juin 1916.
André (Gustave-Jean-Alphonse), chef d'escadron; 40 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 11 juillet 1920.
Boulange (Pierre-Emile), lieutenant, 35 ans de services; 13 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 1er octobre 1917.
Cremel (Charles-Auguste-Raymond-Marie-Maurice), chef d'escadron; 35 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 4 octobre 1940.
Granier (Armand-Charles-François-César), capitaine; 35 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 14 juillet 1933.
Guiot (Jean), chef d'escadron; 37 ans de services; 5 campagnes; a été cité; chevalier du 30 décembre 1931.
Henry (Jacques-Louis), lieutenant; 31 ans de services; 4 campagnes; a été cité; chevalier du 31 décembre 1931.
De Lichtenberg (François-Robert), lieutenant; 20 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.

Train.

Vesperini (Charles-Antoine), capitaine; 36 ans de services; 17 campagnes; a été cité; chevalier du 12 juillet 1923.
Distinguin (Alphonse), chef d'escadron; 35 ans de services; 12 campagnes; a été cité; chevalier du 24 décembre 1931.
Doudelle (André), capitaine; 37 ans de services; 6 campagnes; a été cité; chevalier du 30 décembre 1931.
Lavallard (René-Emile-Vital), capitaine; 35 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 30 juin 1939.

Chancellerie.

Schwartz (Xavier-René), lieutenant-colonel; 41 ans de services; 11 campagnes; a été cité; chevalier du 25 décembre 1933.

Interprètes.

Ciriez (Adrien-François), capitaine; 42 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 8 novembre 1920.

Recrutement.

Deniel (Henri-Mathieu), capitaine; 37 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juillet 1918.
Gout (Louis-Emile), capitaine; 34 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.

Intendance.

Mangeonjean (Léon), capitaine d'administration; 29 ans de services; 14 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Buis (Edmond-Gabriel), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 15 septembre 1918.
Vayssières (Jean-Camille-Julien), chef de bataillon; 36 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 5 juillet 1925.
Cauret (Jules-Marie-Emile), capitaine; 36 ans de services; 21 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 8 juillet 1928.
Danzas (Paul-Philippe), lieutenant; 17 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 juin 1920.

Artillerie.

Rebattet (Jean-Léon-Constant), capitaine; 39 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 16 décembre 1937.
Taddei (François), capitaine; 38 ans de services; 17 campagnes; a été cité; chevalier du 12 janvier 1916.

3° *DEGAGES DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES*

Infanterie.

Girard (Henri), sergent, classe 1898, recrutement de Montbrison, mle 1398; 31 ans de services; 18 campagnes; a été blessé et cité; chevalier du 12 avril 1917.

AU GRADE DE CHEVALIER

1° *RESERVES*

Etat-major de l'armée.

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Delon (Charles-Emile), commandant; 40 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Lavaud (Louis), capitaine; 39 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Chavanne (Victor-Antoine-Alphonse), Commandant; 40 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Levejac (Marcel-Paul), commandant; 39 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Poivin (André), capitaine; 39 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Seguret (Raphaël-Benjamin), commandant; 37 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Michaud (Pierre-André), lieutenant; 39 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

POSTE AUX ARMÉES

Salvat (Clément-Charles), commandant; 38 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

TRÉSORERIE AUX ARMÉES

Santgerma (Marcel-Henri), capitaine; 33 ans de services; 3 campagnes; a été cité.

Infanterie.

Chaigneau (Yves-Pierre), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 32 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Viallon (Auguste-Gabriel), lieutenant; division de Fès; 30 ans de services; 13 campagnes; a été blessé.
Duboys de Labarre (Gabriel-Marie-Antoine-Guy), capitaine; subdivision de Bordeaux; 38 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Mainier (Pierre-Eugène-Léon), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 26 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Tison (Julien), capitaine, subdivision de Lille; 27 ans de services; 6 campagnes, a été cité.
Jacquenod (Camille-Jean-Victor), lieutenant; subdivision de Lyon; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Pignet (Emile-Alphonse-Marie), lieutenant; E. M. 9e région; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Gervais (Victor-Edouard), lieutenant; subdivision de Paris; 22 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Guedon (Robert-Narcisse), lieutenant-colonel; E. M. 3e région; 31 ans de services; 7 campagnes; a été blessé
Gitton (André-Désiré), capitaine; subdivision d'Orléans; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Deshaies (Pierre-Joseph-Jean), lieutenant; subdivision de Nantes; 22 ans de services; 13 campagnes; a été blessé et cité.
Dupuy (Jean-Marie-Benjamin), capitaine; subdivision de Toulouse; 26 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Baratie (Paul-Albert-Noël), capitaine; E. M. 1re région; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Boguet (Henri), capitaine; division d'Alger; 28 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Even (Jean-François-Nicolas), lieutenant; subdivision de Paris; 32 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Martin (Camille-Jean-Robert), capitaine; subdivision de Paris; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Girard de Courtilles (Jean-Marie-Léon), capitaine; E. M. 8e région; 32 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Audeguy (Maurice), capitaine; E. M. 1re région; 28 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Le Cazvese (Louis-Marie), capitaine; subdivision de Vannes; 36 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Dulongpont (Georges), lieutenant; subdivision de Nice; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Hottier (Raymond-André), lieutenant; subdivision de Marseille; 23 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Gilles (Marcel-Michel), lieutenant; subdivision de Chartres; 31 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Gravelet (Albert-Ernest), capitaine; subdivision de Nevers; 31 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Cordier (Louis-Jacques-Marie), capitaine; subdivision de Caen; 25 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.
Hascher (Hermann-Alfred), capitaine; subdivision de Dijon; 28 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Collard (Marcel-Etienne), lieutenant; subdivision de Paris; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Chanteloup (Aimé-Marcel-Marie), capitaine; subdivision d'Orléans; 34 ans de services, 3 campagnes; a été cité.
Subil (André-Jules-Jean), capitaine; subdivision de Lille; 23 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Perrenot (René-Paul), lieutenant; subdivision de Tunis; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Barbier (Henri), lieutenant; subdivision de Dijon; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Costa (Jean-Pierre-Simon), lieutenant; subdivision d'Orléans; 31 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Gastaud (Baptistin-Léon-Justin), capitaine; E. M. 9e région; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Marcant (Robert-Louis-Henri), lieutenant; subdivision d'Arras; 22 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Petit (Maurice-Léon-Jude), lieutenant; subdivision d'Arras; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lamonnier (Jules-Auguste-Jean-Baptiste), lieutenant; subdivision d'Arras; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Barou de la Lombadière de Canson (Jean-Barthélémy-Marie-François; capitaine, subdivision de Dijon; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Cardona (Jean), lieutenant; subdivision de Clermont-Ferrand; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Cadot (Jean-Alphonse-Georges), lieutenant; subdivision de Lyon; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Prevot (Charles-Lucien), Lieutenant; division d'Oran; 28 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
De Voyer d'Argenson (Marc-Pierre-Aurélien-Jean-Henri), chef de bataillon; subdivision de Poitiers; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Roubaud (Ernest-Marius-Louis), capitaine; E.-M 8e région; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Philippe (Joseph-Auguste-Louis), capitaine; subdivision d'Arras; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bataillon (Jean); lieutenant, subdivision de Paris; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Villard (Paul-Marius), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lebesson (Ernest-Pierre), lieutenant; subdivision de Lyon; 22 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Briols (Marius-Edmond), lieutenant; subdivision de Tunis; 27 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
Donze (Gaston-Gustave-Arsène), capitaine; subdivision de Lille; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Wartelle (Alfred-Paul-Jacques), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Terrière (Marc-Joachim), capitaine; subdivision de Versailles; 32 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Flamion (Alexandre-Auguste-Ernest), lieutenant; subdivision de Laon; 33 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Le Doujet (René-Jean-Marie), capitaine; subdivision de Vannes; 28 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.
Bouderlique (Pierre-Albert-Jules-Ernest), lieutenant; subdivision de Laon; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Delpierre (Roger-Jean), chef de bataillon; subdivision de Paris; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Ferri (Georges-André-César), capitaine; E.-M. 1re région; 24 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Nottier (Jean-Marie-Georges-Paul), capitaine; E.-M. 7e région; 24 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Gascuel (Robert-Charles), lieutenant; subdivision de Paris; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
De Tarle (Ferdinand-Marie), capitaine; subdivision de Lyon; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Sechaud (Maxime-Claudius), lieutenant; subdivision de Clermont-Ferrand; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bourassin (René-Emile-Noël-Joseph), lieutenant; subdivision d'Orléans; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Colibeau (Joseph-Jules-Emile-Victor), lieutenant; subdivision d'Arras; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bourillon (Charles), capitaine; subdivision d'Amiens; 29 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Colin de Verdière (Bernard-Marie-Charles), lieutenant; subdivision de Paris; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Mazin (Henri-Maurice), sous-lieutenant; bureau de recrutement d'Indochine; 19 ans de services; 16 campagnes; a été cité.
Delemontex (Auguste-François), capitaine; subdivision de Chambéry; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Venuat (Jules-Lucien), lieutenant; subdivision de Clermont-Ferrand; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Galliard (André-Emile), capitaine; subdivision d'Orléans; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Ben Aily (Samuel), lieutenant; subdivision de Lyon; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Gaudard (Pierre-Marcel-Jean-Baptiste), lieutenant; subdivision de Lille; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Ponluer (René-Léon), lieutenant; subdivision de Paris; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bouteille (Henri-Marie-Roger), capitaine; division de Casablanca; 28 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Deal (Anselme-Marie-Camille), lieutenant; subdivision de Laon; 29 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Marchal (Paul-Joseph), lieutenant; subdivision de Metz; 31 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Frère (Ferdinand-Ernest-Léonard), lieutenant; subdivision de Laon; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Soipteur (René-François), capitaine; subdivision de Paris; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Capella (Jean-Antonin), lieutenant; subdivision de Toulouse; 30 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Ménard (Paul-Alcide), chef de bataillon; subdivision de Caen; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Braud (Auguste-Adrien-Alphonse), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Bristhuille (André-Paul), capitaine; subdivision de Paris; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Coquelet (Jean-Raphaël-Albert), capitaine; subdivision de Lille; 29 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Guyonnet (Pol), lieutenant-colonel; subdivision de Paris; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Charpentier (Xavier-Joseph-Marie), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Meillassoux (Pierre), lieutenant; subdivision de Lille; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Naud (Gabriel-Charles), capitaine; division d'Alger; 31 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
De Raulin de Gueutteville de Real Camp (Guy-Jean-Urbain-Jules), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Ducluzeau (Gustave), lieutenant; subdivision de Nevers; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Dumortier (Jacques-Marie-Agnès-Joseph), capitaine; subdivision de Lille; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Giraud (Emile-François), capitaine; subdivision de Clermond-Ferrand; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Saintomer (René-Marcel), lieutenant; subdivision de Lyon; 30 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Thibaut (Georges-Albert), lieutenant; division de Casablanca; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Delattre (Maurice-Henri-Joseph), capitaine; subdivision de Lille; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité
Tinot (Charles), capitaine; subdivision de Paris; 22 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Berthet (Jean-Joseph), lieutenant; subdivision de Chambéry; 25 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Laubel (Jean-Marie-François), capitaine; subdivision de Paris; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Longeray (Gaston-André), lieutenant; subdivision de Nice; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Timbal Duclaux de Martin (Edouard-Marie-Léon-Joseph), capitaine; subdivision de Toulouse; 26 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Witz (Camille), lieutenant; division de Marrakech; 26 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Gille (Georges-Victor), capitaine; subdivision de Dijon; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Leflon (Charles-Georges), capitaine; subdivision de Versailles; 32 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Janicaud (Maurice-Eugène-Charles), capitaine; subdivision de Tours; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Giot (André-Marcel-Gaston), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Pauly (Louis-Ambroise-Marie), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Greffier (Gustave), chef de bataillon; subdivision de Nantes; 30 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Fontaine (Gilbert-Jules-François), lieutenant; subdivision de Lille; 24 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Debesse (Benoît-Maurice), capitaine; subdivision de Strasbourg; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Jayet (Paul-Théobald-Marie), capitaine; subdivision de Versailles; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lecuru (Oscar-Paul), capitaine; subdivision de Laon; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Ronot (André-Joseph-Adolphe), capitaine; subdivision de Besançon; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Marsaud (Ferdinand-André-Jules), capitaine; E. M., 4e région; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Grandjean (Henri-Ernest-Patrius), chef de bataillon; commandement supérieur des troupes de la Côte des Somalis; 24 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Rouche (Alexandre-Max), chef de bataillon; subdivision de Bordeaux; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Lottin (Marcel-Frédéric), chef de bataillon; subdivision de Lille; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Perret (Henri-Antoine), capitaine; division d'Alger; 29 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Eveno (Adrien-Louis), lieutenant-colonel; subdivision de Nantes; 29 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Reffay (Georges-Jean), capitaine; subdivision de Grenoble; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Jolly (Gustave-Jean-Baptiste-Paul), lieutenant; subdivision de Paris; 31 ans de services; 1 campagne; a été blessé et cité.
Romane (Honoré-Jean), capitaine, E. M., 8e région; 21 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Masio (Marius-Auguste-Charles), capitaine, subdivision de Saint-Etienne; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Duvot (Jean-Charles), lieutenant, subdivision de Nantes; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Vorwalter (Marius-Gilbert), lieutenant, subdivision de Strasbourg; 27 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Sauvaire (Marcel-Antoine-Laurent), capitaine, E. M., 9e région; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Chaussard (René-Henri), lieutenant, subdivision de Laon; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Verdeau (Christian-Emile-Alexis), capitaine, subdivision de Versailles; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Cremadez (Pierre-Emile), chef de bataillon, division d'Alger; 29 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Voltz (Marcel-Frédéric), lieutenant, subdivision de Strasbourg; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Fleuriault (Pierre-Raoul-Auguste), lieutenant, subdivision de Vannes; 30 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gay (Maurice-Abel), capitaine, subdivision de Nancy; 25 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Dubois (Firmin-Joseph-Pierre), lieutenant, subdivision d'Albi; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Denis (Noël-Marcel), chef de bataillon, subdivision de Lyon; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Lafille (Pierre-Maurice-Charles), chef de bataillon, subdivision de Besançon; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Lesnier (Robert-Maurice-Jules-Joseph), capitaine, E. M., 1re région; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Coquerel (Marcel-Florimond-Homère), lieutenant-colonel, subdivision d'Arras; 32 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Vernier (Jean-Frédéric), chef de bataillon, subdivision de Besançon; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Deret (Gabriel), capitaine, subdivision de Clermont-Ferrand; 23 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Landrieu (Michel-Marie-Joseph), lieutenant, subdivision de Lille; 26 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Leroy (Louis-Charles-Eugène), capitaine, subdivision de Lille; 30 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Chouet (Camille), capitaine, subdivision de Bordeaux; 31 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Bouchon (Jean-Emile), lieutenant, E.-M., 7e région; 23 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Wittmer (Alfred-Auguste), capitaine, subdivision de Strasbourg; 29 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Genet (Paul-André), lieutenant, subdivision de Besançon; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Buffet (Romain-Alexandre), lieutenant, subdivision de Dijon; 29 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Helleboid (Jules-Paul), lieutenant, subdivision d'Arras; 26 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Dutercq (Jules-Clément), lieutenant, subdivision de Lille; 25 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Peutot (Bernard-Fernand), lieutenant, division de Constantine; 21 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Pottier (André-Jean-Baptiste), capitaine, subdivision du Mans; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Soulie (André-Jean-Henri), chef de bataillon, E.-M., 8e région; 27 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Verny (Fernand), lieutenant; subdivision de Montauban; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Fity (Henry-Georges), capitaine; compagnie des services n° 1; 22 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Chouet (Marcel-Marie-Emile), lieutenant; subdivision de Paris; 29 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Michon (Robert-Maurice-Léon-Ludovic), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gantheret (Marcel-François-Louis), capitaine; subdivision de Dijon; 28 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Bernard (Roger-François-Marcel), capitaine; subdivision de Clermont-Ferrand; 25 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Pubois (Léonce-Aimé-Désiré), capitaine; subdivision de Lille; 25 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Doste (Lucien-Michel-Jean), capitaine; division d'Oran; 24 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Regnier (Albert-Maurice-Alexandre), lieutenant; subdivision d'Angoulême; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Goelau (Louis-Ange-Félix-Jules), chef de bataillon; division d'Alger; 22 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Bichet (Paul-Charles), lieutenant; division d'Oran; 27 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Cressens (Gilbert-Jean-Antoine), lieutenant; subdivision de Chambéry; 24 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Romand (Armand-Gabriel), capitaine; subdivision de Dijon; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Minaca (Robert-Georges-Louis), capitaine; subdivision de Versailles; 24 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Amiel (Albert), capitaine; division d'Oran; 25 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Hirsch (Marcel), chef de bataillon; E. M. 4e région; 25 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Lombard (Robert-Salomon), lieutenant; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Petitdemange (René-Jean-Pierre-Ferdinand), lieutenant; subdivision de Chambéry; 24 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.
Tournon (Georges-Alfred), chef de bataillon; E. M. 1re région; 27 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Legrand (Pascal-Maurice), lieutenant; subdivision de Paris; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Delcourt (André-Marie-Joseph), capitaine; subdivision de Lille; 26 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bache (Jean-Marcel), lieutenant; subdivision de Besançon; 26 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Guitart (Henri-Georges), lieutenant; division d'Alger; 24 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Lajarige (Georges), lieutenant; subdivision de Paris; 20 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Nonon (Henri-Nicolas-Jean), lieutenant; subdivision de Paris; 26 ans de services; 1 campagne, a été cité.
Felip (Philippe), lieutenant; 2e R. E. I.; 14 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.
Boistel (Jacques-Marie-Amédée-Martin), capitaine; E. M. 1re région; 24 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Clément (Marcel-Joseph), capitaine; subdivision de Versailles; 28 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Costa (Jean-René), capitaine; E. M. 2e région; 20 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Dutheillet de Lamothe (Alfred-Marie-Adolphe), capitaine; subdivision de Limoges; 36 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Fourmont (Raymond-Lucien-Marie-Joseph), lieutenant; subdivision de Versailles; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Gravereaux (Albert-Léandre-Léon-Auguste), lieutenant; E. M. 5e région; 18 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Guillonneau (Bernard-Jean-Marie), capitaine; E. M. 1re région; 24 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Heitz (Alfred-Fridolin), lieutenant; subdivision de Strasbourg; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lambert (Louis-Joseph), lieutenant; subdivision de Strasbourg; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Lissac (Jean-Claude-Elie-François), lieutenant; subdivision de Paris; 30 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Louis (Hubert), lieutenant; subdivision de Paris; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Mazet (Jacques-Jean), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Parent (Jean-Léon-Paul), capitaine; subdivision d'Orléans; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé.
Poitevin (Pierre-Léopold), capitaine; 19 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Remaury (Jacques-Paul-Edouard), chef de bataillon; subdivision de Toulouse; 23 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Riou (Guillaume-Louis), capitaine; E. M. 3e région; 20 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Suzzarelli (François-Xavier-Marie-Antoine), capitaine; subdivision de Paris; 19 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Triboulet (Raymond), capitaine; E. M. 3e région; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
De Moulins (Henri-Marie-Georges-François-Xavier), capitaine; subdivision de Paris; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Witrant (Roger-Ludovic), capitaine; division de Casablanca; 16 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
De Mollerat du Jeu (Raoul-Marie-François-Georges), capitaine; subdivision de Paris; 26 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

NORD-AFRICAIN

Miloud ben Kabbour, lieutenant; division de Marrakech; 27 ans de services; 9 campagnes; a été cité.

SOUS-OFFICIERS

Fruchart (Léon-Virgile-Romain), adjudant-chef; classe 1927; recrutement de Saint-Quentin; mle 1476; 27 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Dorlet (Henri-Marce.), adjudant; classe 1932; recrutement d'Alger; mle 2116; 22 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Briand (Armand-Paul), adjudant-chef; classe 1934; recrutement de Rabat; mle 34-951-825; 19 ans de services; 15 campagnes; a été blessé et cité.
Giuseppi (Frédéric-Marc-Mathieu); adjudant; classe 1938; recrutement de Rabat; mle 38-951-657; 18 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Ima (André), sergent-chef; classe 1954; recrutement de Strasbourg; mle 54-57-2545; 15 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

NORD-AFRICAIN

Djemel ben Abdallah ben Belgacem, sergent-chef; classe 1939; recrutement A. C. A. T.; mle 3996 E/10119; 16 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Baquie (Georges-Gustave), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 26 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.
Lapchin (Pierre-Charles-Henri); capitaine; subdivision de Lille; 29 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Charbonnel (Maurice-Henri), lieutenant; subdivision de Paris; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Benezech (Louis-Germain-Joseph), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Munet (Hubert-Melchior-Prosper), capitaine; subdivision de Clermont-Ferrand; 29 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Schelcher (Rémi-Xavier), capitaine; subdivision de Paris, 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
De Langdorff (Eugène-Christian-Jean-Charles), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 30 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Boulet (Pierre-Emile-Louis-Eugène), lieutenant; subdivision de Paris; 33 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
De Saint-Pol (Fernand-Henri-Marie), capitaine; subdivision d'Orléans; 28 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Chombart (René-Edouard-Luc), chef d'escadrons; subdivision d'Amiens; 34 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Blanc (Louis-Robert), lieutenant; subdivision de Grenoble; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Gallice (René), chef d'escadrons; subdivision de Paris; 33 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Laydernier (René-François-Antoine), capitaine; subdivision de Chambéry; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Garnier (Roger-Charles-Constant), lieutenant; subdivision d'Amiens; 25 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
De Busnel (Amador-Henri-Marie-Joseph), chef d'escadrons; subdivision de Paris; 30 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Gariot (Jean-Adrien), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Maurens (Pierre), capitaine; subdivision d'Arras; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Perrin (André), chef d'escadrons; E. M.; troupes du Maroc; 27 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Marlin (Pierre-Alexandre-Marie), chef d'escadrons; subdivision de Nantes; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gautier (Robert-Joseph), lieutenant; subdivision de Châlons-sur-Marne; 25 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Tarbouriech (Pierre-Félix-Jean-Bénédict), capitaine; subdivision de Perpignan; 26 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Delattre (Jean-François-Henri), capitaine; subdivision de Lyon; 26 ans de services; 1 campagne; a été blessé et cité.
Barrault (Jacques-Jean-Gabriel-Marie), capitaine; subdivision de Tours; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Salamon (André), lieutenant; subdivision de Paris; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bourdais (Jacques-Marie-Marcel), lieutenant; troupes du Maroc; 27 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Roux de la Plagne (Clément-Marie-François), lieutenant; subdivision de Chambéry; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Paris (René-Albert), lieutenant; subdivision de Châlons-sur-Marne; 29 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Saint-Pierre (René-Fernand-Marie), capitaine; subdivision de Montpellier; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Cunq (Jean-Louis-Marie-Joseph), lieutenant; subdivision de Nancy; 24 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Kopf (Georges-Robert), chef d'escadrons; division d'Oran; 25 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Roy (Marie-Marcel-René), lieutenant; subdivision de Paris, 20 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Charbonnaux (Adrien-Julien-Ernest), lieutenant; subdivision de Dijon; 19 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Robert (Marcel-Constant), lieutenant; subdivision de Marseille; 23 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Guillot (André), capitaine; troupes du Maroc; 22 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Delplace (Jean-Emile-François), lieutenant; subdivision de Paris; 16 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité.
Kluki de Kluguenau (Alexandre), lieutenant; compagnie régionale du train n° 11; 17 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité.
Simian (Jacques-Marie-Paulin), capitaine; division d'Alger; 17 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gillette (Georges-Alfred-Henri), lieutenant; subdivision de Nice; 30 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Leboulanger (Jean-Eugène-Victor), capitaine; subdivision de Paris; 22 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Mare (Armand-Charles-Aimé-Marcel), capitaine; troupes du Maroc; 27 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Melan (Pierre-Louis), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Meylaender (Arthur-Adalbert), lieutenant; subdivision de Strasbourg; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
De Champeaux (François-Michel), capitaine; subdivision de Paris; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Rousselot (Jean-Marie), lieutenant; subdivision de Paris; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.

NORD-AFRICAIN

Mohamed ben Abdelkader, capitaine; troupes du Maroc; 24 ans de services; 7 campagnes; a été cité.

SOUS-OFFICIERS

Ansart (Léon-André-Jacques), adjudant-chef; classe 1928; recrutement de Rabat; mle 28-801-1300; 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Borrec (François-Fulgence), adjudant-chef; classe 1929; recrutement d'Oran; mle 3835; 27 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Zakorczmenny (Stanislas), maréchal des Logis chef; classe 1939; recrutement d'Epinal; mle LM 576 *bis*; 23 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.

Artillerie.

Vasseur (Emile-Arthur), capitaine; subdivision de Lille; 27 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Boutron (Pierre-Noël), capitaine; subdivision de Marseille; 38 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Tison (Raymond-Gustave-Ernest), capitaine; subdivision de Lille; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Latour (Hervé-Jean), capitaine; subdivision de Bizerte; 26 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Guillet (Louis-Léon-Marcel), capitaine; en situation d'activité au 10e R. A. C.; 24 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Palaysi (Raymond-Philippe-Auguste), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Grandgeorge (Jacques-Emmanuel-Gaston), lieutenant E. M. 1re région; 27 ans de services 6 campagnes; a été cité.
Renault (Jacques-Maurice-Paul), lieutenant; subdivision de Lyon; 29 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Porcher (Ferdinand-Alcide-Camille), lieutenant; subdivision d'Angoulême; 28 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Thuillier (Adrien), capitaine; subdivision de Lille; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Gazet (René-Marie-Antoine), lieutenant; subdivision de Lyon; 30 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Hibon (Jacques-Léon-Henri-Joseph), capitaine; subdivision de Versailles; 33 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Goudard (Armand-Charles-Jules), capitaine; subdivision de Lyon; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Boulan (Eugène-Clair-Edouard), chef d'escadron; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Dalem (Roland), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Philip (Daniel-Jules-Aimé), chef d'escadron; subdivision de Grenoble; 30 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Genot (René-Emile-Louis), lieutenant; subdivision de Laon; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bouyer (Louis-Paul-Frédéric), capitaine; subdivision de Metz; 34 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Flamme (Roger), capitaine; subdivision de Paris; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Dubois (Jean), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Puget (Jean-Joseph-Léon), lieutenant; subdivision de Paris; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Laydis (Maxime), lieutenant-colonel; subdivision de Pau; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Simonnot (Louis-Adrien), capitaine; subdivision de Paris; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Berger (René-Louis), capitaine; E. M.; 2e région; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Saraux (Jean-Henri-Louis-Léon), capitaine; subdivision de Nantes; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Diancourt (Albert-Clément), lieutenant; subdivision de Laon; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Hesbert (René-Emile-Marie), capitaine; subdivision de Rouen; 34 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Noirlat (Marcel-Antoine), capitaine; subdivision de Dijon; 27 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Rinckenberger (Walter-Alfred), capitaine; E. M.; 6e région; 27 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Montaye (Jean-Baptiste-Roger), capitaine; subdivision de Paris; 33 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Barlier (Robert-Oswald), capitaine; subdivision de Tunis, 24 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Meyer (René), chef d'escadron; E. M.; 9e région; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Schoumacher (Louis-Jean-Marie), capitaine; subdivision de Lille; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Jeandin (Gaston-Robert), capitaine; subdivision de Nancy; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Maréchal (Paul-Louis-Ferdinand-Joseph), capitaine; subdivision d'Arras; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Paquin (André-Francis-Théodore), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Defoix (Albert-Maurice), capitaine; subdivision de Nantes; 29 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Herdhebaut (Jacques-Louis), capitaine; subdivision d'Amiens; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Schloesing (Jean-Louis-Armand), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Rigault (Jacques), chef d'escadron; subdivision de Paris; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Caunegre (Roger-Henri-Denis), capitaine; subdivision de Paris, 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Goyer (Henri-Emile-René), capitaine; compagnie des services n° 1; 30 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Labbé (Maurice-Adhemar-Edouard), capitaine; subdivision de Lille; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Vaute (Marceau), capitaine, subdivision d'Albi; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Neveux (Pierre-Ernest), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Javelle (Albert-Laurent-Jean-Baptiste), lieutenant; subdivision de Lyon; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Arnaud (Jacques-Paulin-Félix-Alexandre), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
De Lameth (Henri-Louis-Augustin-Marie), capitaine; subdivision d'Amiens; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lescher Mouloue (Pierre-Louis-Jean-Germain), capitaine; subdivision de Pau; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Baumont (Henri), chef d'escadron; division d'Alger; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Viry (Pierre-Marie-Louis), capitaine; subdivision de Châlons-sur-Marne; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Corbière (Paul-Camille-Elie-Jacques), chef d'escadron; subdivision de Lyon; 27 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Ply (Jean-François-Achille-Adolphe), chef d'escadron; division de Constantine; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Weber (René-Pierre-Célestin), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Ragot (Jacques-Ernest), capitaine; subdivision de Rouen; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Hammer (Jacques-Camille-Jean), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Febvre (Raoul), lieutenant; subdivision de Besançon; 31 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Teufère (Emile-Noël-Pierre-Marc), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Jardry (Jean-Adolphe), chef d'escadron; subdivision d'Angoulême; 24 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Faucher (Raoul-Pierre-Lucien), lieutenant; subdivision de Versailles; 31 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Degond (Marcel-Jules-Théodule), capitaine; subdivision de Paris; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Normand (Robert-Léon-André), chef d'escadron; subdivision de Nantes; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Moreau (Jean-Charles-Olivier), capitaine; subdivision de Bordeaux; 24 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Langlois Meurinne (Bernard-Frédéric-Marie), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Pages (André-Alfred), capitaine; subdivision de Paris; 27 ans de services; 27 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Douvry (André-Gérard-Jean-Marie), chef d'escadron; subdivision de Lille; 24 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gastinne (René-Jules-Marie), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Renault (Anatole-Jean-Jules), lieutenant, subdivision de Paris; 26 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Geier (Michel-Mathieu), lieutenant; subdivision de Metz; 27 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Grison (Yves-Augustin), chef d'escadron; subdivision de Nice; 25 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Lecompte (Marie-Léonce-André), lieutenant; subdivision de Paris; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Durand (Paul-Charles-Emile), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Audis (Edmond), lieutenant; subdivision de Poitiers; 28 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Cintrat (Pierre-André), chef d'escadron; E.-M. 2e région; 21 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
France Lanord (Jean-France), capitaine; subdivision de Nancy; 18 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Godfernaux (Emile-Lucien-Marie), chef d'escadron; subdivision de Paris; 29 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Guillot (Charles-Henri), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Hordequin (Pierre-Benjamin), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Oulmann (Jacques), capitaine; E.-M. 1re région; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Pedeux (Jean-Claude), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Train.

Pallu (Jean-Joseph-Jacques), capitaine; subdivision de Perpignan; 24 ans de services; 14 campagnes; a été cité.
Bon (Louis-Etienne), lieutenant; subdivision de Lyon; 34 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Mayeur (André), capitaine; subdivision de Paris; 34 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Carol (Julien-Louis), lieutenant; division de Constantine; 33 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Saingirons (André-Robert), capitaine; subdivision de Paris; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Hartmann (Marie-Paul), capitaine; subdivision de Paris; 34 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Valentin (Max-François-Eugène), chef d'escadron; subdivision de Paris; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Deneuchatel (Gaston-Emile), lieutenant; subdivision de Versailles, 29 ans de services; 7 campagnes, a été cité.
Roussel (Henri-Adolphe-Robert), chef d'escadron; troupes du Maroc; 27 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Montel (Jean-Marie-Albert-Charles), capitaine; subdivision de Lille; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Alibaux (André-Alphonse), lieutenant; subdivision de Lyon; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Katz (Maurice-Robert), capitaine; troupes du Maroc; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Morin (Pierre-Lucien), chef d'escadron; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Hamann (Hubert-Marcel), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Jocasse (Robert), lieutenant; division d'Alger; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Lebatard (Georges-Gabriel-Léon), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Mardon (Robert-Marcel), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Magniant (Aristide-Marcel), capitaine; subdivision de Laon; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Foucaud (Julien-Théophile), lieutenant; subdivision du Mans; 30 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Vianey (Désiré-Louis), capitaine; subdivision de Chambéry; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Meymi (Albert-André), capitaine; subdivision de Bordeaux; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bossanne (André-Emile-Augustin), capitaine; subdivision de Grenoble; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Daudin (Emile-Ernest), lieutenant; subdivision de Paris; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Alexandre (Pierre-Jean-Sylvain), chef d'escadron; subdivision de Paris; 30 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Burkard (André), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Latappy (Jean), chef d'escadron; subdivision d'Angoulême; 24 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Jans (Victor-Pierre-Jean), capitaine; subdivision de Paris; 29 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Poisson (Camille-Henri-Jules), capitaine; subdivision d'Amiens; 26 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Petit (Jean-Baptiste-Augustin), capitaine; subdivision de Besançon; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Caffy (Gérard-Philippe-Auguste), chef d'escadron; subdivision d'Orléans; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Verrière (Guy-Jean-Henri), capitaine; subdivision de Dijon; 23 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Bardin (Marcel-Joanny-Léon), chef d'escadron; subdivision de Nice, 29 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Raisenauer (Serge-Stéphane), capitaine; subdivision de Paris; 21 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Chancellerie.

CADRE DES ADJOINTS

Berry (Georges-Jean), lieutenant; E. M.; 4e région; 34 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Pouvreau (Marcel-Louis-Constant), capitaine; E. M.; 8e région; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Autelin (Paul-Jacques), commandant; E. M.; 4e région; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Garnier (Roger-Louis), capitaine; E. M.; 1e région; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Savelli (Jacques-Marie), capitaine; E. M.; 9e région; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Bonnin (Louis-Jacques-Eugène-Paul-Gustave), lieutenant; E. M.; 1re région; 33 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Fezet (Léon-Auguste), lieutenant; E. M.; 8e région; 26 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Rouhy (Henri-Kléber), lieutenant; E. M.; 6e région; 30 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Mathieu (Marcel), lieutenant; E. M.; 5e région; 27 ans de services; 8 campagnes; a été cité.

Corps des interprètes militaires.

Van der Waarden (Jean-François), commandant, E.-M., 9e région; 30 ans de services; 1 campagne; a été cité.

Recrutement et statistique.

Coumes (Marcel), lieutenant, 5e région; 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Guinounet (Jean-Pierre), capitaine, 5e région; 28 ans de services; 8 campagnes; a été cité.

Assimilés spéciaux.

CORPS MILITAIRE DES DOUANES

Le Guillou (René-Jean), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Césaire (Noël-Edmond), capitaine; 37 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

Transmissions.

ARME

Riguet (René-François-Donat), lieutenant, subdivision de Chambéry; 24 ans de services; 14 campagnes; a été blessé et cité.
Chouvy (Paul), capitaine, division d'Alger; 29 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Giraud (René-Adrien-Louis Joseph), capitaine, subdivision de Lille; 30 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Mazeau (Edmond-Lucien-Charles), lieutenant, subdivision de Marseille; 30 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.
Devez (Guy-Jean-Robert), capitaine, E.-M. 1re région; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Goichot (Paul-Victor-Louis), capitaine, subdivision de Grenoble; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.

CADRE DES ADJOINTS

Maudry (Albert-Léon), lieutenant, 1re région; 35 ans de services; 17 campagnes; a été cité.
Boulin (Pierre-Alfred), lieutenant, forces françaises en Allemagne; 30 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

Télégraphie militaire.

Rabussier (Clément-Louis), sous-chef de section de 1re classe; 41 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Derrien (Monna-Joseph), sous-chef de section de 1re classe; 38 ans de services; 5 campagnes; a été blessé.

Intendance.

INTENDANTS MILITAIRES

Le Meillour (Jean-Julien), intendant militaire de 2e classe, 10e région; 32 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Lavagne (Philippe-Antoine), intendant militaire de 3e classe, 1re région; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Turlier (Jean-Roland), capitaine d'administration, 7e région; 35 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Matériel.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Treard (Noël-René), sous-lieutenant, 6e région; 29 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Etienne (Antonin), lieutenant, 3e région; 31 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Joly (Roger-Charles), lieutenant; troupes du Maroc; 27 ans de services; 11 campagnes; a été cité.

Génie.

Marc (Marcel-Albert), capitaine, subdivision de Paris; 32 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Vilon (François-Simon-Gérard), capitaine, subdivision de Paris; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Sainte-Marie (Joachim), capitaine, 1er corps d'armée et zone Sud; 28 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Labarre (Henri-Louis-Augustin), lieutenant-colonel, subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Dufour (Raoul-Victor-Alexis), chef de bataillon, E.-M. 1re région; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Ortmans (Maxime-René-Christian), chef de bataillon, subdivision de Paris; 34 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Sebillon (Jean-Marie-Pierre), chef de bataillon, subdivision de Paris; 29 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Corouge (Etienne-Ernest-Alfred), capitaine, subdivision de Paris; 32 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Clere (Maurice-René), capitaine, subdivision de Strasbourg; 26 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Jusserand (Robert-Auguste-Alexandre), chef de bataillon, troupes du Maroc; 26 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Paira (Adolphe-Jean), chef de bataillon, subdivision de Strasbourg; 29 ans de services; 2 campagnes; a été cité.

Etudes et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Page (François-Pierre), ingénieur principal, direction régionale du Sud-Est de surveillance des fabrications; 40 ans de services; 10 campagnes; a été cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Chambon (Charles), capitaine, subdivision de Pau; 29 ans de services; 14 campagnes; a été cité.
Desse (André), lieutenant, subdivision d'Angoulême; 27 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Baccelli (Lucien), lieutenant, subdivision de Corse; 30 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Colin (Auguste-Gabriel), lieutenant; subdivision de Vannes; 29 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Taddei (Sébastien), lieutenant; subdivision de Marseille; 33 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Silvagnoli (Paul-Joseph), lieutenant; subdivision de Corse, 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Peter (Emile-Louis), lieutenant; subdivision de Paris; 32 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
Carel (Florent-Emile), capitaine; subdivision de Paris; 26 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Pierrot (Henri-Roger), sous-lieutenant; subdivision de Tunis; 25 ans de services; 14 campagnes; a été cité.
Ferre (Etienne), capitaine; bataillon autonome du Dahomey; 27 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Chambart (Georges), lieutenant; subdivision de Montauban; 24 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Vencatasin (Louis-Emmanuel-Mathieu), lieutenant; subdivision de Limoges; 27 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Faure (Michel-Jean-François-Jacques), chef de bataillon; subdivision de Paris; 22 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.
Hénaff (Roger-Guillaume), capitaine; subdivision d'Amiens; 25 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
Petit Jean (Robert-Henri), chef de bataillon; subdivision de Nice; 22 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Jeandot (Pierre-Henri-Ernest), lieutenant; subdivision de Besançon; 16 ans de services; 14 campagnes; a été blessé et cité.
Pila (Robert-Ulusse-Jehan-René), capitaine; bureau de recrutement de Madagascar et dépendances; 23 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Thebault (Jean-Louis), capitaine; subdivision de Versailles; 25 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Perodeau (André-Marie), lieutenant; subdivision de Paris; 23 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Ourtal (François-Léon), lieutenant; division d'Oran; 22 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.
Petre (André), capitaine; 7e R. T. S.; 23 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Borelli (Louis-Marcel-Paul), lieutenant; bureau de recrutement de l'Indochine; 18 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
Luc (Jean-René), lieutenant; bureau territorial de recrutement et des réserves du Cameroun; 23 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Gonin (Jean), capitaine; groupement mobile n° 2 (E. O.); 20 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Franceschi (François-André), lieutenant; subdivision de Paris; 16 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Hinger (Henri), capitaine; bureau territorial de recrutement et des réserves de l'Oubangui-Chari (A. E. F.); 17 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Muratore (Gaston-Ludovic-Auguste), capitaine; subdivision de Paris; 24 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Cauvy (Marcel-Georges-Aimé), capitaine; E. M.; 1re région; 25 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bellier (Georges-Honoré-Louis), capitaine; subdivision de Versailles; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Guillaud (Joseph-Marie), lieutenant; subdivision de Lyon; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Chareton (Maurice-Alexis-Marie), capitaine; subdivision de Vannes; 29 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Borges (Yves-Léon-Pierre), lieutenant; subdivision de Versailles; 24 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bordeles (Guillaume-Jean-Étienne), capitaine; subdivision de Bordeaux; 31 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Dupuy d'Angeac (Marc-Henri-Vincent-Marie), capitaine; subdivision d'Angoulême; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Thirard (Jean-Baptiste), capitaine; subdivision de Saint-Etienne; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Charlet (Gaston-Marcel), capitaine; subdivision de Grenoble; 28 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Albert (Pierre-Gustave), capitaine; subdivision de Strasbourg; 25 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Mira (Fernand), capitaine; forces supplétives du Centre-Vietnam; 19 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.
Dammann (Maurice), capitaine; subdivision de Paris; 28 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Hubler (Edmond), capitaine; bureau territorial du recrutement et des réserves de l'Oubangui-Chari (A. E. F.); 18 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Lepoix (Jean-Emile-Georges), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 1 campagne; a été cité.

Ressortissant des territoires d'outre mer.

Kanon (Guiounou), capitaine; bataillon autonome de la Côte-d'Ivoire; 30 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

SOUS-OFFICIERS

Sarocchi (Antoine), adjudant-chef; classe 1929; recrutement d'Ajaccio; mle 1898; 27 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Crepin (Paul-Eugène), adjudant-chef; classe 1935; recrutement de Metz; mle 558; 18 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Petit (Charles-Eugène-Fernand), sergent-major; classe 1928; recrutement de Saïgon; mle 37 R. M.; 28 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

Artillerie.

Serva (Raymond-Armand), lieutenant; subdivision de Bordeaux; 30 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Mage (André-Roger), lieutenant; subdivision d'Angoulême; 31 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Denier (Léon-Alexis), lieutenant; subdivision de Grenoble; 28 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Maguin (Gabriel-Claude-Louis), chef d'escadron; subdivision de Bordeaux; 28 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Martin (Louis), chef d'escadron; subdivision de Nevers; 27 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Leberon (Guy-Maurice-Jean-Joseph), lieutenant; subdivision de Chambéry; 26 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Marty (Léon), lieutenant; subdivision d'Albi; 28 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Beigbeder (Henry-Jean), chef d'escadron; E. M.; 1re région; 26 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Robin (Henri-Louis-Prosper), chef d'escadron; E. M.; 4e région; 22 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Delrieu (Jean-Georges), capitaine; subdivision de Bordeaux; 28 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bono (Henri-Jean-Jules), chef d'escadron; bureau de recrutement de l'Indochine; 23 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Thepot (Jean), chef d'escadron; E. M.; 1re région; 21 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.
Dumard (André), chef d'escadron; bureau territorial du recrutement et des réserves du Cameroun; 20 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Bourgenot (Ernest-Emile), capitaine; subdivision de Paris; 32 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Dupre (Henri-Georges), chef d'escadron; subdivision de Paris; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Lejeune (Edouard-Marie-François-Narcisse), capitaine; subdivision de Paris; 31 ans de services; 1 campagne; a été cité.
Pitrat (Louis-Jean-Marie), lieutenant; E. M.; 1re région; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Le Coniac de Lalongrays (Roger-Léonce-Louis), capitaine; troupes du Maroc; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Filippi (Aristide), lieutenant; subdivision de Paris; 27 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Chancellerie.

Charlery (Wilfrid-Antoine-Amédée), lieutenant; E. M.; 1re région; 33 ans de services; 16 campagnes; a été cité.

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Taillant (René-Emile), lieutenant; E. M.; 5e région; 32 ans de services; 17 campagnes; a été blessé et cité.
Mathieu (Alfred-Célestin), lieutenant; E. M.; 4e région; 32 ans de services; 16 campagnes; a été cité.
Robin (Georges-Maurice-Moïse), lieutenant; E. M.; 3e région; 32 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Clément (Auguste), lieutenant; E. M.; 9e région; 30 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Mathieu (Georges-Louis-Alphonse), capitaine; E. M.; 9e région; 33 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Tessier (Alfred), capitaine; E. M.; 4e région; 30 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Cambou (Jean-Marius), lieutenant; E. M.; 1re région; 32 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Pujas (Paul-François-Edmond), lieutenant; E. M.; troupes du Maroc; 29 ans de services; 14 campagnes; a été cité.
Thibault (Léon-Clovis), capitaine; E. M.; 4e région; 31 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Nicol (Félix-Louis-Marie), lieutenant; E. M.; 3e région; 27 ans de services; 16 campagnes; a été cité.

Service de santé des troupes coloniales.

MÉDECINS

Faucher (Pierre), médecin commandant; 4e région; 33 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Bonne (Louis-Marie-Ernest), médecin commandant; 8e région; 26 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Bonnefond (Edmond-Jean-Louis), médecin commandant; forces terrestres d'A. O. F.; 21 ans de services; 9 campagnes; a été cité.

2° *BAYES DES CADRES AVEC UNE INVALIDITE INFERIEURE A 65 0/0 RESULTANT DE BLESSURES DE GUERRE*

Infanterie.

Vervialle (Paul-François-Michel), capitaine; 23 ans de services; 1 campagne; a été blessé et cité.
Jallet (François-Auguste), lieutenant; 14 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Defroyenne (Maurice), lieutenant; 13 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Monnot (Félix-Laurent), lieutenant; 14 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.

SOUS-OFFICIERS

Nalin (Marius-Joseph-Pierre), caporal; classe 1911; recrutement d'Oran; mle 479; 7 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Le Tallec (Joseph-Marie), sergent; classe 1911; recrutement de Guingamp; mle 361; 7 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Parmentier (Ernest), caporal; classe 1914; recrutement d'Epinal; mle 1380; 5 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Delsol (Jules-André-Edouard), lieutenant; 12 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.

Artillerie.

Le Guen (André-Yves-Marie), lieutenant; 11 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Train.

Benoit (Paul-Alexandre), lieutenant; 22 ans de services; 4 campagnes; a été blessé.
Delacour (Robert), lieutenant; 10 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Franciosa (Georges), lieutenant; 14 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Bervas (Henri-Yves-Lucien), lieutenant; 17 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Lacroix (Paul), lieutenant; 12 ans de services; 2 campagnes; a été blessé et cité.
Cros (Maurice-Charles), lieutenant; 9 ans de services; 2 campagnes, a été blessé et cité.

3° *RAYES DES CADRES*

Etat-major de l'armée.

POSTE AUX ARMÉES

Anzieu (René-Jacques-Benjamin), capitaine; 41 ans de services; 5 campagnes; a été blessé.
Brin (Marius-Albert), capitaine; 43 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Bouchayrou (Achille-Ernest), commandant; 39 ans de services; 2 campagnes; a été blessé.

Infanterie.

Etienne (Rémy-Louis), lieutenant; 31 ans de services; 11 campagnes; a été cité.
Taillemite (Marie-Henri), capitaine; 34 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Fuchs (Charles), lieutenant; 38 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Danglard (Pierre-Louis), capitaine; 35 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Blanchet (André-Ambroise-Jean), chef de bataillon; 35 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Boyer (Jean-Marie), lieutenant); 35 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Le Moal (Pierre-Marie), lieutenant; 32 ans de services; 9 campagnes; a été cité.
Minet (Valéry-Justin), lieutenant; 36 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Aufaure (Emile-Henri), capitaine; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Dugat (Jean-Joseph-André), capitaine; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Graindorge (Jacques-Marie-Joseph), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Richard (Clément-Joseph), lieutenant; 31 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Manotte (Edmond-Modeste-Henri), capitaine; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Gouffault (Lucien-Xavier), capitaine; 34 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Sénégal (Roger-Léopold-Michel), lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Jumel (Joseph-Alphonse), lieutenant; 31 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Le Levreur (Paul-Marie-Louis), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Robichon (Eugène), sous-lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Gondran (Paul), lieutenant; 31 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Legal (Anthème-Paul-Marie), lieutenant; 32 ans de services; 4 campagnes; a été blessé.
Lemarchand (Paul-Edmond-Camille), lieutenant; 31 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Léonard (Gabriel-Marie-Camille), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Tournan (Alfred-René-François), lieutenant; 31 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Nassiet (Jean-Elie), lieutenant; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Corger (André-Jean-Rémy), lieutenant; 31 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Forissier (Jean-Marie), capitaine; 27 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Le Grand (Louis-Marie), lieutenant; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
D'Elbee (Marie-Joseph-Martin-Claude-Xavier), lieutenant; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Fontaine (Gabriel-André-Marie-Ange), lieutenant; 30 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Erard (Camille-Jean), lieutenant; 27 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Tronche (Jean-Louis), lieutenant; 29 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Lambert (Jules-Joseph), lieutenant; 37 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Poullin (Raoul-Jacques-André), lieutenant; 30 ans de services; 3 campagnes; a été cité.
Olivier (Dieudonné-Henri-Louis-Léonce), lieutenant; 29 ans de services; 3 campagnes; a été cité.

NORD-AFRICAIN

Cheikh Mohamed ben Djilali, lieutenant; 27 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Le Gentil (Ernest-Jacques), capitaine; 33 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Faure (Jean-Edmond-Alexandre-Daniel), lieutenant; 32 ans de services; 7 campagnes; a été cité.

Artillerie.

Ehrsam (Fernand-Théodore), lieutenant; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Borel du Bez (Edouard-Louis), capitaine; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Michaud (Jean-Albert), lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Grosselete (Georges-Marie-Léon-Victor), chef d'escadron; 35 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
De Solminihac (Henri-Alain-Marie), capitaine; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Constans-Gavarry (Eugène-Rodolphe-Aimé), capitaine; 35 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Nadaud (Jean-Marie-Albert), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Tafforeau (Eugène), lieutenant; 36 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Moutton (Lucien-Pierre-Nicolas), lieutenant; 36 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Vallon (Fernand), lieutenant; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Mariez (Paul-Sylvain), lieutenant; 35 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Desprez (Léon-Auguste), lieutenant; 36 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Gaude (Armand-Sylvestre), capitaine; 34 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Piart (Edmond), lieutenant; 35 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Pupier (Marcel-Pierre), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Grata (Pierre), capitaine; 33 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Condevaux (John-François), lieutenant; 32 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Daniel (Marcel-Louis-Charles), lieutenant; 32 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Drouilhet de Sigalas (Pierre), capitaine; 31 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.
Josserand (Rémy-Pierre-Alphonse), lieutenant; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Dubois (Emilien-Jean), lieutenant; 32 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Quillet (André), lieutenant; 30 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.
Pinsédez (Etienne-Louis-Emile), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Boisselet (Marie-Joseph-Xavier-Louis), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Martin (Gustave), capitaine; 33 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Rommel (Joseph-Edouard-Corneille), capitaine; 32 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Labaig (Edmond-Bernard-Jean-Joseph), lieutenant; 30 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Thomas (Yves-Emile-Francis-Célestin), lieutenant; 32 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Jonquières (Henri-Paul), sous-lieutenant; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Delacroix (Jean-Marie), lieutenant; 32 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Couly (Auguste-Marcel), lieutenant; 32 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.
Lemaire (Paul), lieutenant; 33 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Laurain (Georges-Léon), lieutenant; 32 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Foucault (Francis-Louis-Marie), lieutenant; 32 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Domange (Jacques-Paul-Eugène), lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Beaume (Marcel-Clément), lieutenant; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Taffaleau (André-Henri-Armand), sous-lieutenant; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Petremand (Henri-Maurice), lieutenant; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Andrieu (Louis-Jean-Pierre), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Perreau (Jean-Louis-Joseph), lieutenant; 30 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
De Montzey (Guy-Marie-Paul), lieutenant; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Deiorme (Marcel-Jean), lieutenant; 31 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Pernollet (Robert-Germain-André), capitaine; 26 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Manière (Alfred-Marcel), lieutenant; 30 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Valette (Antoine-Eugène), lieutenant; 30 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Isoux (Gaston-René), lieutenant; 27 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Dessalles (Rodolphe-Ferdinand-Alexandre-Joseph), lieutenant; 25 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.
Marchand (Emile-Edouard-René), lieutenant; 30 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Renouard-Larivière (Maurice-Louis-Jacques-José), lieutenant; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.
Renson (Marcel-Alexis), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Vidal (Marie-Pierre-Elie-Louis), lieutenant; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Train.

Benoit (Joseph), capitaine; 36 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Gilot (Emile-Armand), capitaine; 33 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Bayer (Eugène-Joseph), lieutenant; 30 ans de services; 8 campagnes; a été cité.
Herisson (Georges-François), lieutenant; 33 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Banel (Raymond-Jean-Marie), lieutenant; 31 ans de services; 3 campagnes; a été cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Ganet (Eugène-Georges-Gustave), lieutenant; 29 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Intendance.

INTENDANT MILITAIRE

Jacquemart (Frédéric-Pierre-Théodore), intendant militaire adjoint; 31 ans de services; 6 campagnes; a été blessé.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Giboury (Emile-Amand), lieutenant d'administration; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé.

Génie.

Gas (René-Antoine), capitaine; 36 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Moulinet (Charles-Emile), capitaine; 31 ans de services; 5 campagnes; a été cité.
Galland (Victor-Marius), lieutenant; 32 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Fouque (Maurice-Louis-Emile), lieutenant; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Beck (Charles-Gustave), lieutenant; 29 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Hervet (François-Hippolyte-Julien), lieutenant; 32 ans de services; 7 campagnes; a été cité.
Reynes (Louis-Clément-Joseph), capitaine; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.

Artillerie.

Deconinck (Gaston-Jules-Louis), capitaine; 31 ans de services; 6 campagnes; a été cité.
Lallement (Pierre-Marie-François), lieutenant; 32 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Micaelli (Pierre-Toussaint), lieutenant; 17 ans de services; 4 campagnes; a été cité.
Teillet (Pierre-Jean-Joseph), lieutenant; 31 ans de services; 2 campagnes; a été cité.

Service de santé.

Gueguiner (André), médecin capitaine; 20 ans de services; 9 campagnes; a été cité.

4° *DEGAGES DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES*

Infanterie.

Iriart (Jean), adjudant-chef, classe 1920, recrutement de Pau-Bayonne, mle 917; 29 ans de services; 19 campagnes; a été cité.
Claveau (Maximilien-Henri-Léon), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1631; 28 ans de services; 16 campagnes; a été cité.
Fleury (Auguste-André), adjudant, classe 1916, recrutement de Falaise, mle 372; 28 ans de services; 17 campagnes; a été blessé et cité.
Guillot (Louis-Etienne), adjudant-chef, classe 1919, recrutement d'Auxonne-Mâcon, le 276; 29 ans de services; 16 campagnes; a été cité.
Cannelas (André), adjudant-chef, classe 1916, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 519; 30 ans de services; 20 campagnes; a été cité.
Lacroix (Pierre-Joseph), adjudant-chef, classe 1925, recrutement de Nancy, mle 107; 28 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.
Finidori (Don-Jacques), adjudant-chef, classe 1907, recrutement d'Ajaccio, mle 1918; 28 ans de services; 14 campagnes; a été blessé et cité.
Nenert (Victor), adjudant, classe 1911, recrutement de Limoges, mle 1130; 28 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.
Heili (Augustin-Joseph), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Sélestat, mle 1895; 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Bris (Henri-Albert), adjudant, classe 1922, recrutement de Tunis, mle 298; 28 ans de services; 15 campagnes; a été cité.
Beraud (Alfred), adjudant-chef, classe 1911, recrutement de Bourg, mle 620; 28 ans de services; 14 campagnes; a été cité.
Said ou Hammou Moqqadem Aouel, classe 1934, recrutement du Maroc, mle 134/G; 30 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.
Du Genet (Maurice-Abel), adjudant-chef; classe 1917; recrutement de Poitiers; mle 700; 30 ans de services; 12 campagnes; a été cité.
Mettraux (Louis), adjudant-chef; classe 1922; recrutement d'Alger; mle 1661; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Pietrera (Ange-Marie-François); adjudant-chef; classe 1908; recrutement de Montpellier; mle 1910; 31 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité.
Varon (Charles-Albert-Auguste), adjudant-chef; classe 1912; recrutement Rouen-Nord; mle 130; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.
Leblanc (Jean-Baptiste), adjudant; classe 1909; recrutement de Nevers; mle 1159; 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.
Perrodin (Julien-Amand), adjudant-chef; classe 1922; recrutement d'Alger; mle 36; 27 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.
Picaud (Gabriel), adjudant; classe 1902; recrutement de Périgueux; mle 224; 28 ans de services; 8 campagnes; a été blessé et cité.
Faure (Jean-Baptiste-Eugène), adjudant-chef; classe 1913; recrutement de Saint-Etienne; mle 1187; 31 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.
Castera (Jean-Théodule), adjudant-chef, classe 1911; recrutement d'Auch; mle 242; 28 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.
Didier (Antoine), adjudant-chef, classe 1917, recrutement de Limoges; mle 2619; 29 ans de services; 10 campagnes; a été cité.
Branchard (Claudius-Marcel), adjudant; classe 1913; recrutement d'Annecy; mle 1831; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Renard (Louis-Gustave), adjudant-chef; classe 1907; recrutement de Lons-le-Saunier; mle 39; 28 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.

Barthelemy (Samuel); adjudant-chef; classe 1907; recrutement de Nîmes; mle 785; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Bourdonneau (Eugène), sergent; classe 1909, recrutement de Poitiers; mle 1008; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Sourice (Henri-Joseph-Louis), sergent; classe 1913; recrutement de Châtellerault-Tours; mle 920; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Escande (Pierre-Marie), sergent; classe 1913; recrutement de Carcassonne; mle 712; 28 ans de services, 4 campagnes; a été blessé et cité.

Manuby (Henri-François), sergent; classe 1913; recrutement de Riom; mle 459; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Jacquet (Francis-Louis), adjudant-chef, classe 1910; recrutement de Chalon-sur-Saône; mle 1069; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Perrot (Pierre-Antoine-Lazare), adjudant-chef; classe 1896; recrutement d'Auxonne; mle 1035; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Archenault (Jules-Maurice), sergent; classe 1915; recrutement d'Orléans; mle 1016; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Ducournau (Henri-Michel), sergent; classe 1914; recrutement de Mont-de-Marsan; mle 1188; 29 ans de services; 5 campagnes, a été blessé et cité.

Montembault (Joseph-Pierre), 2e classe; classe 1910; recrutement de Mayenne; mle 1029; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Claveau (Roger), sergent, classe 1910, recrutement de Blois; mle 339; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Lavergne (Marcel), 2e classe; classe 1916; recrutement de la Seine; 3e bureau; mle 3606; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Veillet (Valentin-Marie), adjudant-chef; classe 1911; recrutement de Rennes; mle 2741; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Miramont (Pierre), 1re classe, classe 1909; recrutement de Pau-Bayonne; mle 1397; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Collomb (Joseph-René), sergent; classe 1912; recrutement de la Seine; 2e bureau; mle 64; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Duclos (Louis-Adolphe), 1re classe; classe 1915; recrutement de la Seine; 3e bureau; mle 4258; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Hennequin (Théodore-Marie-Louis-Hubert), adjudant-chef; classe 1922; recrutement de Belfort; mle 1092; 28 ans de services, 3 campagnes; a été blessé et cité.

Lebrun Grandie (Prosper-Louis), sergent; classe 1914; recrutement de Bordeaux, mle 3304; 29 ans de services, 5 campagnes; a été blessé et cité.

Lavayssière (Paul-Pierre), adjudant-chef; classe 1907; recrutement de Cahors; mle 531; 28 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Dehaine (Léon-Juvénal), sergent, classe 1905; recrutement d'Avesnes; mle 8; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

Perrier (Fernand-Séraphin), 2e classe; classe 1918; recrutement de Bourgoin; mle 307; 29 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.

Barbier (Emile-Jean), sergent-chef; classe 1928; recrutement de Versailles; mle 158; 25 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.

Jutier (Jean), adjudant; classe 1907; recrutement de Roanne; mle 519; 27 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Errecaret (Dominique), adjudant; classe 1909; recrutement de Pau; mle 1444; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Prost (Joannès-Marius), sergent; classe 1915; recrutement de Lyon-Central; mle 357; 29 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Batho (Charles), adjudant-chef, classe 1911; recrutement de Nevers; mle 1280; 28 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Valleix (Joseph-François-Pierre), sergent; classe 1914; recrutement de Riom; mle 2121; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

Revest (Albert-Victorin), sergent; classe 1916; recrutement de Toulon; mle 84; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

Chartier (Joseph-François), sergent; classe 1914; recrutement d'Angers; mle 566; 25 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Onillon (Alphonse), sergent; classe 1911; recrutement d'Angers-Cholet; mle 407; 19 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Hassan (Baki-Effendi), adjudant-chef; classe 1934; recrutement d'Oran; mle 2367; 23 ans de services; 19 campagnes; a été blessé et cité.

Helten (Armand-Charles-Ernest), adjudant-chef; classe 1950; recrutement de Strasbourg; mle 17765; 21 ans de services; 18 campagnes; a été blessé et cité.

Mattei (François-Marie), adjudant-chef; classe 1920; recrutement d'Alger; mle 2208; 24 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.

Pascal (Charles), adjudant-chef; classe 1911; recrutement de Clermont-Ferrand; mle 1090; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Vales (Bernard), caporal; classe 1913; recrutement de Montauban; mle 766; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé.

Aubert (André), adjudant; classe 1911; recrutement de Troyes; mle 817; 21 ans de services; 14 campagnes; a été blessé et cité.

Berthelot (Hubert-Gabriel), adjudant-chef; classe 1923; recrutement de la Seine (2e bureau); mle 540; 28 ans de services; 13 campagnes; a été blessé et cité.

Didier (René-Léon-Auguste), sergent; classe 1916; recrutement de Nancy; mle 718; 29 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

Husson (Louis), adjudant; classe 1902; recrutement de Mézières; mle 790; 28 ans de services; 18 campagnes; a été cité.

Jacquier (Joseph), sergent; classe 1912; recrutement de Bourgoin; mle 450; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Lahoille (Marcel-Louis-Alexandre), aspirant; classe 1917; recrutement de Marseille; mle 2418; 29 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Prud'homme (Fernand-Edmond), aspirant; classe 1915; recrutement de Soissons; mle 92; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Razbinski (Antoine), adjudant-chef, classe 1933; recrutement d'Oran; mle 33-921 x 2691; 20 ans de services; 17 campagnes; a été blessé et cité.

Ricca (Louis-Henri-Albert), 2e classe; classe 1916; recrutement de Nouméa; mle 882; 24 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Tizeau (Louis-Gabriel), sergent; classe 1906; recrutement du Blanc-Châtellerault; mle 1363; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Touyaa-Lamazou (Louis-Romain), 2e classe; classe 1914; recrutement de Montpellier; mle 2040; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Maistret (Léon-Hubert), maréchal des logis; classe 1908; recrutement de Vesoul; mle 73; 28 ans de services; 15 campagnes; a été blessé et cité.

Menil (Léon-Marie), adjudant-chef; classe 1921; recrutement de Chartres; mle 44; 28 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

Etienne (Raoul-Louis), adjudant-chef; classe 1913; recrutement de Béziers; mle 89; 32 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

Condamine (Jean-Marie-Paul), adjudant; classe 1901; recrutement de Tulle; mle 990; 31 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

Ducasse (Marcellin), adjudant-chef; classe 1900; recrutement de Tarbes; mle 1193; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Florence (Paul-Marcellin), adjudant-chef; classe 1899; recrutement de Foix; mle 877; 28 ans de services; 9 campagnes; a été cité.

Combes (Louis-François), adjudant-chef; classe 1911; recrutement de Carcassonne; mle 99; 28 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.

Bacot (Emile-Louis-Antoine), maréchal des logis; classe 1914; recrutement de Toulouse; mle 1415; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

De Ranst de Berchem de Saint-Brisson (Yves-Costin), aspirant; classe 1921; recrutement d'Epinal; mle 3015; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.

Robas (Victor), adjudant-chef; classe 1916; recrutement de Valenciennes; mle 1029; 28 ans de services; 7 campagnes; a été cité.

Chazeix (Laurent-Marie-Francisque), adjudant-chef; classe 1906; recrutement de Riom; mle 1157; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Pezon (André-Marie-Jean), maréchal des logis; classe 1915; recrutement de Tours; mle 282; 28 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Bouquain (Adrien), maréchal des logis; classe 1907; recrutement de la Seine; 3e bureau; mle 2336, 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Artillerie.

Frojean (Georges-Gabriel-François), adjudant-chef; classe 1921; recrutement de Nantes; mle 1263; 28 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.

Levain (Charles-Jean-Joseph), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Besançon-Belfort, mle 105; 28 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

Fonder (Edouard), adjudant-chef, classe 1902, recrutement de Thionville, m'e 87; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Marciliegeon (Eugène), adjudant-chef, classe 1912, recrutement de Guéret, mle 696; 28 ans de services; 7 campagnes; a été blessé et cité.

Kaba (Jean-Maurice), adjudant-chef, classe 1914, recrutement de Bordeaux, mle 1452; 29 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Perrier (Paul-Casimir), adjudant, classe 1901, recrutement de Nîmes, mle 127; 27 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Simon (Georges-Ferdinand-Jean), maréchal des logis, classe 1920, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 4195; 28 ans de services; 3 campagnes; a été cité.

Camugli (Pierre), maréchal des logis, classe 1905, recrutement de Marseille, mle 2318; 24 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Mimouni (Joseph), 2e classe, classe 1912, recrutement de Tunis, mle 294; 18 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Dabezies (René-Marcel), adjudant-chef, classe 1920, recrutement d'Auch, mle 182; 30 ans de services; 3 campagnes; a été blessé et cité.

Oudot (Henri), adjudant, classe 1897, recrutement de Langres, mle 379; 28 ans de services; 13 campagnes; a été cité.

Raynal (André-Jean), 2e classe, classe 1916, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1917; 29 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Train.

Brisson (Maurice-Fernand-Léon), adjudant-chef, classe 1917, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 657; 28 ans de services; 15 campagnes; a été cité.

Chevreuil (Samuel-Camille-Gaston), brigadier, classe 1910, recrutement d'Angers, mle 1515; 29 ans de services; 5 campagnes; a été cité.

Williet (Hyacinthe-Emile-René-Henry), 2e classe, classe 1904, recrutement de Nancy, mle 333; 25 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

Gilard (Marcel-Didier-Félix), 2e classe, classe 1917, recrutement d'Auch, mle 685; 29 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Chancellerie.

Pinson (Yves-Auguste-Louis), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Saint-Omer, mle 2207; 32 ans de services; 13 campagnes; a été cité.

Ghigo (Charles-Antoine), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Toulon, mle 704; 31 ans de services; 3 campagnes; a été cité.

Agents des corps de troupe.

Lacombe (Jacques-Pierre), adjudant-chef, classe 1921, recrutement de Vesoul, mle 231; 28 ans de services; 15 campagnes; a été cité.

Bernardin (Robert), adjudant-chef, classe 1917, recrutement de Besançon, mle 3149; 31 ans de services; 6 campagnes; a été blessé et cité.

Bouchut (Roger-Georges), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 2379; 31 ans de services; 10 campagnes; a été cité.

Bonneau (Léonce), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Niort, mle 1178; 31 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Recrutement.

Lemaître (Auguste-Pierre), adjudant-chef, classe 1911, recrutement du Mans, mle 758; 28 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Intendance.

Moreau (Fernand-Georges-Edgar), sergent, classe 1913, recrutement d'Auxerre, mle 1299; 30 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Rouger (Michel-Louis-Alphonse-Joseph), sergent, classe 1911, recrutement d'Auxerre, mle 349; 16 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Génie.

Sivadier (Olivier-Octave), adjudant-chef, classe 1908, recrutement de Niort-Poitiers, mle 412; 29 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.

Vachier (Louis-Antoine), adjudant-chef, classe 1920, recrutement de Digne, mle 689; 30 ans de services; 8 campagnes; a été cité.

Cormier (Prosper-Marcel-Jules), adjudant-chef, classe 1924, recrutement d'Angers-Châtelet, mle 136; 28 ans de services; 4 campagnes; a été cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Pouymayou (Jules), adjudant-chef, classe 1920, recrutement de Pau-Bayonne, mle 2134; 29 ans de services; 21 campagnes; a été cité.

Bonin (René-André), adjudant-chef, classe 1921, recrutement d'Angers, mle 207; 28 ans de services; 22 campagnes; a été cité.

Renaud (Alcide), adjudant-chef, classe 1898, recrutement de Saintes, mle 676; 28 ans de services; 17 campagnes; a été blessé et cité.

Vicaire (Jean-Léonard-Joseph), 1re classe, classe 1925, recrutement de Besançon, mle 25-251-1255; 24 ans de services; 18 campagnes; a été blessé et cité.

Raffaillac (René-Jean-Victorien), adjudant-chef, classe 1909, recrutement du Puy, mle 69; 26 ans de services; 15 campagnes; a été cité.

Humbert (Pierre-Philibert), adjudant-chef; classe 1910; recrutement de Mâcon; mle 701; 28 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.

Denier (François-Gustave), adjudant; classe 1905; recrutement de Belfort; mle 1813; 29 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.

Billaud (Jean-Baptiste), adjudant; classe 1904; recrutement de Châtelet; mle 685; 28 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.

Garrigue (Edouard), adjudant-chef; classe 1919; recrutement de Cahors; mle 757; 26 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.

Simoni (François-Marie), sergent; classe 1912; recrutement d'Ajaccio; mle 413; 14 ans de services; 10 campagnes; a été blessé.

Brun (Joseph), sergent-chef; classe 1921; recrutement de Riom; mle 25; 28 ans de services; 16 campagnes; a été cité.

Tristani (Don-Charles), adjudant; classe 1912; recrutement d'Ajaccio; mle 1694; 31 ans de services; 9 campagnes; a été blessé et cité.

Verrier (Gaston-Marius), caporal-chef; classe 1918; recrutement de Belfort; mle 1410; 28 ans de services; 4 campagnes; a été blessé et cité.

Wendling (Joseph-Pierre-Jean), adjudant; classe 1892; recrutement de la Seine; 6e bureau; mle 2930; 27 ans de services; 12 campagnes; a été blessé et cité.

Malacarnet (Jean-Alexandre-Edmar), sergent-chef; classe 1923; recrutement de Cayenne; mle 78; 20 ans de services; 11 campagnes; a été blessé et cité.

Artillerie.

Cazavant (Jean-Pierre), maréchal des logis, classe 1896; recrutement de Tarbes, mle 1572; 28 ans de services; 10 campagnes; a été blessé et cité.

Mouhot (Jacques), maréchal des logis chef; classe 1931; recrutement de Mont-de-Marsan; mle 1833; 17 ans de services; 6 campagnes; a été cité.

Le Sommier (Jean-Marie), 2e classe; classe 1915; recrutement de Guingamp, mle 2238; 29 ans de services; 5 campagnes; a été blessé et cité.

Spinosi (François-Xavier), adjudant-chef; classe 1918; recrutement d'Ajaccio; mle 251; 28 ans de services; 12 campagnes; a été cité.

Agents administratifs des corps de troupe.

Saviard (Georges-Etienne), adjudant-chef; classe 1922; recrutement de la Seine; 2e bureau; mle 5362; 30 ans de services; 20 campagnes; a été cité.

Quiniou (François-Auguste), adjudant chef; classe 1924; recrutement de Brest; mle 2946; 31 ans de services; 17 campagnes; a été cité.

Par décret en date du 9 décembre 1955 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées; vu la déclaration du conseil de l'ordre nationale de la Légion d'honneur du 19 novembre 1955 portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur est attribuée, à titre posthume, aux militaires désignés ci-après:

Daubagna (Lucien-Gaston), capitaine.
Ceccaldi (Paul-Toussaint-Guy), sous-lieutenant.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre, les intéressés ayant fait l'objet d'une citation individuelle.

Décret du 15 décembre 1955 relatif à la levée de servitudes d'ouvrages de fortifications.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu les lois des 10 juillet 1791, 17 juillet 1819 et 10 juillet 1851 concernant le classement et la conservation des places de guerre et postes militaires, ainsi que les servitudes imposées à la propriété autour des fortifications pour la défense de l'Etat;

Vu le décret réglementaire du 10 août 1853 pour l'application des lois précitées;

Vu l'article 35 de la loi du 19 mars 1928;

Vu le décret du 6 août 1936 (*Journal officiel* du 6 septembre 1936) classant les ouvrages de Chalampe-Nord-Ouest, Chalampe-Sud-Ouest, Chalampe-berge Sud, du pont rail de Chalampe-Sud, du pont rail de Chalampe-Nord, dans la première série des places de guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 6 août 1936 portant classement dans la première série des places de guerre des ouvrages de Chalampe-Nord-Ouest, Chalampe-Sud-Ouest, Chalampe-berge Sud, du pont rail de Chalampe-Sud, du pont rail de Chalampe-Nord, situés dans le département du Haut-Rhin, est modifié ainsi qu'il suit:

« Les zones de servitudes des ouvrages de Chalampe-berge Sud, du pont rail de Chalampe-Sud et du pont rail de Chalampe-Nord sont supprimées.

« Les zones de servitudes de l'ouvrage de Chalampe-Sud-Ouest sont réduites à la zone de fortifications.

« Les zones de servitudes de l'ouvrage de Chalampe-Nord-Ouest sont supprimées au Sud de la ligne constituée par la crête du talus Sud de la voie ferrée Mulhouse—Muhlheim.

« Les terrains sur lesquels portent ces modifications sont figurés par une teinte plate orange sur le plan annexé au présent décret ».

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

PIERRE BILLOTTE.

Décret portant concession de la médaille militaire (active).

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1955: page 10779, 2e colonne, 22e ligne, au lieu de: « Bazoin (Marc-Robert) », lire: « Bazouin (Marc-Robert) ».

Décret portant nomination au grade de sous-lieutenant dans les différents corps des officiers de réserve de l'armée de l'air des aspirants et sergents élèves officiers de réserve de l'armée de l'air, titulaires du brevet de préparation militaire supérieure, et qui ont subi avec succès l'examen de fin de cours de peloton d'élèves officiers de réserve (promotion « Caen 54 D » P. M. S.).

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1955: page 11231, 2e colonne, au lieu de: « Rapboz (Jean-Claude-Julien), né le 25 juillet 1933 », lire: « Raphoz (Jean-Claude-Julien), né le 25 juillet 1933 ».

Décret portant nomination d'officiers dans la réserve de l'armée de mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 décembre 1955: page 11715, 2e colonne, avant-dernier alinéa, au lieu de: « Morel (J.-A.-G.-L.) », lire: « Morelle (J.-A.-G.-L.) » (le reste sans changement).

Concours pour le recrutement d'un ingénieur de 3e classe de travaux des télécommunications (personnels militaires placés sous le statut des officiers) (année 1955).

Le secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées,

Vu la loi du 3 juillet 1935 modifiée portant création au ministère de la guerre d'un service des fabrications d'armement;

Vu l'article 16 de la loi n° 50-857 du 24 juillet 1950 créant le corps des ingénieurs de travaux des télécommunications;

Vu le décret n° 52-1124 du 6 octobre 1952 fixant les conditions de recrutement des ingénieurs de travaux d'armement, applicables aux ingénieurs de travaux des télécommunications en vertu de l'article 16 de la loi n° 50-857 du 24 juillet 1950 susvisée;

Vu l'arrêté du 20 mai 1953 relatif au recrutement d'ingénieurs de 3e classe de travaux d'armement et d'ingénieurs de 3e classe de travaux des télécommunications parmi les titulaires du diplôme d'ingénieur délivré par certaines écoles,

Arrête:

Art. 1er. — Est ouvert en 1955 un concours sur titres pour le recrutement d'un ingénieur de 3e classe de travaux des télécommunications parmi les titulaires du diplôme d'ingénieur délivré par les écoles dont la liste est donnée par l'arrêté du 20 mai 1953.

Art. 2. — Le directeur des études et fabrications d'armement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 novembre 1955.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur du cabinet,

PIERRE TOUBHANS.

Régies d'avances.

Par arrêté du 1er décembre 1955, les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 30 septembre 1955 portant création de régies d'avances auprès des établissements et services de la direction technique et industrielle de l'aéronautique, modifié par l'arrêté du 29 octobre 1955, sont à nouveau modifiées comme suit:

. . . . . .

« Atelier industriel de l'aéronautique de Blida, 13.500.000 F ».

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

Par arrêté du 5 décembre 1955, le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur de l'entrepôt de l'armée de l'air n° 601, à Châteaudun (Eure-et-Loir), est fixé à 7.900.000 F, répartis comme suit:

7.400.000 F: dépenses de personnel.
500.000 F: dépenses de matériel.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu l'arrêté interministériel du 3 août 1954 relatif à l'institution de régies d'avances auprès des directions, services et établissements de la marine;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1954 portant institution de régies d'avances auprès de directions locales des constructions et armes navales, des services administratifs de l'aéronautique navale régionale et d'établissements de la marine hors des ports,

Arrête:

Art. 1er. — Le montant maximum des avances pouvant être consenties au régisseur du service des approvisionnements en matériel de l'aéronautique navale à Toussus-le-Noble est porté de 8 millions à 10.500.000 F, à compter du 1er janvier 1956.

Art. 2. — Le directeur de la comptabilité générale de la marine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:

Le délégué du ministre (marine),

ROBERT COUSIN.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu l'arrêté interministériel du 10 mai 1955 déterminant les conditions dans lesquelles des régies d'avances peuvent être constituées auprès des secteurs sociaux du service de l'action sociale des forces armées,

Arrête:

Art. 1er. — L'arrêté du 18 juin 1955 est modifié comme suit:

Article 1er, au lieu de:

Secteur social de Bordeaux	700.000 F.
Secteur social de Metz	700.000

Mettre:

Secteur social de Bordeaux	1.000.000 F.
Secteur social de Metz	1.000.000

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

GUILLAUME WIDMER.

Répartition des crédits de l'exercice 1955.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu l'article 9 de la loi n° 48-1995 du 31 décembre 1948 portant ouverture de crédits provisoires et autorisation d'engagement de dépenses au titre des dépenses militaires pour les mois de janvier et février 1949;

Vu la loi n° 55-1014 du 6 août 1955 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la défense nationale et des forces armées pour les exercices 1955 et 1956,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits de payement ouverts au ministre de la défense nationale et des forces armées, au titre de l'exercice 1955, par la loi n° 55-1014 du 6 août 1955 et par des textes spéciaux, une somme de 6.167.429.000 F est définitivement annulée conformément à l'état A annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de la défense nationale et des forces armées, au titre de l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-1014 du 6 août 1955 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 6.167.429.000 F répartis par service et par chapitre conformément à l'état B annexé au présent arrêté.

Art. 3. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 1955.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Pour le ministre et par délégation:

Le délégué du ministre (marine),

ROBERT COUSIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur du budget,

ROGER GOETZE.

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1955.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits annulés.
		Milliers de francs.
	Défense nationale.	
	SECTION COMMUNE	
33-91	Prestations et versements obligatoires « Marine ».....	43.447
	SECTION MARINE	
33-91	Prestations et versements obligatoires.....	6.123.982
	Total pour l'état A.....	6.167.429

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice 1955.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts.
		Milliers de francs.
	Défense nationale.	
	SECTION COMMUNE	
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES	
31-43	Corps de contrôle « Marine ». — Soldes, traitements et indemnités.....	7.981
31-82	Service cinématographique des armées. — Soldes, traitements et indemnités.....	13.620
31-83	Service de l'action sociale. — Soldes, traitements et indemnités.....	21.846
	Total pour la section commune.....	43.447
	SECTION MARINE	
	TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES	
31-01	Traitements et indemnités du secrétaire d'Etat, des membres de son cabinet et des personnels civils de l'administration centrale	29.000
31-02	Soldes et indemnités des personnels militaires de l'administration centrale.....	72.000
31-11	Armes et services. — Soldes et indemnités des officiers	365.000
31-12	Armes et services. — Soldes et indemnités des officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins	1.850.000
31-13	Soldes et indemnités des militaires en disponibilité, non-activité, réforme ou congé.....	30.000
31-21	Personnels divers. — Traitements et indemnités des personnels civils.....	41.000
31-22	Commissariat, travaux maritimes et comptabilité des matières. — Traitements et indemnités des personnels civils.....	50.000
31-23	Constructions et armes navales. — Soldes, traitements et indemnités des personnels techniques militaires et des personnels civils	295.000
31-31	Personnels divers. — Salaire et accessoires de salaire des personnels ouvriers.....	32.000
31-32	Commissariat, travaux maritimes et bases aéronavales. — Salaires et accessoires de salaire des personnels ouvriers.....	520.000
31-33	Constructions et armes navales. — Salaires et accessoires de salaire des personnels ouvriers	2.825.982
	Total pour le titre III.....	6.109.982
	TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES	
46-11	Délégations de solde aux familles des militaires tués, disparus ou prisonniers.....	14.000
	Total pour la section Marine.....	6.123.982
	RECAPITULATION	
	Section commune.....	43.447
	Section Marine.....	6.123.982
	Total pour l'état B.....	6.167.429

Cadres et spécialités du personnel militaire féminin des armées de l'air et de mer.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu le décret n° 51-1197 du 15 octobre 1951 portant statut du personnel des cadres militaires féminins;

Vu l'arrêté du 13 février 1952 portant institution des cadres et spécialités du personnel militaire féminin de l'armée de l'air,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 13 février 1952 est complété comme suit:

I. — CADRE DES SPÉCIALISTES FÉMININES DU SERVICE DE SANTÉ DE L'AIR

B. — *Catégories.*

Ajouter:

« 9° Technicienne de diététique;

« 10° Manipulatrice en électro-encéphalographie. »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
GUILLAUME WIDMER.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu le décret n° 51-1197 du 15 octobre 1951 portant statut du personnel des cadres militaires féminins;

Vu l'arrêté du 29 mai 1952 portant fixation des cadres et spécialités des personnels militaires féminins de l'armée de mer,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 29 mai 1952 est modifié et complété comme suit:

I. — CADRE GÉNÉRAL DES SPÉCIALISTES FÉMININES

b) *Catégories.*

Supprimer: « Conseillère d'orientation, psychotechnicienne ».

II. — CADRE DES SPÉCIALISTES FÉMININES DU SERVICE DE SANTÉ

b) *Catégories.*

Entre: « sage-femme », et « manipulatrice radio », intercaler:

« Conseillère d'orientation, psychotechnicienne;

« Technicienne de diététique;

« Manipulatrice en électro-encéphalographie. »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
GUILLAUME WIDMER.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu le décret n° 52-560 du 19 mai 1952 fixant la liste des diplômes supérieurs permettant l'accès direct dans la 3e classe des cadres militaires féminins, modifié par les décrets n° 52-1316 du 15 décembre 1952 et n° 55-89 du 18 janvier 1955;

Vu l'arrêté ministériel du 29 mai 1952 portant fixation des cadres et spécialités des personnels militaires féminins de l'armée de mer, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété;

Vu l'arrêté du 17 juin 1955 fixant la liste par cadres et spécialités des diplômes supérieurs permettant l'accès direct à la 3e classe des personnels féminins de l'armée de mer,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté ministériel du 17 juin 1955 est complété comme suit:

II. — CADRE DU SERVICE DE SANTÉ

Ajouter:

« Assistante de psychologie. Licence de psychologie. »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
GUILLAUME WIDMER.

Autorisation d'ouverture d'un concours de recrutement de techniciens d'études et de fabrications du commissariat et de la santé de la marine.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 48-1137 du 14 septembre 1948, et notamment son article 14, modifié par l'article 29 de la loi du 24 mai 1951 (loi de finances pour l'exercice 1951), déterminant les conditions selon lesquelles sont organisés les concours ouvrant l'accès aux emplois publics;

Vu le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant le statut commun des corps de techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale;

Vu le décret n° 53-1223 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant les dispositions statutaires complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications régis par le décret ci-dessus;

Vu l'arrêté n° 63 sur le recrutement des techniciens d'études et de fabrications du commissariat et de la santé de la marine,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est autorisée, dans le courant de l'année 1956, l'ouverture d'un concours pour le recrutement de deux techniciens d'études et de fabrications du commissariat et de la santé de la marine (spécialité: métallurgiste).

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1955.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
Pour le ministre et par délégation:
Le délégué du ministre (marine),
ROBERT COUSIN.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Comité consultatif de règlement amiable des marchés de la marine.

Par arrêté du ministre de la défense nationale et des forces armées en date du 7 décembre 1955, MM. Narme et Frottiée, de la chambre syndicale nationale des constructeurs de navires en bois et des industries connexes, ont été nommés membres du comité consultatif de règlement amiable des marchés de la marine.

Armée de l'air (réserve).

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 novembre 1955: page 11342, 1re colonne, 2e texte, I. Corps des sous-officiers de réserve du personnel navigant, au lieu de: « Laval (Lucien-Amédée), né le 27 février 1932 », lire: « Laval (Lucien-Amédée), né le 23 février 1932 »; 2e colonne, 12e ligne, au lieu de: « Tiournes (Hubert), né le 29 avril 1931 », lire: « Tournes (Hubert), né le 29 avril 1931 ».

Poste aux armées.

Par décision en date de ce jour, l'officier de réserve désigné ci-dessous est placé dans la position hors cadres, au titre du corps spécial de la poste aux armées, et affecté pour administration à l'état-major de région désigné ci-après:

ETAT-MAJOR DE LA 1re RÉGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le lieutenant Rambler (Prosper-Rémi), subdivision de Versailles.

Service des essences des armées.

Par décision du 2 décembre 1955, sont nommés dans le corps des agents techniques du service des essences des armées (active):

Avec le grade d'agent technique ordinaire de 3e classe.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1956.)

Les candidats reçus au concours dont les noms suivent:

1er tour (concours). M. Sudrot (Raymond-Lucien).

2e tour (concours). M. Le Sauce (Eugène).

Service des poudres.

Par arrêté en date du 3 décembre 1955, M. l'ingénieur militaire de 2e classe des poudres Cocu (Jean) est placé hors cadres, en mission, au titre des Charbonnages de France, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1955.

Liste des médecins et pharmaciens militaires ayant obtenu le titre de chirurgien ou de pharmacien chimiste des hôpitaux militaires.

Par décision en date du 1er décembre 1955, sont nommés, à la suite des concours ouverts en 1955 (armée de terre):

1° *Chirurgiens des hôpitaux militaires*

M. le médecin commandant Delrieu (André-Victor), assistant des hôpitaux militaires, forces françaises en Allemagne.

Les médecins capitaines:

M. Lacolley (Pierre-Paul-Alexandre), assistant des hôpitaux militaires, 10e région militaire.

M. Viarnaud (Guy-Emile), assistant des hôpitaux militaires, forces françaises en Allemagne.

M. Farizon (Fernand-Louis-Antoine), assistant des hôpitaux militaires, 10e région militaire.

M. Isnard (Jean-Julien), assistant des hôpitaux militaires, 10e région militaire.

2° *Pharmacien chimiste des hôpitaux militaires.*

M. le pharmacien capitaine Billerach (Georges), 5e région militaire.

Liste des militaires radiés du peloton d'élèves officiers de réserve de l'air.

Promotion « Caen 55 B ».

Admissions insérées au *Journal officiel* du 6 août 1955, page 7888.

Référence de radiation: décision ministérielle n° 13884/DN/A/CAB/EMP/PM du 5 novembre 1955.

Astier (Charles-R.).
Astruc (Claude-E.-J.).
Carry (Robert-R.-A.).
Devismes (Bernard-P.-L.).
Pironon (Bernard-M.-A.).
Vernet (Jacques-A.-J.).

Promotion « Caen 55 C ».

Admissions insérées au *Journal officiel* du 3 novembre 1955, page 10839.

Référence de radiation: décision ministérielle n° 13884/DN/A/CAB/EMP/PM du 5 novembre 1955.

Albouy (Michel-J.-L.).
Ansart (Etienne-H.).
Babilotte (Robert-J.).
Baudechon (Michel-A.).
Benays (Claude).
Bonis-Charancle (Jean-P.-M.-E.).
Bousquet-Melon (Jean-V.-M.).
Boutier (Michel).
Bretegnier (Michel-A.).
Brisset (Jean-L.-H.).
Cabannes (René-J.-L.).
Castan (Robert-M.-J.).
Cayser (Guy-R.-M.).
Charlot (René-A.-A.).
Clin (Bernard-F.-M.).
Creuzillet (Daniel-G.).
Cros (Jean-L.).
Darteyron (Guy).
Delarue (Jean-C.-G.-G.).
Dupont (Guy-L.-M.-J.).
Gariod (Roger-L.).
Geyer (Jean-A.-A.).
Gilliéron (Claude-M.).
Girard (Henri-M.-P.-A.).
Guélou (André-A.-L.).
Jouvellier (Robert-B.).
Kunz (Bernard-E.).
Lachambre (René-E.).
Laplane (Jean-M.-J.-A.).
Laugier (Marcel-D.-A.).
Lavigne (Paul-L.-M.).
Lebrun (Bernard-F.-E.).
Lefebvre (Bernard-A.-A.).
Lemarié (Louis-E.-J.).
Libérator (Louis).
Lignière (Jean-P.-L.).
Maquaire (Jean-P.-C.-A.).
Marcellot (André).
Marin (Maximilien-J.-M.).
Martin (Hervé-A.-W.).
Millet (Jacques-A.-C.-H.).
Nerry (Marcel-L.-C.).
Paturcau (Guy-R.-L.).
Pécot (Jean-F.-G.-L.).
Rasmus (Jacques-M.-L.).
Renaudin (Pierre-G.)
Reymond (Pierre-M.-M.).
Rippe (Charles-L.-E.).
Rousseau (Bernard-M.-L.-C.).
Santandréa (Louis-J.-C.).
Seguin (Maurice).
Silhouette (Jean-M.-M.).
Stilimunkes (Pierre-J.).
Tafani (Jean-E.).
Thouzellier (Jean-E.-J.).
Thuillier (André-B.-R.).
Tromel (Jacques-R.-M.).
Valtille (Guy-L.-E.).
Vasseur (Alain-E.-A.).
Verdier (Raymond-M.-J.-C.).
Vincenot (Roger-P.-M.).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 1er décembre 1955 relatif à la concession d'un télésiège par la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte (Isère).

Par décret en date du 1er décembre 1955, a été approuvée la délibération du conseil municipal de Saint-Nizier-du-Moucherotte en date du 18 juin 1955 concernant la concession d'un télésiège dans cette commune.

Transfert de crédits.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'état aux finances et aux affaires économiques,

Vu l'article 28 de la loi n° 55-299 du 17 mars 1955;

Vu la loi n° 55-355 du 3 avril 1955,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts par la loi n° 55-355 du 3 avril 1955 et par des textes spéciaux, une somme de 600.000 F est définitivement annulée sur le chapitre 33-92: « Prestations et versements facultatifs » du budget de l'intérieur pour l'exercice 1955.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'intérieur au titre de l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-355 du 3 avril 1955 et par des textes spéciaux, un crédit de 600.000 F applicable au chapitre 34-12: « Sûreté nationale. — Matériel ».

Art. 3. — Le directeur des services financiers et du contentieux au ministère de l'intérieur et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1955.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le secrétaire général,
RENÉ PAIRA.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Suspension de maire.

M. Saada (Emmanuel) a été suspendu de ses fonctions de maire de la commune des Mujouls (Alpes-Maritimes), par arrêté en date du 9 décembre 1955, pour une durée de trois mois, à dater de la notification à l'intéressé de l'arrêté du préfet des Alpes-Maritimes en date du 13 novembre 1955.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Transfert de crédits.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 54-1249 du 21 décembre 1954 relative aux développements des crédits affectés aux dépenses du ministère des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques) pour l'exercice 1955;

Vu l'article 28 de la loi n° 55-299 du 17 mars 1955,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre des finances et des affaires économiques sur l'exercice 1955 par la loi n° 54-1249 du 21 décembre 1954 et par des textes spéciaux, est définitivement annulée une somme de 1.600.000 F applicable au chapitre 33-92: « Prestations et versements facultatifs » du budget des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

Art. 2. — Il est ouvert au ministre des finances et des affaires économiques, sur l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 54-1249 du 21 décembre 1954 et par des textes spé-

(Supplément.)

ciaux, un crédit d'un montant de 1.600.000 F applicable au chapitre 31.32: « Institut national de la statistique et des études économiques. — Matériel » du budget des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

Art. 3. — Le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques et le chef du service de l'administration générale au secrétariat d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1955.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le conseiller technique,
J. CAZES.

Cessation d'effet des contrats souscrits auprès d'une société de crédit différé.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 24 mars 1952 relative aux entreprises de crédit différé;

Vu le décret n° 52-1326 du 15 décembre 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 24 mars 1952 relatif aux contrats de crédit différé, et notamment son article 22;

Vu le décret n° 53-1023 du 16 octobre 1953 portant règlement d'administration publique relatif à la constitution, au fonctionnement et au contrôle des entreprises de crédit différé, et notamment son article 12;

Vu l'arrêté du 20 avril 1954 portant refus d'autorisation de la société dite Union mutuelle immobilière;

Vu l'ordonnance du président du tribunal de commerce de la Seine du 24 mai 1954 désignant M. Fayein comme liquidateur de la société dite Union mutuelle immobilière;

Vu la requête présentée le 9 novembre 1955 par M. Fayein, liquidateur de la société de crédit différé Union mutuelle immobilière,

Arrête:

Art. 1er. — Les contrats souscrits par la société de crédit différé dite Union mutuelle immobilière, 36, rue de Provence, à Paris, et qui, le 20 avril 1954, n'avaient pas fait l'objet d'une attribution ou qui, à ce même jour, n'avaient fait l'objet que d'une attribution partielle, cessent d'avoir effet à compter de cette date.

La date d'attribution est celle qui est définie à l'article 22 du règlement d'administration publique n° 52-1326 du 15 décembre 1952.

Art. 2. — Le directeur des assurances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE BESSE.

Ordonnateurs secondaires.

Par arrêté du 26 août 1955, M. Peyrou, chef du service du budget et de l'ordonnancement des forces françaises en Allemagne, est désigné en qualité d'ordonnateur secondaire des dépenses de fonctionnement des services de la paierie générale de France en Allemagne.

Il liquide et mandate, conformément aux règles de la comptabilité publique, les dépenses imputables sur les crédits qui lui sont délégués à cet effet par le ministre des finances et des affaires économiques.

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er août 1955.

Comité de coordination des enquêtes statistiques.

Par arrêté en date du 8 décembre 1955, M. Jean-Marcel Jeanneney, professeur à la faculté de droit de l'université de Paris, a été désigné comme membre du comité de coordination des enquêtes statistiques, en remplacement de M. le professeur André Marchal.

Inspection générale des finances.

Par arrêtés en date du 14 décembre 1955:

MM. Labussière (Jean), Mayoux (Jacques), Dargenton (Philippe), inspecteurs des finances de 3e classe, ont été nommés inspecteurs des finances de 2e classe, à compter du 1er janvier 1956.

M. Roland-Billecart (Yves), inspecteur adjoint des finances, a été nommé inspecteur des finances de 3e classe, à compter de la même date.

MM. Cardin (Christian), de Clermont-Tonnerre (Thierry), Coquelin (Louis), Chaix de Lavarene (Christian), de Sailly (Jean), inspecteurs des finances de 1re classe en disponibilité, ont été admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à la retraite, en vue de bénéficier d'une pension proportionnelle à jouissance différée.

Administration centrale des affaires économiques.

Par arrêté du 24 novembre 1955, MM. Martin Wilkonski (Yvan) et Frotien de La Coste Messelière (Louis), administrateurs civils de 3e classe (1er échelon) à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques, sont reclassés au 2e échelon de leur grade, à compter du 7 août 1955, compte tenu de 11 mois et 24 jours de services militaires.

Administration centrale des finances.

TABLEAU D'AVANCEMENT DE CLASSE, POUR L'ANNÉE 1954, DES SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION

Secrétaires d'administration principaux de 3e échelon proposés pour la classe exceptionnelle.

Mme Ternet (Yvette), Dette publique.
M. Petitjean (Marcel), Dette publique.
Mlle Papet (Marguerite), Dette publique.
MM. Boisset (Adrien), Trésor.
Roy (Louis), Personnel et matériel.
MM. Lafond (Paul), Comptabilité publique.
Latour (Evariste), Contentieux et agence judiciaire du Trésor.
Mercier (Lucien), Affaires générales.
Vautravers (Adrien), Trésor.

Secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon, proposés pour le grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon.

M. Salmon (Raymond), Dette publique.
Mlle Collonier (Suzanne), Finances extérieures.
Mme Odin (Hélène), Personnel et matériel.
M. Piccinini (André), Trésor.
Mlle Canivet (Julienne), Personnel et matériel.
MM. Durandeau (Auguste), Personnel et matériel.
Lefèvre (Elie), Imprimerie nationale.
Mlle Bessière (Jeanne), Personnel et matériel.
Mme Palatin (Claire), Dette publique.
M. Le Belleguy (Louis), Finances extérieures.

Secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, proposés pour la 1re classe, 1er échelon.

Mme Letessier (Christiane), Dette publique.
M. Naslet (Jacques), Comptabilité publique.
Mme Da Silva (Michèle), Dette publique.
M. Deverrières (Jacques), Personnel et matériel.
Mme Durand (Marie-Thérèse), Contentieux et agence judiciaire du Trésor.
MM. Jandot-Danjou (Robert), Finances extérieures.
Devaucher (Jacques), Comptabilité publique.
Collongues (Pierre), Contentieux et agence judiciaire du Trésor.
Bon (Claude), service détaché.
Colin (Henri), service détaché.

PROMOTIONS

Par arrêté du 8 décembre 1955:

Sont promus au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle à l'administration centrale des finances, à compter des dates ci-après, les secrétaires d'administration principaux de 3e échelon dont les noms suivent:

Mme Ternet (Yvette), Dette publique, 1er janvier 1954.
M. Petitjean (Marcel), Dette publique, 1er avril 1954.
Mlle Papet (Marguerite), Dette publique, 1er juillet 1954.
M. Boisset (Adrien), Trésor, 28 janvier 1954.
M. Roy (Louis), Personnel et matériel, 1er janvier 1954.
M. Lafond (Paul), Comptabilité publique, 1er mars 1954.

(*Supplément.* — **Fin.**)

Sont promus au grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon à l'administration centrale des finances, à compter des dates ci-après, les secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

M. Salmon (Raymond), Dette publique, 3 novembre 1954.
Mlle Collonier (Suzanne), Finances extérieures, 1er janvier 1954.
Mme Odin (Hélène), Personnel et matériel, 1er janvier 1954.
M. Piccinini (André), Trésor, 1er juin 1954.
Mlle Canivet (Julienne), Personnel et matériel, 1er janvier 1954.
M. Durandeau (Auguste), Personnel et matériel, 3 janvier 1954.

Sont promus au grade de secrétaire d'administration de 1re classe, 1er échelon, à l'administration centrale des finances, à compter des dates ci-après, les secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

Mme Letessier (Christiane), Dette publique, 20 septembre 1954.
M. Naslet (Jacques), Comptabilité publique, 30 juillet 1954.
Mme Da Silva (Michèle), Dette publique, 20 septembre 1954.
M. Deverrières (Jacques), Personnel et matériel, 20 septembre 1954.
Mme Durand (Marie-Thérèse), Contentieux et agence judiciaire du Trésor, 1er octobre 1954.
M. Jandot-Danjou (Robert), Finances extérieures, 20 septembre 1954.
M. Devaucher (Jacques), Comptabilité publique, 20 septembre 1954.
M. Collongues (Pierre), Contentieux et agence judiciaire du Trésor, 20 septembre 1954.
M. Bon (Claude), service détaché, 20 septembre 1954.
M. Colin (Henri), service détaché, 20 septembre 1954.

Office des changes.

TABLEAU D'AVANCEMENT DE CLASSE POUR L'ANNÉE 1954 DES SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION

Secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon, proposés pour le grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon.

MM. Etard (René), Dagoneau (René), Mme Elsner (Pierrette), M. Constensoux (André), Mme Rausson (Josette), Mlle Castanier (Adrienne), Mme Lux (Raymonde).

Secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, proposés pour la 1re classe, 1er échelon.

Mmes Wuillerme (Raymonde), Leonard (Rolande).

PROMOTIONS

Par arrêté du 8 décembre 1955:

M. Etard (René), secrétaire d'administration de 1re classe, 3e échelon, à l'office des changes, est, à compter du 1er juin 1954, promu au grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon.

Mme Wuillerme (Raymonde) et Leonard (Rolande), secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, sont, à compter du 1er janvier 1954, promues au grade de secrétaire d'administration de 1re classe, 1er échelon, à l'office des changes

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administrateurs.

Par arrêté du 30 novembre 1955, M. Delauney (Maurice), administrateur, 3e échelon, de la France d'outre-mer, en service à Madagascar, est placé dans la position de mission à Paris, pour une durée de trois mois au maximum, à compter du 5 novembre 1955, pour étudier certaines questions intéressant le paysannat, la production et l'équipement rural.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 3 décembre 1955, M. Laubert (Michel), qui a obtenu le certificat d'études du cycle d'enseignement d'agriculture tropicale, a été nommé ingénieur de 3e classe, 1er échelon, du corps des ingénieurs d'agriculture de la France d'outre-mer, pour compter du 1er juillet 1955.

L'intéressé, dispensé de stage, conformément aux dispositions de l'article 16 du décret susvisé, a été titularisé dans son grade pour compter de la même date.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 décembre 1955:

Page 11754, 1re colonne, 38e ligne, au lieu de: « Schmide », lire: « Schmid ».

Page 11755, 1re colonne, 31e ligne, au lieu de: « Baras », lire: « Barras »; 35e ligne, au lieu de: « Drouin », lire: « Frouin »; 38e ligne, au lieu de: « Brugière », lire: « Bruguière »; 40e et 41e ligne, au lieu de: « Elanguernon », lire: « Blanguernon ».

Eaux et forêts.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 novembre 1955, M. Duval (Georges), conservateur, 3e échelon, des eaux et forêts de la France d'outre-mer, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services, à compter du 1er janvier 1956, sous le régime de la caisse de retraites de la France d'outre-mer.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 12 décembre 1955, les élèves diplômés des écoles nationales vétérinaires dont les noms suivent sont nommés vétérinaires inspecteurs stagiaires de l'élevage et des industries animales de la France d'outre-mer:

MM. Aldrin (Jean-François), Capitaine (Paul-Henri), Domard (Jean-Marie), Gidel (Robert), Lapeire (Claude), Le Corveller (Michel), Maillard (Guy-Albert), Memery (Georges), Molineus (Jacques), Nugues (Jean), Vigier (Maurice).

Ces nominations prendront effet pour compter du 1er janvier 1956, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Toutefois, pour les intéressés dans la position « sous les drapeaux », la date de nomination est reportée à celle de leur démobilisation.

Inspecteurs de la France d'outre-mer.

Par arrêté du 6 décembre 1955, M. Debay (Jean), inspecteur de 1re classe de la France d'outre-mer, inspecteur général des affaires administratives de l'Afrique occidentale française, placé dans la position de mission en France jusqu'au 4 juin 1955 par arrêté n° 697 du 13 mai 1955 pour exercer les fonctions de directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, est maintenu dans la même position pour la période du 5 juin au 31 octobre 1955.

Transmissions.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 2 décembre 1955, M. Renaux (Pol), inspecteur au centre national d'études des télécommunications du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, mis à la disposition du ministère de la France d'outre-mer, a été placé dans la position de mission en Afrique occidentale française, à compter du jour de son débarquement à Dakar et pendant toute la durée de son séjour en Afrique occidentale française, pour effectuer les opérations de contrôle et de recette de l'autocommutateur d'Abidjan et de recette technique du montage du millier 21 du central automatique de William Ponty à Dakar.

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 décembre 1955, MM. Monier (Henri) et Frejacques (Jean), ingénieurs principaux de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer, ont été promus au grade d'ingénieur en chef de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer pour compter du 1er juillet 1955, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

En application du nota 1 de l'arrêté du 3 mai 1949 concernant les traitements des fonctionnaires des cadres régis par décret et relevant du ministère de la France d'outre-mer, MM. Monier et Frejacques percevront le traitement calculé sur la base de l'indice 550.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 décembre 1955, M. Raynaud (Robert), ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer, en service à la Côte française des Somalis, a été placé en position de mission en France du 9 septembre 1955 au 16 octobre 1955.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 6 décembre 1955, M. Thomas-Collignon (Robert), ingénieur général de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer, directeur général des travaux publics de Madagascar, a été placé dans la position de mission en France pour une durée maximum de quinze jours, pour compter du 24 octobre 1955, pour assister à Paris à la réunion du conseil d'administration de la Société d'énergie de Madagascar, en qualité de commissaire du Gouvernement.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 décembre 1955, M. Grunitzky (Nicolas), adjoint technique principal, 4e échelon, des travaux publics du Togo, a été intégré dans le cadre général des travaux publics, des mines et des techniques industrielles de la France d'outre-mer, au grade d'adjoint technique principal de 1re classe, pour compter du 1er janvier 1955, en conservant une ancienneté civile d'un an.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Fonctionnement financier et comptable de l'observatoire du Pic-du-Midi.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 22 juillet 1897 portant règlement d'administration publique sur le régime financier et comptable des universités;

Vu le décret du 2 novembre 1903 rattachant l'observatoire du Pic-du-Midi à l'université de Toulouse,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le directeur de l'observatoire du Pic-du-Midi (Hautes-Pyrénées) est, en ce qui concerne les recettes et les dépenses de cet organisme, institué ordonnateur secondaire de l'université de Toulouse.

En cette qualité:

Il établit les titres de recettes des produits à recouvrer;

Il engage, liquide et mandate les dépenses de personnel et de matériel payables sur simple facture ou mémoire.

Il peut également procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses résultant de baux, marchés et actes d'acquisitions immobilières passés par le recteur de l'académie de Toulouse et dont celui-ci adresse une expédition en forme.

Art. 2. — Les titres de recettes et les mandats délivrés par le directeur de l'observatoire du Pic-du-Midi sont assignés sur la caisse du percepteur de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) agissant, sous sa responsabilité pécuniaire, pour le compte de l'agent comptable des facultés de Toulouse seul justiciable de la cour des comptes et auquel il transfère mensuellement le montant de ses opérations.

Art. 3. — Le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques et le directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 novembre 1955.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE BESSE.

Budget additionnel de la Réunion des bibliothèques nationales pour l'exercice 1955.

Par arrêté en date du 24 novembre 1955, le budget additionnel de la Réunion des bibliothèques nationales pour l'exercice 1955 a été fixé, en recettes et dépenses, à 42.764.021 F.

Date des élections aux commissions administratives paritaires des membres du personnel relevant de la direction des Archives de France.

Par arrêté du 28 novembre 1955, la date des élections pour le renouvellement des délégués des membres du personnel aux commissions administratives paritaires de la direction des Archives de France est fixée au mardi 13 mars 1956, en ce qui concerne:

1° Le personnel scientifique des archives nationales;

2° Le personnel scientifique des archives départementales;

3° Le personnel technique: sous-archivistes et sous-archivistes principaux des archives nationales et départementales;

4° Le personnel technique: commis et dames sténodactylographes des archives nationales et départementales;

5° Le personnel de service des archives nationales.

Création de certificats d'aptitude professionnelle sur le plan national ou départemental.

Par arrêté en date du 29 novembre 1955:

1° Le certificat d'aptitude professionnelle d'ouvrier en chaussures, institué sur le plan national par arrêté du 28 mars 1950, est abrogé;

2° Sont créés sur le plan national, pour la fabrication mécanique de la chaussure, les cinq certificats d'aptitude professionnelle suivants:

Brocheur en chaussures;
Monteur en chaussures;
Couseur en chaussures;
Fraiseur finisseur en chaussures;
Maillocheuse vernisseuse en chaussures.

Ces dispositions prendront effet à compter de la session de 1956.

Le règlement et les programmes des cinq certificats d'aptitude professionnelle énumérés ci-dessus seront publiés en une brochure éditée par le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale (service d'édition et de vente: 13, rue du Four, Paris [6e]).

Par arrêté du 29 novembre 1955, un certificat d'aptitude professionnelle de tisserand de linge de table et coutil Jacquard est créé dans les cinq départements de l'académie de Lille.

Ce certificat d'aptitude professionnelle remplace, en ce qui concerne le département du Nord, le certificat d'aptitude professionnelle créé antérieurement sous le titre de « Tisseur de toile et linge de table » (option « Jacquard »). L'option « armuré » de ce dernier certificat d'aptitude professionnelle est supprimée.

Tous renseignements concernant le certificat d'aptitude professionnelle mentionné au premier alinéa ci-dessus peuvent être fournis, sur demande, par:

1° Le service de l'enseignement technique de la préfecture de chacun des cinq départements suivants: Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais et Somme;

2° L'inspection principale de l'enseignement technique, 19, rue Saint-Jacques, à Lille.

Transformation en centre mixte du centre d'apprentissage G 1607 annexé à l'école de tissage et des industries textiles de Lyon.

Par arrêté en date du 30 novembre 1955, le centre d'apprentissage G 1607 annexé à l'école de tissage et des industries textiles de Lyon, 43, cours Général-Giraud, est transformé en centre mixte et fonctionnera désormais à la même adresse sous l'indicatif M. 1607.

Transfert d'un centre d'apprentissage.

Par arrêté en date du 30 novembre 1955, le centre d'apprentissage F. 1037 de Lyon est transféré à Mâcon (Saône-et-Loire), où il fonctionnera sous le même indicatif dans le cadre de la cité technique de cette ville.

Le transfert sera effectif lorsque les travaux entrepris pour le compte du centre seront achevés.

Affectation définitive au ministère de l'éducation nationale d'une partie du casernement dénommé « Nouvelles casernes de Pontarlier » (Doubs).

Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu le décret n° 49-1313 du 27 septembre 1949 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux ou détenus en jouissance à un titre quelconque par l'Etat, modifié par le décret n° 53-1094 du 5 novembre 1953;

Vu le procès-verbal de remise à l'administration des domaines en date du 16 septembre 1953;

Vu l'avis favorable émis par la commission centrale de contrôle des opérations immobilières au cours de sa séance du 26 octobre 1955,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est affectée, à titre définitif, au ministère de l'éducation nationale (direction de l'enseignement technique), en vue de l'installation du centre d'apprentissage féminin, et à titre de dotation à cet établissement, une partie de l'ensemble immobilier dénommé « Nouvelles casernes de Pontarlier », situé sur le territoire de cette commune et comprenant un bâtiment inachevé et le terrain attenant, le tout cadastré Son D, nos 17 p, 18 p, 19 p, 20 p, 21 p et 22 p, lieudit « Les Petits Longs Traits » et même section nos 174 p et 175 p, lieudit « Les Grands Longs Traits », pour une contenance totale de 8.407 mètres carrés, y compris le sol du bâtiment d'une surface de 940 mètres carrés, tel au surplus que cet immeuble figure teinté en jaune sur le plan annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement technique au ministère de l'éducation nationale et le chef du service des domaines au secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1955.

Le ministre de l'éducation nationale,
Par délégation du ministre:
Le chef de cabinet,
GEORGES MORLOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat
et par délégation:
Le directeur général des impôts,
ROBERT BLOT.

Certificat d'aptitude au professorat de sciences industrielles (section A).

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1955: page 9817, 1re colonne, B: Option sciences physiques, épreuves écrites, au lieu de: « 4 Chimie métallurgie », lire: « 4 Chimie et métallurgie »; 2e colonne, épreuves orales, au lieu de: « 3 Chimie », lire: « 3 Chimie et métallurgie ».

Conseils académiques de Besançon et de Lille.

Par arrêtés en date du 5 décembre 1955:

1° M. Goret, maire d'Amiens, est nommé membre du conseil académique de Lille, en remplacement de M. Gaille, démissionnaire;

2° Des élections partielles auront lieu:

Le 19 janvier 1956 au conseil académique de Lille afin de pourvoir au remplacement de M. Babin, professeur à la faculté des lettres, nommé à un autre poste.

Un second tour de scrutin aura lieu, le cas échéant, le 2 février 1956;

Le 6 janvier 1956 au conseil académique de Besançon afin de pourvoir au remplacement de M. Faivre, professeur agrégé de sciences au lycée mixte de Vesoul, décédé.

Un second tour de scrutin aura lieu, le cas échéant, le 20 janvier 1956.

Architecture.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Chabain, architecte de la 12e agence des bâtiments de France, chargé de l'entretien des bâtiments affectés à l'Assemblée de l'Union française, à Versailles, est également chargé des fonctions d'architecte ordinaire pour l'exécution des travaux spéciaux d'installation de cette assemblée au palais d'Iéna

Il percevra à ce titre des honoraires dans la limite prévue par la législation sur les cumuls.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 5 décembre 1955, sont promus à la classe exceptionnelle d'âge, à compter du 1er octobre 1955, les professeurs des facultés des universités de Paris et des départements dont les noms suivent:

Facultés de droit.

MM.
Guenoun, professeur à Montpellier.
Cassin, professeur à Paris.

Facultés de médecine.

MM.
Soula, professeur à Toulouse
Giraud, professeur à Montpellier.
Hazard, professeur à Paris.
Strohl, professeur à Paris.
Moreau, professeur à Paris.
Santy, professeur à Lyon.

Facultés des sciences.

MM.
Cerf, professeur à Strasbourg.
Andrieux, professeur à Grenoble.

Facultés des lettres.

Mlle Bianquis, professeur à Dijon.
MM. Wahl, professeur à Paris.
Lambert, professeur à Paris.

Facultés de pharmacie.

M. Brustier, professeur à Toulouse.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 8 décembre 1955, Mme Richard, née Lesquendieu (Jeanine), institutrice hors classe, du département de la Côte-d'Or, est maintenue, du 16 avril 1955, pour une durée de trois ans, à la disposition du ministre de la reconstruction et du logement pour exercer ses fonctions de sous-chef de section temporaire auprès des services départementaux des Bouches-du-Rhône.

Par arrêté du 8 décembre 1955, Mme Vellutini, née Luzi, institutrice de 6e classe, du département de la Corse, est mise, du 1er janvier 1955, pour une durée de cinq ans, à la disposition du délégué départemental de l'hygiène scolaire et universitaire de la Corse pour exercer ses fonctions d'adjointe d'hygiène scolaire.

Enseignement technique.

Par arrêté du 8 décembre 1955, M. Louis (Jacques), professeur de collège technique, 6e échelon, est placé en service détaché auprès de la chambre de commerce de Dijon, en qualité de directeur de l'école supérieure de commerce de Dijon, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1955.

Par arrêté du 8 décembre 1955, M. Michel (Antoine), directeur d'école nationale d'ingénieurs arts et métiers, 9e échelon, est maintenu en service détaché, en qualité de directeur de la maison des élèves ingénieurs arts et métiers, à la Cité universitaire de Paris, pour une nouvelle période de cinq années, à compter du 1er novembre 1955.

Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur (facultés des lettres).

Par arrêté du 5 décembre 1955, la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur, prévue par l'article 2 du décret du 14 mars 1946, est établie ainsi qu'il suit pour les facultés des lettres:

1° *Philosophie.*

MM. Bareau (philosophie indienne, philosophie comparée), Bastide, Belaval, Bloch (morale et pédagogie), Bourgey, Bourricaud, Bresson (psychologie), Burgelin, Caillois, Mme Delhomme, MM. Dupuy, Friedmann-Goldschmidt, Granger, Koyre, Lahbabi, Leroy (André), Maldiney, Mery, Moreau-Reibel, Navratil, Ombredanne, Mlle Petrement, MM. Touraine (sociologie), Trystram (sociologie), Varet, Viaud, Weil (Eric).

2° *Ethnologie.*

M. Balandier (ethnologie et sociologie), Mlle Bouteiller, Mme Dieterlem, MM. Faublée, Metais.

3° *Linguistique générale.*

MM. Martinet, Perrot.

4° *Grec.*

a) Grec classique.

MM. Azema, Bompaire, Burguière, Courbin, Dessenne, Feuillatre, Gallet de Santerre, Guéraud, Lévêque, Marcade, Martin (Jean), Masson, Mugler, Oeconomos (Lysimaque), Pedech, Philippon, Pouilloux, Prevot (André), Remondon, Roger, Roux, Scherer, Soury, Schwartz, Taillardat (grec et philologie classique), Treheux

b) Grec moderne.

MM. Milliex, Oeconomos (Lysimaque).

c) Papyrologie.

MM. Gueraud, Remondon, Scherer, Schwartz.

5° *Latin.*

MM. Braun, Brisson, Desmouliez, Fontaine, Frezouls, Grenade, Mlle Hatinguais, MM. Le Bonniec, Lefèvre (Yves) (latin médiéval et néo-latin), Lefebvre de Plinval, Lucot, Mandouze, Perrot (latin et philologie classique), Raynaud de Lage (latin médiéval et néo-latin), Ruch, Ruffel, Vallet (latin et philologie classique).

6° *Philologie française, langue et littérature françaises du moyen âge et de la Renaissance, langues romanes.*

a) Grammaire et philologie.

MM. Bar, Blondel, Dagneaud, Galliot, Guiraud (histoire de la langue française), Le Bidois, Loriot, Moignet, Mourot, Mlle Parent, MM. Pignon, Régnier, Roussel, Souyris.

b) Langues romanes.

MM. Arveiller, Camproux, Chenevelle (linguistique latino-romaine), Colotte, Guiter.

c) Langue et littérature françaises du moyen âge et de la Renaissance.

M. Baulier, Mlle Chatel, MM. Fourrier, Garapon, Jonin, Lefèvre (latin médiéval et néo-latin), Mlle Lods, MM. Raynaud de Lage, Régnier, Roussel.

d) Toponymie et anthroponymie.

M. Lebel.

e) Phonétique.

Mlle Durand, M. Straka.

7° *Langue et littérature françaises.*

MM. Angles, Bady, Bemol, Benichou, Blin, Calame, Crouzet, Decaudin, Descotes (littérature française), Digeon, Garapon, Girard, Mme Gore-Carracio, Mlle Goyet, MM. Hoog, Jobin, Kosczіusko, Mlle Leblanc, MM. Levaillant, Liprandi, Loriholary, Marill-Alberes, Marmier, Mercier, Mesnard, Mourot, Nathan, Onimus, Osmont, Mlle Parent, MM Prigent, Pruner, Regard, Rolfichez, Roger, Ternois, Truchet, Viallaneix, Vier, Weber.

8° *Littérature comparée.*

MM. Bruneau, Digeon, Guyard, Granjard, Reboul, Triomphe, Mlle Tuzet, M. Van Tieghem.

9° *Histoire romaine et grecque.*

MM. Amandry, Bousquet, Delorme, Mlle Demougeot (histoire ancienne), MM. Duval, Etienne, Frezouls, Gallet de Santerre, Guey, Hoeppfner, Labrousse, Leglay, Lévêque, Petit, Picard (Gilbert), Pouilloux, Quoniam, Remondon (histoire ancienne et papyrologie), Roblin (antiquités nationales), Roger, Will (Edouard).

10° *Orientalisme.*

MM. Daumas (égyptologie), Elisseeff (histoire et archéologie de l'Orient musulman), Gestin, Kuentz, Leclant (égyptologie), Nener (langues sémitiques), Posener, Rodinson (ethnologie et linguistique sémitiques), Sainte-Fare-Garnot, Schlumberger (archéologie orientale), Stern (archéologie et civilisation byzantines).

11° *Histoire du moyen âge.*

MM. Bligny, Comtes (histoire du moyen âge et histoire du Languedoc), Dossat, Fournier, Godard, Guilhemain, Himly (histoire d'Alsace), Lehoux, Lombard, Musset, Pacaud, Peyronnet, Pey, Richard (histoire de la Bourgogne), Vaillant.

12° *Histoire moderne et contemporaine.*

MM. Ambrosi, Appolin (histoire du Languedoc), Bordes, Bourde, Bouloiseau, Brunschwig, Calvet, Castellan, Charles, Chevalier (Louis), Chevalier (François), Crouzet, Dardel, Delumeau, Deveze, Fohlen, Girard, Goubert, Guiral, Labasse (histoire économique), Lapeyre, Laurent, Mauro, Meuvret, Orcibal (histoire du christianisme), de Saint-Jacob, Schnerb, Taton (histoire des sciences), Taveneaux (histoire de l'Est de la France), Trenard, Vilar (histoire moderne et économique).

13° *Histoire de la colonisation.*

MM. Caille (histoire moderne de l'Afrique du Nord), Debien (histoire coloniale), Faivre (histoire coloniale et maritime), Guiral, Yacono.

14° *Histoire des religions.*

MM. Germain, Jestin (Raymond), Orcibal, Sainte-Fare-Garnot.

15° *Archéologie.*

MM. Balout (préhistoire nord-africaine), Barrière (préhistoire), Bruhl, Courbin, Daumas (égyptologie), Delorme, Dessenne, Etienne (archéologie romaine), Frezouls (archéologie romaine), Gallet de Santerre, Golvin (archéologie musulmane d'Occident), Leclant (égyptologie), Leveque, Marcade, Pouilloux, Quoniam (archéologie romaine), Roger, Roux, Schlumberger (archéologie orientale), Treheux, Vallet, Vercoutter (égyptologie), Vian.

16° *Histoire de l'art et musicologie.*

M. Boyer (Ferdinand), Mme Brion (histoire de l'art et esthétique), MM. Chastel, David, Dufourcq (Norbert) (histoire de la musique), Favre (histoire de la musique), Heliot (histoire de l'art et du moyen âge), Mlle Hugueney, MM. Lelièvre, Lemaitre, Moisy, Rudrauf.

17° *Géographie.*

MM. Blanc, Champier (géographie humaine), Clozier, Defos du Rau, Dubois, Enjalbert, Estienne, Ficheux, Flatres, Gallier, Genestet de Planhol, Joly, Jorre, Labasse (géographie humaine), Lasserre, Lebeau, Marthelot (géographie humaine), Miege, Noreau (géographie humaine), Pedefaborde, Philipponneau (géographie humaine), Raynal, Sautter, Sermet, Sitlig.

18° *Langue et littérature allemandes.*

Mme Angelet-Eustache, MM. Charier (philologie germanique), Fourrier, Guinet (allemand), Marache (Maurice), Murat, Schneider.

19° *Langue et littérature anglaises.*

MM. Chamaillard, Cutioli, Danchin, Denonain, Mlle Dubois (Marguerite) (anglo-saxon), MM. Deschamps, Ellrodt, Grivelet, Jacquot, Mme Jones-Davies, MM. Lamar, Leclaire, Maitre, Noël, Poisson, Pons, Mlle Prieur, MM. Remords, Ritz.

20° *Langue et littérature slaves.*

Mme Bonneau, MM. Cazin, Coquart, Decaux (polonais), Granjard, Markovitch (langue et littérature russes), Millet (tchèque), Perus (russe), Mlle Sanine.

21° *Langue et littérature italiennes.*

M. Aureas, Mlle Balard, MM. Boudard, Dumas, Goudet, Mlle Maier, M. Margueron, Mlle Martin, MM. Miquel, de Montera, Perroud, Mme Reffienna, MM. Ricklin, Rochon, Rouchette, Mme Torrubia, M. Tosi.

22° *Langue et littérature espagnoles.*

MM. Chevallier, Darbord, Durand (littératures sud-américaines), Geneste, Guinard, M. Laborde, Mlles Larrieu, Marsan, MM. Mas, Pottier, Salomon.

22 bis *Langue et littérature portugaises.*

MM. Darbord, Teyssier.

23° *Langue arabe et études islamiques.*

a) Langue et littérature arabes: M. Pellat;
b) Histoire du monde musulman: M. Colombe;
c) Sociologie et philosophie musulmanes: M. Adam, Mlle Goichon, M. Lecerf;
d) Arabe classique et moderne: M. Bencheneb;
e) Philologie arabe, linguistique sémitique: M. Fleisch;
f) Histoire de la pensée arabe et juive: M. Vajda;
g) Langue et civilisation arabes: M. Arnaldez.

24° *Langues diverses.*

MM. Durand (Frédéric) (langues scandinaves), Naert (langues scandinaves), Trepos (philologie celtique).

La liste ainsi établie annule et remplace les listes précédentes.

Liste d'admission au concours de recrutement de bibliothécaires.

(Session 1955.)

Par arrêté en date du 30 novembre 1955, sont déclarés définitivement admis, par ordre de mérite, au concours ouvert le 4 novembre 1955 pour le recrutement de sept bibliothécaires:

1 Mlle Courville (Luce).
2 M. Rohou (Guy).
3 Mme Feuillebois (Geneviève).
4 Mlle Schlumberger (Simone).
5 Mlles Barnoud (Andrée).
6 Vernageau (Anne-Marie).
7 M. Merland (Michel).

Liste supplémentaire.

8 Mlle Bossuat (Marie-Louise).
9 Mlle Chastang (Marie-Laure).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret n° 55-1590 portant codification des textes législatifs concernant l'aviation civile et commerciale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 décembre 1955: page 11840, 2e alinéa, au lieu de: « Fait à Paris, le 16 octobre 1955 », lire: « Fait à Paris, le 18 octobre 1955 ».

Autorisation de vol aux instruments.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu l'arrêté du 7 avril 1952 relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants de l'aéronautique civile,

Arrête:

Art. 1er. — Les navigants détenteurs de la licence de pilote privé d'avion et d'une autorisation de vol aux instruments, telle la carte blanche ou la carte verte en cours de validité, délivrée par le ministère de la défense nationale et des forces armées, pourront faire porter sur leur licence de pilote privé une autorisation de vol aux instruments comportant, pour la même période de validité, des privilèges identiques à ceux figurant sur le titre militaire qu'ils détiennent.

L'autorisation de vol aux instruments ainsi délivrée par les services compétents de l'aéronautique civile sera renouvelée soit lorsque la validité du titre militaire aura été elle-même renouvelée, soit dans les conditions fixées par l'article 22, paragraphe C, de l'arrêté du 7 avril 1952, pour le renouvellement de la qualification de vol aux instruments.

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1955.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:

Le directeur du cabinet,

HENRI ZIEGLER.

Déclaration d'utilité publique des travaux de suppression du passage à niveau n° 11 de Domont (Seine-et-Oise), sur la ligne d'Epinay à Montsoult (route nationale n° 1).

Par arrêté du 23 novembre 1955, sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter pour la suppression du passage à niveau n° 11 de Domont et la construction d'un passage supérieur de la route nationale n° 1 sur les voies ferrées, conformément aux dispositions du plan, qui restera annexé au présent arrêté.

L'Etat est autorisé à procéder à l'expropriation des terrains et bâtiments nécessaires à l'exécution de ces travaux, conformément aux dispositions du décret-loi du 8 août 1935, modifié par celui du 30 octobre 1935, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

L'expropriation devra être réalisée dans un délai de cinq ans à dater de la publication du présent arrêté.

Ouverture à la circulation aérienne publique de l'aérodrome de la Possession (Réunion).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1924 relative à la navigation aérienne;

Vu le décret du 24 septembre 1953 relatif au régime juridique administratif et financier des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique;

Vu l'arrêté du 30 mars 1953 relatif à l'ouverture des aérodromes à la circulation aérienne publique en métropole et dans les départements d'outre-mer;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 11 août 1955,

Arrête:

Art. 1er. — L'aérodrome public établi sur le territoire de la commune de la Possession (Réunion), défini par la notice technique ci-annexée et dénommé « Aérodrome de la Possession », est ouvert dans les conditions fixées ci-après:

Cet aérodrome est inscrit sur la liste n° 2 (aérodromes publics inspectés) de l'arrêté du 30 mars 1953,

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 novembre 1955.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:

Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,

RENÉ LEMAIRE.

Déclaration d'utilité publique des travaux de déviation de la route nationale n° 7 en vue du contournement de Corbeil-Essonnes.

Par arrêté du 7 décembre 1955, sont déclarés d'utilité publique les travaux de déviation de la route nationale n° 7, dans la section comprise entre les P. K. 25,096 et 37,491, sur le territoire des communes de Ris-Orangis, Courcouronnes, Evry-Petit-Bourg, Corbeil-Essonnes, Lisses, Villabé, Ormoy et Coudray-Montceaux, conformément aux dispositions du plan au 1/5.000, qui restera annexé au présent arrêté.

L'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux dont il s'agit devra être réalisée dans un délai de cinq ans à partir de la publication du présent arrêté.

Commission internationale permanente des congrès de la route.

Par arrêté en date du 7 décembre 1955, l'arrêté du 29 mai 1952 modifié, portant constitution de la commission internationale permanente des congrès de la route, a été à nouveau modifié comme suit:

« Est désigné pour faire partie de la délégation française à la commission internationale permanente des congrès de la route, à titre de représentant du ministère de la France d'outre-mer: M. Lantenois, ingénieur général des travaux publics d'outre-mer, en remplacement de M. Crouzet ».

Comité consultatif des agences de voyages.

Par arrêté du 8 décembre 1955, ont été nommés membres du comité consultatif des agences de voyages:

M. Meyer (Robert), inspecteur des ventes à la compagnie Air France pour la France et l'Afrique du Nord, membre titulaire, en remplacement de M. Cambois.

M. Ayribat (Robert), inspecteur à l'inspection des ventes à la compagnie Air France pour la France et l'Afrique du Nord, membre suppléant, en remplacement de M. Mounier.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Depardon, administrateur civil (direction du personnel), a été placé, à compter du 1er décembre 1955, dans la position de disponibilité sans traitement, pour convenances personnelles, pour une durée d'un an.

Par arrêté en date du 7 décembre 1955, M. Gouverd, administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, a été nommé, à compter du 1er novembre 1955, sous-directeur, 3e échelon, en remplacement numérique de M. Trotet, admis à la retraite.

Il restera affecté en cette qualité à la direction générale des chemins de fer et des transports.

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté en date du 29 novembre 1955, Mme Usquin (Marguerite), sous-directeur à l'administration centrale du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, a été promue au 3e échelon de son emploi à compter du 1er décembre 1955.

Ecole nationale des ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 3 décembre 1955, M. Yammine, diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs de Beyrouth, et M. Toujjar, diplômé de la faculté d'ingénieurs d'Alep, ont été nommés élèves titulaires de deuxième année, à titre étranger, à l'école nationale des ponts et chaussées.

Officiers de port.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Rocard (Henri), sous-lieutenant de port stagiaire au port autonome de Bordeaux, ayant accompli une année de services effectifs en qualité de stagiaire, a été titularisé dans son grade pour compter du 1er octobre 1954.

Compte tenu de son année de stage (application de l'article 17, § 2, du décret du 28 avril 1928) et des bonifications d'ancienneté pour services militaires prévues à l'article 7 de la loi du 17 avril 1924, l'article 23 de la loi du 9 décembre 1927 et l'article 7 de la loi du 31 mars 1928, l'intéressé a été reclassé comme suit:

Sous-lieutenant de port de 4e classe au 14 mai 1949;
Sous-lieutenant de port de 3e classe au 14 mai 1953.

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Hemar (Jacques), ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées, a été chargé du service technique des phares et balises résultant de la fusion du service technique des phares et balises de la métropole et du service technique des phares et de liaison avec les territoires d'outre-mer.

Par arrêté en date du 7 décembre 1955, M. Attali (Jean), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées, précédemment affecté au service ordinaire des ponts et chaussées des Bouches-du-Rhône, a été chargé, à compter du 1er novembre 1955, à la résidence de Marseille, de l'arrondissement « Etudes et travaux de l'hydro-aéroport », en remplacement de M. Musso, appelé à un autre poste.

Par arrêté en date du 7 décembre 1955, M. Musso (Vincent), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées, a été chargé, à compter du 1er novembre 1955, à la résidence d'Arles, des services ci-après désignés, en remplacement de M. Caillol, admis à la retraite:

1° Arrondissement d'Arles du service ordinaire des ponts et chaussées du département des Bouches-du-Rhône;
2° 5e arrondissement du service maritime du même département.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 novembre 1955: page 11558, 1re colonne, 2e sous-colonne, II: Cadre latéral, 5e échelon, au lieu de: « Tichoux, 1er juillet 1954 », lire: « Tichoux, 1er juillet 1955 ».

Arrondissement spécial d'hydraulique et de défense contre les eaux à la résidence de Béziers.

Par décision en date du 3 décembre 1955, il a été créé, à titre provisoire, à compter du 1er décembre 1955, à la résidence de Béziers, un arrondissement spécial d'hydraulique et de défense contre les eaux relevant du service des ponts et chaussées du département de l'Hérault.

Par arrêté en date du 3 décembre 1955, M. Silhol (Etienne), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1re classe à Béziers, a été chargé, à compter du 1er décembre 1955, à la même résidence, de l'arrondissement provisoire d'hydraulique et de défense contre les eaux.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Règlement de la caisse centrale d'activités sociales des industries électriques et gazières.

RÈGLEMENT DE LA CAISSE CENTRALE D'ACTIVITÉS SOCIALES

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 décembre 1955: page 11881, 1re colonne, Application, alinéa 3°, au lieu de: « De l'arrêté du 27 novembre 1946 du ministre de la production industrielle fixant les conditions d'application du statut national du personnel des entreprises et exploitations exclues de la nationalisation », lire: « De l'arrêté du 27 novembre 1946 du ministre de la production industrielle fixant les conditions d'application du statut national du personnel des industries électriques et gazières au personnel des entreprises et exploitations exclues de la nationalisation ».

Conseil supérieur de l'artisanat.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 décembre 1955: page 11978, 2e colonne, au lieu de: « Au titre de représentants des organisations syndicales artisanales: M. René Brillonne », lire: « Au titre de représentants des organisations syndicales artisanales: M. René Brionne ».

Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

Par arrêté en date du 6 décembre 1955, a été acceptée la démission de M. Martinot (Michel), élève titulaire français, admis à l'école nationale supérieure des mines de Paris à la suite du concours de 1954.

Instruments de mesure.

Par arrêté en date du 7 décembre 1955, MM. Bares (Jean), inspecteur des instruments de mesure à Foix, et Bernadets (Joseph), inspecteur des instruments de mesure à Mont-de-Marsan, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter respectivement des 21 et 24 janvier 1956, en application de l'article 1er du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics.

INFORMATION

Remise de biens de presse à titre de dation en payement.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret du 4 octobre 1950 et l'arrêté du 7 octobre 1950 faisant application de la loi susvisée à l'Agence télégraphique républicaine;

Vu la loi n° 54-782 du 2 août 1954 modifiant certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 précitée, et notamment ses articles 13 et 24;

Ensemble les décrets n° 54-857 du 1er septembre 1954 et n° 55-901 du 7 juillet 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu la décision n° 208 du 24 novembre 1954 de la commission nationale de répartition des biens de presse;

Vu l'avis émis par la commission nationale de répartition des biens de presse en sa séance du 2 décembre 1955;

Vu l'avis du président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remis à titre de dation en payement à M. Richard Chapon, 20, rue Judaïque, à Bordeaux, ès qualités de président de la société anonyme L'Agence télégraphique républicaine, le droit au bail des locaux sis à Paris, 27, rue de la Michodière et le mobilier y existant, à l'exclusion des locaux et mobiliers affectés par le plan de répartition des biens de presse à la société des Editions « J ».

Art. 2. — Les fonds en caisse et en banque, les valeurs mobilières, titres et participations, créances et cautionnements divers tels qu'ils figurent à l'inventaire de prise de possession par la Société nationale des entreprises de presse dressé par Me Thion de La Chaume, notaire à Paris, le 28 décembre 1950 feront l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique
délégué auprès des services d'information,
HENRI CARRIER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret n° 46-2700 du 26 novembre 1946 et l'arrêté du 11 décembre 1946 faisant application des dispositions de la loi susvisée à la société Le Petit Marseillais, Savon Peirron et Cie;

Vu la loi n° 54-782 du 2 août 1954 modifiant certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 précitée, et notamment ses articles 13 et 24;

Vu les décrets n° 54-847 du 1er septembre 1954 et n° 55-901 du 7 juillet 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu les décisions n°s 80 du 3 novembre 1954, 183 du 5 janvier 1955 et 66, 115, 126, 170 N du 30 septembre 1955 de la commission nationale de répartition des biens de presse;

Vu l'arrêté du 12 octobre 1955 portant remise de biens à ladite société à titre de dation en payement des indemnités qui lui sont dues;

Vu l'avis émis par la commission nationale de répartition des biens de presse en sa séance du 2 décembre 1955;

Vu l'avis du président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remis à titre de dation en payement, à la société Le Petit Marseillais, Savon Peirron et Cie, les biens et éléments d'actif ci-après désignés, qui ont été transférés à l'Etat par décret du 26 novembre 1946 et dévolus à la Société nationale des entreprises de presse par arrêté du 11 décembre 1946:

1° Le droit au bail des locaux sis à Montélimar (Drôme), 23, boulevard Gassendi, ainsi que le mobilier transféré garnissant lesdits locaux;

2° Le droit au bail des locaux sis à Digne (Basses-Alpes), 66, boulevard Gassendi, ainsi que le mobilier transféré garnissant lesdits locaux;

3° Les éléments des fonds de commerce d'imprimerie, de menuiserie et de papeterie exploités dans les locaux visés aux 1°, 5° et 13° de l'article 1er de l'arrêté susvisé du 12 octobre 1955;

4° Sous condition de la conclusion des contrats de location qui doivent être consentis aux entreprises attributaires désignées par le plan de répartition des biens de presse dans les conditions prévues à l'article 11 de la loi du 2 août 1954 en ce qui concerne les locaux qui leur ont été affectés, ou de leur renonciation définitive à l'attribution desdits locaux, les immeubles ci-après énumérés:

a) Un immeuble sis à Marseille, rue de Breteuil, n° 6, paraissant cadastré section S n° 1185, d'une contenance de 101 mètres carrés;

b) Un immeuble sis à Marseille, rue Sainte, n° 36, paraissant cadastré section S n° 472, d'une contenance de 230 mètres carrés;

c) Un immeuble sis à Marseille, rue Sainte, n° 38, paraissant cadastré section S n°s 470 et 471, d'une contenance de 278 mètres carrés;

d) Un immeuble sis à Marseille, rue Sainte, n° 40, paraissant cadastré section S n°s 468 et 469, d'une contenance de 267 mètres carrés;

e) Les immeubles sis à Marseille, cours d'Estienne-d'Orves, n°s 6, 8 et 10, faisant partie de l'ensemble immobilier cadastré section S n°s 262, 272, 1172 à 1177, dont la contenance totale est de 1.091 mètres carrés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
délégué auprès des services d'information,
HENRI CARRIER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret n° 46-1509 du 19 juin 1946 et l'arrêté du 10 septembre 1946 faisant application des dispositions de la loi susvisée à la société L'Imprimerie du Commerce;

Vu la loi n° 54-782 du 2 août 1954 modifiant certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 précitée, et notamment ses articles 13 et 24;

Vu les décrets n°s 54-857 du 1er septembre 1954 et 55-901 du 7 juillet 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu la demande en date du 30 septembre 1954 adressée par la présidence du conseil d'administration de la société L'Imprimerie du Commerce au président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1955 portant remise de biens à ladite société à titre de dation en payement des indemnités qui lui sont dues;

Vu l'avis émis par la commission nationale de répartition des biens de presse en sa séance du 2 décembre 1955;
des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu l'avis du président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remis à titre de dation en payement à la société L'Imprimerie du Commerce, société anonyme au capital de 1.480.000 F dont le siège social est à Nantes, chez Mme Bent, 76, rue de la Bastille, les valeurs mobilières figurant à l'inventaire de prise de possession par la Société nationale des entreprises de presse dressé du 15 novembre 1946 au 24 avril 1947 par Me Jean Bertin, notaire à Nantes, et existant dans le patrimoine de la Société nationale à la date de publication du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
délégué auprès des services d'information,
HENRI CARRIER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret n° 46-1509 du 19 juin 1946 et l'arrêté du 10 septembre 1946 faisant application des dispositions de la loi susvisée à la société Le Phare de la Loire;

Vu la loi n° 54-782 du 2 août 1954 modifiant certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 précitée, et notamment ses articles 13 et 24;

Vu les décrets n°s 54-857 du 1er septembre 1954 et 55-901 du 7 juillet 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu la demande en date du 30 septembre 1954 adressée par le président du conseil d'administration de la société Le Phare de la Loire au président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse, et la lettre complémentaire en date du 21 mai 1955;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1955 portant remise de biens à ladite société à titre de dation en payement des indemnités qui lui sont dues;

Vu l'avis émis par la commission nationale de répartition des biens de presse en sa séance du 2 décembre 1955;

Vu l'avis du président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remis à titre de dation en payement à la société Le Phare de la Loire, société anonyme dont le siège social est à Nantes, chez M. René Bentz, 76, rue de la Bastille, les valeurs mobilières figurant à l'inventaire de prise de possession par la Société nationale des entreprises de presse dressé du 15 novembre 1946 au 15 janvier 1947 par Me Jean Bertin, notaire à Nantes, et existant dans le patrimoine de la société nationale à la date de publication du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
délégué auprès des services d'information,
HENRI CARRIER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret n° 46-2693 du 26 novembre 1946 et l'arrêté du 16 janvier 1947 faisant application des dispositions de la loi susvisée à la Société démocratique de publicité de l'Aube;

Vu la loi n° 54-782 du 2 août 1954 modifiant certaines dispositions de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 précitée, et notamment ses articles 13 et 24;

Vu les décrets n°s 54-857 du 1er septembre 1954 et 55-901 du 7 juillet 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu les décisions n°s 134 du 10 novembre 1954 et 106 N du 22 décembre 1954 de la commission nationale de répartition des biens de presse;

Vu l'avis émis par la commission nationale de répartition des biens de presse en sa séance du 2 décembre 1955;

Vu l'avis du président directeur général de la Société nationale des entreprises de presse en date du 2 décembre 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remis à titre de dation en payement à la Société démocratique de publicité de l'Aube, société anonyme au capital de 1 million de francs, dont le siège social est à Troyes, 34, rue de la Monnaie, les biens et éléments d'actif ci-après désignés qui

ont été transférés à l'Etat par le décret du 26 novembre 1946 et dévolus à la Société nationale des entreprises de presse par arrêté du 16 janvier 1947:

1° Un immeuble sis à Troyes, 7, avenue Pasteur, paraissant cadastré section D, n° 106, pour une contenance de 355 mètres carrés;

2° Le droit au bail d'un immeuble sis à Châtillon-sur-Seine, 6, rue Marmont, ainsi que le fonds de commerce de vente de journaux et de papeterie, exploité dans ledit immeuble;

3° Le matériel, le mobilier et tous autres éléments d'actif figurant à l'inventaire de prise de possession par la Société nationale des entreprises de presse dressé du 30 avril au 3 septembre 1947 par M. Pierre Marquet, notaire à Troyes, et gérés par la société nationale à la date de publication du présent arrêté, à l'exception des biens visés par le plan de répartition et de ceux visés à l'article 2 ci-après.

Art. 2. — Les fonds en caisses et en banque, les valeurs mobilières, titres et participations, créances et cautionnements divers, tels qu'ils figurent à l'inventaire visé à l'article 1er ci-dessus, feront l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
délégué auprès des services d'information,
HENRI CARRIER.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Taux des primes à la culture de l'olivier pour 1955.

Par arrêté du 20 novembre 1955, les taux des primes à la culture de l'olivier sont fixés, par arbre, pour l'année 1955, comme suit:

1° Prime de régénération ou de greffage: 17 F;
2° Prime de nouvelle plantation: 34 F.

Transfert de crédits.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 55-366 du 3 avril 1955 relative aux développements des crédits affectés aux dépenses du ministère des finances et des affaires économiques pour l'exercice 1955 (I: Charges communes);

Vu la loi n° 55-137 du 2 février 1955 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de l'agriculture pour l'exercice 1955;

Vu l'arrêté interministériel du 14 juin 1955 portant transfert de crédits;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 relative à la forme de certains actes portant ouverture de crédits,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre des finances et des affaires économiques (I: Charges communes) au titre du budget général pour l'exercice 1955 par la loi n° 55-366 du 3 avril 1955, une somme de 1.995.000.000 F est définitivement annulée au titre du chapitre 44-92: « Subventions économiques ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'agriculture au titre du budget général pour l'exercice 1955, en addition aux crédits alloués par la loi n° 55-137 du 2 février 1955 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme de 1.995.000.000 F, ainsi répartie:

Chap. 44-33. — Subventions pour la limitation du prix du pain dans la métropole ..... 1.770.000.000 F.
Chap. 44-25. — Subventions pour la limitation du prix du pain dans les départements d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer..... 225.000.000 F.

Art. 3. — Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAUGERE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Modification du budget primitif de l'institut des vins de consommation courante.

Par arrêté interministériel du 30 novembre 1955, pris sous la signature du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques, les recettes et les dépenses du budget primitif de l'institut des vins de consommation courante pour l'exercice 1955 ont été augmentées d'une somme de 1.138.706 F.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 30 novembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits d'un montant total de 510.799.753 F applicables aux chapitres ci-après du budget de l'agriculture pour l'exercice 1955:

Chap. 31.01. — Administration centrale. — Rémunérations principales	18.938.528 F.
Chap. 31.02. — Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses.....	1.712.544
Chap. 31.81. — Direction générale des eaux et forêts. — Rémunérations principales.....	188.919.000
Chap. 31.82. — Direction générale des eaux et forêts. — Indemnités et allocations diverses.....	1.830.000
Chap. 31.91. — Indemnités résidentielles.....	46.366.204
Chap. 33.91. — Prestations et versements obligatoires.	87.051.888
Chap. 34.01. — Administration centrale. — Remboursement de frais.....	200.000
Chap. 34.02. — Administration centrale. — Matériel...	600.000
Chap. 34.31. — Services agricoles. — Remboursement de frais.....	1.185.000
Chap. 34.61. — Service de la répression des fraudes. — Remboursement de frais.....	200.000
Chap. 34.81. — Direction générale des eaux et forêts. — Remboursement de frais.....	420.000
Chap. 34.93. — Remboursements à diverses administrations	507.000
Chap. 44.21. — Vulgarisation.....	9.329.835
Chap. 44.29. — Encouragements à l'industrie chevaline et mulassière.....	153.536.754
Total	510.799.753 F.

Par arrêté interministériel en date du 30 novembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement et des autorisations de programme d'un montant total de 30.265.931 F applicables au chapitre 61-60: « Subventions d'équipement pour le génie rural », article 3: « Services publics (adduction d'eau, électrification et aménagement de villages) » du budget de l'agriculture pour l'exercice 1955.

Commission régionale des landes de Gascogne.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance n° 45-852 du 28 avril 1945 relative à la mise en valeur des landes de Gascogne, et notamment son article 2;

Vu le décret du 3 septembre 1949 chargeant un haut fonctionnaire des activités tendant à réaliser la défense contre l'incendie et la reconstitution du massif forestier gascon;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1949, modifié et complété par les arrêtés du 4 décembre 1950 et du 31 janvier 1952, portant constitution de la commission régionale chargée de présenter le programme des travaux relatifs à la mise en valeur de la région des landes de Gascogne (départements de la Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne),

Arrête:

Article unique. — Le mandat des membres non fonctionnaires de la commission régionale des landes de Gascogne, nommés par arrêtés des 6 mars et 26 mars 1954 pour une période de deux ans expirant le 30 novembre 1955, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans un mois expirant le 31 décembre 1958.

Fait à Paris, le 30 novembre 1955.

Pour le ministre et par délégation
Le chef de cabinet,
JEAN PARSI.

Eaux et forêts.

Par arrêté en date du 2 décembre 1955, M. Ottavi (Pierre-Jean), agent technique des eaux et forêts à Evisa (Corse), maison forestière d'Aitone, triage n° 20, inspection des eaux et forêts d'Ajaccio, est muté, sur sa demande, en la même qualité, à Ota (Corse), triage n° 17, inspection des eaux et forêts d'Ajaccio.

Par arrêté en date du 3 décembre 1955, M. Faelens (Gérard-Louis), élève régulier diplômé de l'école primaire de sylviculture des Barres, à Moricerf (Seine-et-Marne), est nommé agent technique des eaux et forêts de 1er échelon à Piney (Aube), maison forestière du Pavillon Saint-Charles, triage n° 5, inspection des eaux et forêts de Troyes.

Par arrêté en date du 3 décembre 1955, l'arrêté ministériel du 30 juin 1955 est rapporté en ce qui concerne la nomination à l'emploi d'agent technique des eaux et forêts et l'affectation en cette qualité de M. Le Boedec (Marcel-Jean), 21, route d'Orly, à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise), nommé agent technique des eaux et forêts à Illeville-sur-Montfort (Eure), maison forestière des Terres-Cauvir, triage n° 60, inspection des eaux et forêts d'Evreux, non acceptant (candidat militaire).

Par arrêté en date du 5 décembre 1955:

A défaut de candidats classés relevant de la législation sur les emplois réservés, les candidats dont les noms suivent sont nommés à l'emploi d'agent de bureau de l'administration des eaux et forêts, au 1er échelon du grade d'employé de bureau, qualification dactylographe, et titularisés dans ce grade, en application de l'article 7 (§ 4) du décret n° 51-705 du 6 juin 1951, modifié par le décret n° 54-990 du 7 octobre 1954.

Ils reçoivent les affectations indiquées ci-après:

Amiez (Paulette), à Gray (Haute-Saône), bureaux de l'inspection des eaux et forêts.

Gerardin (Michèle), à Belfort (territoire de Belfort), bureaux de l'inspection des eaux et forêts.

Kachler (Andrée), à Guebwiller (Haut-Rhin), bureaux de l'inspection des eaux et forêts.

Le candidat dont le nom suit est nommé, à titre civil, à l'emploi d'agent de bureau de l'administration des eaux et forêts, au 1er échelon du grade d'employé de bureau, qualification dactylographe, et titularisé dans ce grade en application de l'article 7 (§ 4) du décret n° 51-705 du 6 juin 1951, modifié par le décret n° 54-990 du 7 octobre 1954. Il reçoit l'affectation indiquée ci-après:

Petit (Monique), à Tours (Indre-et-Loire), bureaux de l'inspection des eaux et forêts.

Un arrêté du directeur général des eaux et forêts déterminera, après la mise de service des agents de bureau désignés ci-dessus, l'ancienneté de service attribuée à chacun d'eux dans la limite maxima de deux années, en application des dispositions de l'article 7 (§ 4) du décret n° 51-705 du 6 juin 1951, modifié par le décret n° 54-990 du 7 octobre 1954.

A défaut de candidats classés relevant de la législation sur les emplois réservés, le candidat dont le nom suit est nommé, en qualité de stagiaire, à l'emploi d'agent de bureau de l'administration des eaux et forêts, au 1er échelon du grade d'employé de bureau, qualification dactylographe. Il reçoit l'affectation indiquée ci-après:

Grob (Madeleine), à Saint-Amarin (Haut-Rhin), bureaux de l'inspection des eaux et forêts.

Le candidat dont le nom suit est nommé, à titre civil, en qualité de stagiaire, à l'emploi d'agent de bureau de l'administration des eaux et forêts, au 1er échelon du grade d'employé de bureau, qualification dactylographe. Il reçoit l'affectation indiquée ci-après:

Fourmond (Agnès), à Bourges (Cher), bureaux de la conservation des eaux et forêts.

Génie rural.

Par arrêté du 3 décembre 1955, M. Ovise (Louis), ingénieur des travaux ruraux de classe exceptionnelle, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 8 janvier 1956 (limite d'âge).

Circulaire du 6 décembre 1955 relative à l'emploi de l'acide borique dans le beurre.

Le ministre de l'agriculture à Messieurs les inspecteurs divisionnaires, inspecteurs et agents de la répression des fraudes et à Messieurs les directeurs des laboratoires agréés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de reporter au 1er mars 1956 la date fixée au 1er novembre 1955 par la circulaire n° 169 du 28 janvier 1955 (*Journal officiel* du 4 février 1955) pour l'application de l'interdiction d'utilisation de l'acide borique dans le beurre, les autres dispositions contenues dans la circulaire précitée demeurant inchangées.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAUGÈRE.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Montant des remboursements de la caisse autonome de retraites de la France mutualiste au titre des majorations exceptionnelles qui lui ont été versées.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu le décret du 13 janvier 1938 relatif au redressement de la caisse autonome mutualiste de retraite de la France mutualiste, et notamment son article 9;

Vu le décret n° 55-1336 du 8 octobre 1955 relatif à la caisse autonome mutualiste de retraites de la France mutualiste, et notamment son article 2,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant des remboursements de la caisse autonome mutualiste de retraites de la France mutualiste, au titre des majorations exceptionnelles qui lui ont été versées, visé à l'article 2 du décret du 8 octobre 1955, est fixé à 100 millions de francs.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, et le directeur du budget sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 novembre 1955.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,
VINCENT BADIE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Sociétés mutualistes.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT EN SERVICE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

Par arrêté interministériel du 28 novembre 1955, a été approuvé le règlement intérieur de la Société mutualiste des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans le département de la Martinique.

Par arrêté interministériel du 28 novembre 1955, ont été approuvées les modifications apportées aux articles 43, 47 et 53 *bis* des statuts de la Société mutualiste des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans le département de la Martinique.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 7 décembre 1955, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite: Société de retraites du corps des sapeurs-pompiers actifs de Montélimar, n° 26-385, à Montélimar, avec la société mutualiste dite: La Prévoyance montilienne, n° 26-8, à Montélimar.

Répartition des dépenses du contentieux de la sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 46-2339 du 24 octobre 1946 portant réorganisation du contentieux de la sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole;

Vu le décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi susvisée, et notamment l'article 32;

Vu le décret n° 54-837 du 14 août 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi susvisée en ce qui concerne le régime de l'allocation vieillesse pour les personnes non salariées,

Arrête:

Art. 1er. — La participation des organismes centraux de mutualité agricole au remboursement des frais résultant de l'application de l'alinéa 2 de l'article 32 du décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946 est fixée à 10 p. 100 de l'ensemble des dépenses communes autres que celles résultant de l'application des articles 11 et 23 de la loi n° 46-2339 du 24 octobre 1946.

Art. 2. — Les dépenses afférentes au fonctionnement des commissions de première instance et d'appel qui comportent un secrétariat distinct pour les litiges agricoles rentrent dans les dépenses propres visées à l'alinéa 1er de l'article 32 du décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946.

Art. 3. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, et le directeur des affaires professionnelles et sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1er janvier 1954.

Fait à Paris, le 5 décembre 1955.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET

Modification du taux de majoration en cas d'ajournement du service de l'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes non salariées, notamment l'article 11;

Vu le décret n° 53-1078 du 2 novembre 1953 modifié par le décret n° 55-1526 du 25 novembre 1955, et portant règlement d'administration publique relatif au régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, notamment les articles 2 (§ 2) et 36;

Vu l'avis de la caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale,

Arrête:

Art. 1er. — En cas d'ajournement du service de l'allocation vieillesse des professions artisanales, le nombre de points d'allocation acquis est majoré d'autant de fois 2 p. 100 qu'il y a de trimestres civils entiers entre la date d'ouverture du droit et la date d'entrée en jouissance.

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à compter du premier jour du trimestre civil suivant sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Sont abrogées à compter de la même date toutes dispositions contraires antérieures; toutefois, il n'est pas porté atteinte aux effets résultant de ces dispositions.

Art. 3. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 décembre 1955.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 9 décembre 1955, ont été approuvés les statuts modifiés de la caisse de retraites des employés de la caisse d'épargne de Saintes, rue Monconseil, à Saintes (Charente-Maritime), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Par arrêté du 9 décembre 1955, ont été approuvées des modifications aux statuts de la caisse de retraites de la Société générale alsacienne de banque, 4, rue Joseph-Massol, Strasbourg (Bas-Rhin), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Modification des arrêtés du 31 mai 1951 et du 5 janvier 1952 relatifs au régime de sécurité sociale de certains personnels ouvriers de l'Etat.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 novembre 1955: page 11353, 1re colonne, article 2, paragraphe 2, 2e alinéa, au lieu de: « soit à la date de l'expiration des droits... », lire: « soit la date de l'expiration des droits... ».

Barème des cotisations accidents du travail prévu à l'article 2 de l'arrêté du 19 juillet 1954.

INDUSTRIES CHIMIQUES

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 novembre 1955: page 11194, colonne « Numéros de la nomenclature », au lieu de: « 235.82 », lire: « 35.82 »; colonne « Coûts moyens », substituer « 27,4 » aux chiffres « 31,3 » portés en regard des numéros de risques: 357.00, 358.01, 358.02, 358.03, 358.04, 358.05, 361.00, 362.03, 362.04, 363.02, 365.00, 366.04, 368.00, 515,07, 593.04, 593.07.

INDUSTRIES DE LA MÉTALLURGIE

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 novembre 1955:

Page 11195, colonne « Coûts moyens (a) », au lieu de: « 27,3 » porté en regard du numéro du risque 201.02, lire: « 26,6 ».

Page 11197, colonnes « Coûts moyens », supprimer les chiffres: « 20,5 », « 430 », correspondant au numéro de la nomenclature 24.34; colonne « Nature du risque », à la suite du numéro de la nomenclature 26.32, au lieu de: « Fabrication d'équipement des de carrosserie de remorques », lire: « Fabrication d'équipement des moteurs et châssis ».

Page 11198, colonne « Numéros du risque », au lieu de: « 286.5 », lire: « 286.05 ».

INDUSTRIES TEXTILES

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 novembre 1955:

Page 11199, colonne « Numéro de la nomenclature », au lieu de: « 46.06 », lire: « 47.06 »; colonne « Nature du risque », à la suite du numéro de la nomenclature 47.432, au lieu de: « Filterie de coton », lire: « Filterie de coton ».

Page 11500, colonne « Coûts moyens », supprimer les chiffres: « 25,5 » correspondant au numéro du risque 475.09, lire ces chiffres en regard du risque numéro 475.10; colonne « Numéros de la nomenclature », lire les nos « 48.412 et 48.413 » en regard du risque « Fabrication de sangles et de mèches de coton », et en regard du risque: « Fabrication de courroies tissées » au lieu du numéro de la nomenclature: « 48.413 », lire: « 48.41 ».

INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC, PAPIER ET CARTON

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 novembre 1955: page 11618, colonne « Coûts moyens », en regard du numéro du risque 374.05, au lieu de: « 29,4 », lire: « 22,2 » et en regard des nos 375.04 et 375.06, au lieu de: « 22,2 », lire: « 29,4 ».

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Sociétés d'habitations à loyer modéré.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 12 novembre 1955, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, sont approuvés, en ce qui concerne la législation sur les habitations à loyer modéré:

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme d'habitations à loyer modéré La Maison familiale de l'arrondissement de Langres, à Langres (Haute-Marne), en date du 24 avril 1954, prononçant la dissolution de cet organisme et décidant d'attribuer son excédent d'actif à l'office départemental de la Haute-Marne;

Le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 24 avril 1954 approuvant les comptes de liquidation de la société La Maison familiale de l'arrondissement de Langres.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 12 novembre 1955, pris en application de l'article 177 du code de l'urbanisme et de l'habitation, est prononcé le retrait de l'approbation conférée, au titre de la législation sur les habitations à loyer modéré, par l'arrêté du 20 juillet 1932 aux statuts de la société anonyme d'habitations à loyer modéré La Cité Saint-Pierre, dont le siège est situé à Marseille, 13, boulevard Guien.

Société de crédit immobilier.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 17 novembre 1955, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, sont approuvés, en ce qui concerne la législation sur les habitations à loyer modéré, tels qu'ils sont annexés audit arrêté, les statuts de la société anonyme interdépartementale de crédit immobilier L'Entente rurale, dont le siège est situé à Paris, 22, boulevard de Latour-Maubourg.

Prise en considération de projets d'aménagement.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et du logement en date du 5 décembre 1955, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, les projets d'aménagement de Barsac et de Langon (Gironde) sont pris en considération.

Fonds de concours.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et du logement et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques en date du 9 décembre 1955, il est ouvert au ministre de la reconstruction et du logement, sur l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-357 du 3 avril 1955 et par des textes spéciaux, un crédit de 5 millions de francs applicable au chapitre 46-21 : « Intervention de l'Etat pour l'application de la législation sur les habitations à loyer modéré » du budget du ministère de la reconstruction et du logement.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Sources d'eau minérale.

Par arrêté en date du 25 novembre 1955, la Société commerciale d'eaux minérales du bassin de Vichy est autorisée à procéder au recaptage du sondage dénommé source « Admirable », situé sur le territoire de la commune de Saint-Yorre, à l'intérieur du périmètre de protection des sources domaniales de Vichy.

Modification et complément à la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux, prévue à l'article 624 du code de la santé publique.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles, modifiée et complétée par les textes subséquents, et notamment la loi du 18 août 1948;

Vu le code de la santé publique et notamment les articles 601 et 605;

Vu le décret du 12 avril 1952 complétant le décret du 29 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 19 octobre 1945 précitée;

Vu l'arrêté du 27 août 1948, modifié par l'arrêté du 6 mars 1954, fixant les conditions de fonctionnement de la commission prévue à l'article 15 *bis* de ladite ordonnance;

Vu l'arrêté du 22 décembre 1948, complété par les arrêtés du 19 février 1949, du 30 juin 1951 et du 1er avril 1952, portant nomination des membres de ladite commission;

Vu l'arrêté du 31 août 1949 fixant la liste des médicaments spécialisés remboursables aux assurés sociaux, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 12 août 1955;

Sur proposition de la commission susvisée,

Arrêtent:

Art. 1er. — La liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux, prévue à l'article 15 *bis* de l'ordonnance du 19 octobre 1945 susvisée, est modifiée et complétée ainsi qu'il résulte du tableau ci-annexé.

Art. 2. — Le présent arrêté et le tableau annexé seront publiés au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1955.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:

Le chef du service central de la pharmacie,

VAILLE.

Pour le ministre du travail et de la sécurité sociale et par délégation:

Le directeur du cabinet,

FRANÇOIS WATINE.

TABLEAU ANNEXE A L'ARRETE

I. — **MODIFICATIONS**

1° **Modifications diverses** (noms, formes, dosages).

Au lieu de:	Lire:
A	
Adrénaline Clin, ampoules.	Adrénaline Clin, ampoules injectables à 1/10 mg, 1/2 mg ou 1 mg (6).
Adrénaline Enzybio, crème.	Voir Adrénaline Cassenne, crème.
Antidolor, cachets.	Antidolor Cortesi, cachets (30).
Antilone Canat, ampoules injectables (5/2 cc).	Voir Antilone Coirre, ampoules injectables (5/2 cc).
Antilone Canat, comprimés dragéifiés (20).	Voir Antilone Coirre, comprimés (20).
Atucil, sirop.	Voir Atussil, sirop.
B	
Baryxine, paquets.	Baryxine, électuaire (pot de 300 g).
Benzododecinium Chibret, collyre à 0,25 pour 1.000.	Benzododecinium Chibret à 0,25 pour 1.000, solution pour instillations (10 cc).
Bi-Citrol Marinier normal, granulé (modèle simple: 110 g ou modèle double: 220 g).	Bi-Citrol Marinier normal, granulé (modèle simple: 180 cc ou modèle double: 360 cc).
Bilartic, pilules.	Bilartic, comprimés (50).
Biogaze, compresses médicamenteuses (15 compresses format 6×12 ou 20 compresses format 12×12 ou 20 compresses format 20×22).	Biogaze, compresses médicamenteuses (1 bande 90×12 ou 20 compresses format 12×12 ou 20 compresses format 20×20).
Bornéosol, gouttes (30 cc).	Bornéosol, comprimés dragéifiés (30).
C	
Cap, comprimés.	Voir Gastrose citro-carbonique, comprimés (100).
Curatine à la salicylamide, cachets (6, 12 ou 40).	Curatine à la salicylamide, cachets (12 ou 30).
D	
Dissolvurol vitaminé B1, ampoules injectables.	Dissolvurol vitaminé B1, suppositoires (10).
Dynamogil, granulé.	Dynamogil à l'ascorbate de calcium, granulé.
G	
Globiron, ampoules (14 et 30 ampoules).	Globiron, ampoules buvables (14/3 cc, 30/3 cc ou 20/10 cc).
Glucalcium loduré à la vitamine C, ampoules injectables (20/10 cc, 24/3 cc).	Glucalcium loduré à la vitamine C, ampoules injectables et buvables (10/10 cc).
Gonadotrophine sérique Roussel, sublinguettes.	Gonadotrophine sérique Roussel, comprimés pour la voie sublinguale (25).
H	
Hépacti, ampoules buvables de 10 cc (10 ou 30).	Voir Dynatan, ampoules buvables (10 ou 30).
I	
Intelaxine, pilules.	Intelaxine B, dragées (40).
Iodamélis P., comprimés.	Iodamélis P. Esculoside, comprimés (50).
Iodamélis P., gouttes (12 ou 25 cc).	Iodamélis P. Esculoside, gouttes (25 cc).
K	
Kaviase, pilules.	Kaviase, dragées (50).
Kaviase au bleu de méthylène, pilules.	Kaviase au bleu de méthylène, dragées (50).
Kaviase sulfamide, pilules.	Kaviase sulfamide, dragées (40).
L	
Lactéol liquide, ampoules buvables de 5 cc (10, 20, 40 ou 50).	Lactéol liquide, ampoules buvables de 7 cc (7, 14 ou 28).
Largocol, dragées.	Largocol Belladoné, dragées (20).
Lipocrinyl Derol, pilules.	Voir Extrait éthéro-alcoolique orchitique Derol, pilules (100).
Liquide amniotique pur Grémy, ampoules pour applications locales.	Voir Amniotique Grémy, liquide pur, 10 ampoules de 10 cc.

Au lieu de:	Lire:
M	
Mercryl laurylé, liquide (125 cc et 1.000 cc).	Mercryl laurylé, liquide (125 cc, 300 cc et 1.000 cc).
N	
Néo-Roquessine, comprimés glutinisés.	Néo-Roquessine, comprimés glutinisés (20 à 0,02 g ou à 0,10 g).
P	
Padénal, comprimés dragéifiés (25 ou 100).	Padénal, dragées (36).
Paratyrone, solution injectable à 20 U. I./cc (6 ampoules de 1 cc ou 1 tube ponctionnable de 5 cc).	Paratyrone, solution injectable à 20 U. I./cc (6 ampoules de 1 cc).
Pénicilline G. Léo Roger Bellon, sans solvant, flacons-ampoules: 100.000 U. I., 200.000 U. I., 500.000 U. I., 1.000.000 U. I.	Pénicilline G. Léo Roger Bellon, sans solvant, flacons-ampoules (1 ou 10): 100.000 U. I., 200.000 U. I., 500.000 U. I., 1.000.000 U. I.
Poudre adrénalone butacaïne Guillon (5 g).	Voir Adrénalone (chlorhydrate) tetracaïne Guillon, poudre (5 g).
Q	
Quéryl, ampoules injectables.	Voir Phylline Dumesnil, ampoules injectables (6/5 cc).
Quéryl, comprimés dragéifiés.	Voir Phylline Dumesnil, comprimés dragéifiés (32).
Quéryl, suppositoires.	Voir Phylline Dumesnil, suppositoires (6).
Quinine-Pénicilline Deffarge, suppositoires à 50.000 U. ou 100.000 U. ou 200.000 U.	Quinine-Pénicilline Deffarge, suppositoires dosages faible, moyen ou fort (5).
R	
Reumafédrine, liquide.	Voir Rhumaphédrine, liquide (24 cc).
Rutascol, comprimés (30 ou 50).	Rutascol, comprimés (30 ou 100).
Rutascol à la Kalléone, dragées.	Rutascol à la Kalléone, dragées (30 ou 100).
S	
Salicylate de sodium Adrian, dragées à 0,50 g (60).	Salicylate de sodium retard Adrian au paraminobenzoate de sodium, dragées (60).
Scorbumine, comprimés à 50 mg.	Scorbumine, comprimés à 100 mg (20).
Seroxema, dragées.	Seroxema vitamines B 6 et PP, dragées (60).
Sirop Léman, adultes, sirop.	Voir Sirop Bromoseptal, adultes, sirop.
Sirop Léman, enfants, sirop.	Voir Sirop Bromoseptal, enfants, sirop.
Stérogyl 15, ampoules buvables (1 et 4 ampoules).	Stérogyl 15, solution alcoolique (1 et 4 ampoules).
Stérogyl 15, injectable, ampoules (4 ou 10).	Stérogyl 15, solution huileuse (1 ampoule).
Suppos-Sédabios, suppositoires.	Suppos-Sédabios quinine, suppositoires (5).
T	
Terramycine ophtalmique, pommade à 1/1.000.	Terramycine ophtalmique, pommade à 0,50 g pour 100.
Thiocodéine, suppositoires (adultes, enfants et nourrissons).	Thiocodéine, suppositoires (adultes et enfants).
V	
Vermi-bonbons chocolat, tablettes.	Voir Vermifuge Berger chocolaté, tablettes (16).
Vermi-bonbons dragées, dragées.	Voir Vermifuge Berger, comprimés dragéifiés (12).
Vulcrinol, pilules.	Vulcrinol, comprimés dragéifiés (20).

2° Suppressions.

NUMERO d'ordre	NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ
	A. — *Suspensions d'agrément pour produits non exploités.*
5328	Adoverne Roche, granules.
5329	Adoverne Roche, suppositoires.
5330	Airol Roche, poudre.
5492	Benzhormovarine, ampoules injectables 10.000 U. I.
5342	Cachets Roche, cachets.
5343	Cyclilon Roche, ampoules injectables.
5344	Cyclilon Roche, comprimés.
5345	Cyclilon Roche, gouttes.
8764	Energélène de gui, liquide.
	Exo-Byla:
7976	Hypophyso-orchitine (exo-formule n° 1), liquide.
7983	Hypophyso-orchito-thyroïdine (exo-formule n° 10), liquide.
7977	Hypophyso-ovarine (formule n° 2), liquide.
7982	Hypophyso-ovaro-thyroïdine (exo-formule n° 9), liquide.
7979	Hypophyso-thyroïdine (exo-formule n° 7), liquide.
7984	Hypophyso-thyroïdo-surréno-orchitine (exo-formule n° 11), liquide.
7985	Hypophyso-thyroïdo-surréno-ovarine (exo-formule n° 12), liquide.
7978	Orchito-thyroïdine (formule n° 3), liquide.
7665	Ovarine, liquide.
7981	Ovaro-surréno-hypophysine (formule n° 8 *bis*), liquide.
7987	Surréno-hypophysine (formule n° 5), liquide.
7980	Surréno-hypophyso-thyroïdine (formule n° 8), liquide.
3106	Extrait de foie Labaz concentré, liquide.
10264	Ferronascine Roche, ampoules injectables (2 et 12 ampoules de 2 cc).
3108	Gonadotrophine chorionique Labaz (Soluté injectable de), poudre et solvant (1.000 U. I.).
3107	Gonadotrophine hypophysaire Labaz (Soluté injectable de), flacon dosé à 125 U-rats).
2886	Hépacrisine, ex-Endocrisines foie, ampoules buvables.
2909	Hépacrisine, ex-Endocrisines foie, ampoules injectables.
1655	Holovarine, dragées.
10418	Hormoduodine, ampoules injectables (poudre + amp. solvant).
5349	Imido Roche, ampoules injectables.
5352	Narconumal Roche, ampoules injectables.
5355	Oestrobrol Roche, tablettes.
5356	Oestroglandol Roche, ampoules injectables.
5385	Oestroglandol Roche, comprimés.
	Opo-polyglandulaires Byla:
6364	Opo-orchitino-thyroïdine (opo-polyglandulaire formule n° 3), cachets.
6367	Opo-ovaro-orchitine (opo-polyglandulaire formule n° 4 *bis*), cachets.
6375	Opo-ovaro-surréno-thyroïdine (opo-polyglandulaire formule n° 9 *bis*), cachets.
6371	Opo-placento-mamelline (opo-polyglandulaire formule n° 7 *bis*), cachets.
6369	Opo-surréno-thyroïdine (opo-polyglandulaire formule n° 6), cachets.
1653	Perglandène orchitique, ampoules injectables de 1 cc (6) ou tube injectable de 6 cc.
1652	Perglandène ovarien, ampoules injectables de 1 cc (6) ou tube injectable de 6 cc.
9567	Plasmolysat de levure, tube de 125 g.
5368	Somnifène Roche, ampoules injectables (3 ampoules 5 cc).
5376	Syntropan Roche, ampoules injectables.
5377	Syntropan Roche, comprimés.
5375	Syntropan Roche, suppositoires.
	B. — *Suppressions diverses.*
325	Bébisol n° 1, pommade.
326	Bébisol n° 2, pommade.
3383	Citraspirine, comprimés.
13188	Erythrocine, dragées à 100 mg (10 ou 25).
11817	Impantine au phénobarbital, dragées.
10253	Nephralbine, comprimés dragéifiés.
3632	Phosovéol, gouttes.

II. — ADDITIONS

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ	NUMÉRO DU VISA
	A	
14703	Acétate d'hydrocortisone Byla, pommade ophtalmique à 0,50 p. 100 (tube de 2 g)	138-17294.
14702	A. C. T. H. retard Byla 50 U. I. (1 flacon poudre + ampoule solvant)	138-17308.
14669	Adaptinol, comprimés dragéifiés à 5 mg (20)	10 b-16849.
13284	Adrénaline Cassenne (ex-Adrénaline Enzybio), crème	15319 b-14821.
14465	Adrénalone (chlorhydrate) Tétracaine Guillon, poudre (5 g)	668-16958.
14630	Amniotique Grémy — liquide pur — 10 ampoules de 10 cc	195-17078.
14695	Amoebal, comprimés à 0,10 g (25)	15152 b-16157.
14687	Anirrit (dosage faible), comprimés (18)	2983-17079.
13221	Antilone Coirre (ex-Antilone Canat), ampoules injectables (5/2 cc)	83-14985.
13222	Antilone Coirre (ex-Antilone Canat), comprimés (20)	83-14984.
14667	Aphilan R, pommade (15 g)	21469 b-16116.
14593	Atussil (ex-Atucil), sirop	386-16684.
	B	
14756	Benzoate de lithium Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17432.
14770	Bipénicilline 2/3 500.000 U. Dihydrostreptomycine 0,50 g L. A. B. Simon (flacon et ampoule)	2818-17401.
14767	Bipénicilline 1/2 600.000 U. Dihydrostreptomycine 0,50 g L. A. B. Simon (flacon et ampoule)	2818-17403.
14693	Bipénicilline 3/2 500.000 U. Dihydrostreptomycine 0,50 g Sarget, injectable	2325-17243.
14681	Bismuth-mucilage Daniel Brunet, poudre (20 sachets de 10 g)	1119-17421.
14673	Butoxane au benzododecinium, solution pour pulvérisations nasales (15 cc)	237-16831.
	C	
14643	Calmocardine-Ergotamine, dragées (20)	497-1399.
14775	Capsules Cineolyptol, capsules (30)	315-8826.
14749	Chaulmoograte d'éthyle gaïacolé 5 p. 100 Spécia, ampoules injectables (10 de 2 cc)	389-17377.
14662	Chromargon, ovules (6)	1530-13366.
14774	Cycloestrol-progestérone, comprimés (20)	1728-13102.
	D	
14718	Décontractyl Baume, pommade (40 g)	362-17365.
14769	Dihydrostreptomycine 1 g L. A. B. Simon, flacon (1)	2818-17402.
14771	Dihydrostreptomycine (sulfate) L. A. B. Simon, soluté à 25 p. 100, ampoules (2 de 2 cc ou 1 de 4 cc)	2818-17401.
14678	Dihydrostreptomycine Roussel à 0,50 g, ampoules injectables (2 de 2 cc)	79-17342.
14677	Dihydrostreptomycine Roussel 1 g et 5 g, poudre (1 flacon)	79-17341,
14679	Dihydrostreptomycine - streptomycine Roussel (sulfate), poudre stérile injectable 1 g (1 flacon)	79-17340.
14674	Dinacode, suppositoires adultes (8)	994-17361.
473 et 13534	Dynatan (ex-Hépacti), ampoules buvables (10 ou 30)	3210-6823.
	E	
5057	Embryhormone, ampoules buvables de 5 cc (10)	1773 B prov.
14664	Emgé Lumière, suppositoires à 0,50 g (10)	1638-17289.
14658 et 14659	Emplâtre poreux américain 18×12 cm, sur tissu élastique ou rigide	163-17266.
14723	Enerdrine à la tyrothricine, solution (flacon pulvérisateur de 30 cc)	197-7525.
14784	Etaphylline au phénobarbital, sirop (180 cc)	1150-17364.
1538	Extrait éthéro alcoolique orchitique Derol (ex-Lipocrinyl Derol), pilules (100)	117-16216.
14783	Extrait d'os total Robapharm, dragées (30 et 120)	21469 b-11571
	F	
13730	Flocilline 500.000 U. à la streptomycine 0,50 g (une ampoule-seringue auto-injectable)	2222-13001.
14754	Fluorure de sodium Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17430.
14782	Fluorure de sodium T. E., comprimés (100)	21165 b-17290
	G	
14608	Gastrose citro-carbonique (ex-Cap), comprimés (100)	5125 B prov.
14753	Gluconate de cuivre Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17433.
14757	Gluconate de magnésium Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17434.
14758	Gluconate de manganèse Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17435.
14759	Gluconates de manganèse et cobalt Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17436.
14760	Gluconates de manganèse et cuivre Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17438.
14761	Gluconates de manganèse, cuivre et cobalt Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17437.
14762	Gluconates de nickel et cobalt Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17439.
14763	Gluconate de zinc Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17440.
14764	Gluconates de zinc et cuivre Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17441.
14765	Gluconates de zinc, nickel et cobalt Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17442.
14743	Glycosthène, granulé	305-4221.
	H	
14722	Hemostérine Tetravit B, ampoules buvables de 5 cc (16 et 32)	108-17429.
14709	Hydro-merfène mouillant, liquide (45 cc)	191-17366.
14766	Hyposulfite de sodium, choline et vitamine B1 Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17443.

NUMERO d'ordre.	NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ	NUMÉRO DU VISA
	I	
11642	Inophylline sédative aspirine, suppositoires (10)	15894 b-17370.
11661	Intrabilix, ampoule injectable de 20 cc.	200-17297.
11735	Iode Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17429.
	K	
11711	Kalléone au phénobarbital Defresne, dragées (10)	124-12169.
	L	
11732	Lactate d'aluminium Catalyse Biologique, ampoules injectables (20 de 1 cc)	6586 b-17431.
11639	Laudissine, ampoules injectables (6 de 1 cc 5)	102-16947.
11750	Lentérules de phénobarbital à 0,10 g (20)	389-17332.
11672	Leucodinine, pommade (30 g)	2649-16701.
11785	L. G. 152 à 10 mg, comprimés (20)	195-16700.
11636	Lipofactor, comprimés dragéifiés (60)	15894 b-16298.
11745	Longestrol, ampoules injectables (6 de 1 cc 5)	255-17316.
11746	Longestrol, comprimés à 25 mg (50)	255-17313.
11747	Longestrol, suppositoires à 25 mg (10)	255-17314.
11781	Lusitol, comprimés glutinisés (20)	6217 A prov.
11545	Lysofon, comprimés pour la voie sublinguale (30)	2905-17225.
	M	
11683	Mancalcine Goudal, sirop (180 cc)	1806-16321.
11675	Merseptyl éphédriné O. R. L., solution (flacon pulvérisateur de 15 cc)	1081-14283.
11700	Méthionine B 12 Delagrange, dragées (30)	386-17111.
11681	Méthionine inositol choline Lipha, granulé (140 g)	2128-17050.
11665	Mycostatine, dragées à 500.000 U. (16)	2456-16972.
11666	Mycostatine, onguent à 10.000.000 U. pour 100 (30 g)	2456-16973.
	N	
11670	Néomycine 50 mg Bacitracine 5.000 U., comprimés (12)	2570-17316.
11773	Nephralbine, suppositoires (10)	647-17357.
11728	Neurosedyl, comprimés dragéifiés (30)	695-5227.
11714 et 11715	Norgacyl retard à la vitamine K au paraminobenzoate de sodium, dragées (60 et 180)	311-16957.
11778	Novadermine, crème (40 g)	345-9597.
11710	Novosparol, ampoules injectables à 25 mg (6)	1786-16139.
11711	Novosparol, dragées à 50 mg (30)	1786-16140.
11712	Novosparol, suppositoires à 100 mg (8)	1786-16618.
	O	
11741	Opticaïne, collyre à 0,50 p. 100 (15 cc)	2456-17354.
	P	
8752	Paratyrone à 500 U. S. P. (flacon ampoule d'hormone parathyroïdienne lyophilisée + ampoule solvant)	138-1988.
11768	Pénicilline 1.000.000 U. LAB Simon, poudre	2848-17405.
11698	Pénicilline B 12 Delagrange, comprimés (20)	386-17112.
11731	Pénicilline procaïne 600.000 U. Immedex, suspension aqueuse (1 ampoule seringue auto-injectable)	2222-17393.
11732	Pénicilline 500.000 U. et streptomycine 0,50 g Immedex, suspension aqueuse (1 ampoule seringue auto-injectable)	2222-17392.
11635	Phosma à l'hématoporphyrine, solution (250 cc ou 500 cc)	1368-10322.
11708	Phosovéol à la vitamine C 500, ampoules buvables (24/10 cc)	1737 A prov.
12133	Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), ampoules injectables (6/5 cc)	132-10160.
12134	Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), comprimés dragéifiés (32)	132-13653.
12810	Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), suppositoires (6)	132-11879.
11651	Pilules savonneuses laxatives Boissy, pilules (10)	2004-1101.
11704	Pommade d'hydrocortisone à 1 p. 100 Byla, pommade (tube de 5 g)	138-17111.
11633	Potion parégorique Espée, liquide (180 cc)	5123 B prov.
11696	Préludine, comprimés à 0,025 g (40)	2559-17310.
11641	Prolution-œstradiol Cruet, suppositoires (2)	94-17259.
	Q	
11729	Quintiseda, comprimés dragéifiés (30)	695-16833.
	R	
7097	Rhumaphédrine (ex-Reumalédrine), liquide (24 cc)	2240 b-2531.
	S	
11751	Sanclomycine vitamine C, nécessaire pour injections intramusculaires (1 flacon + ampoule solvant)	389-17319.
11694	Senectutan, comprimés dragéifiés (20 ou 100)	2064-15870.
11783	Sérum antitétanique purifié de l'Institut Mérieux à 1.500 U., ampoules injectables (1 de 2 cc).	Autorisation n° 22 du 8 juillet 1914.
11720	Sirop à l'extrait d'avoine Heudebert, sirop (125 cc)	2802-12147.
10021	Sirop Bromoseptal (ex-Sirop Léman), adultes, sirop (180 cc)	1907-9864.
10020	Sirop Bromoseptal (ex-Sirop Léman), enfants, sirop (180 cc)	1907-9864.

NUMÉRO d'ordre	NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ	NUMÉRO DU VISA
14655	Sirop pectoral Baby, sirop (90 cc).....	163-1152.
14776	Sirop Peter's, sirop (180 cc).....	315-10875.
14777	Sirop Peter's éphédrine, sirop (180 cc)..	315-13422.
14748	Sirop de pipérazine 15 p. 100 Midy, sirop (160 cc).....	291-17390.
14676	Soframycine, poudre orale (2 g).....	79-14901.
14656	Soframycine, solution nasale à 1,25 pour 100 (15 cc).....	79-17351.
14640	Solurutine aminophylline phénobarbital, comprimés (50).....	102-13783.
14742	Stimuneurol, ampoules buvables (2 1/5 cc).....	138-13057.
14564	Stomalumine, liquide (165 cc).....	1163-13312.
	T	
14725	Test tuberculinique renforcé Enzybio (Vollmer Patch), sparadrap.....	21061-SV-14120.
14637	Tétracyne, comprimés à 100 mg (10)..	84-17246.
14671	Tétracyne, poudre orale, flacon de 25 g.	84-17319.
14634	Théobromine Nativelle, comprimés à 0,50 g (30).....	1561-17175.
12456	Thiocodéine bismuthée, suppositoires (3)	2799-17118.
14685	Transitol, émulsion gelée (pot de 300 g).....	1258-158.
14706	Trypsine Choay, comprimés glutinisés à 0,10 g (50).....	80-17362.
14707	Trypsine Choay, poudre 1 g (flacon poudreur)	80-17397.
14705	Trypsine lyophilisée Choay, 0,250 g (1 flacon de poudre + 1 flacon de 10 cc de solvant).....	80-17396.
	U	
14686	Ultraspirine à la méthionine, comprimés dragéifiés (60).....	4070 B prov.
	V	
14734 14735 14736	Vaccin antidiphtérique antitétanique de l'Institut Mérieux, ampoules injectables de 1 cc (1, 3 ou 12).	Autorisation n° 146 du 8 mars 1949.
14737 et 14739	Vaccin antitétanique de l'Institut Mérieux, ampoules injectables de 1 cc (1 ou 12).	Autorisation n° 146 du 8 mars 1949.
14727	Vam, pommade (tube de 35 g).....	2915-16628.
14772	Vapomyrthol, liquide (75 cc).....	6191 B prov.
14669	Véganine, suppositoires adultes (10)...	399-17337.
14668	Véganine, suppositoires enfants (10)...	399-16607.
9112	Vermifuge Berger (ex-Vermi-bonbons dragées), comprimés dragéifiés (12).	1067-7264.
9111	Vermifuge Berger chocolaté (ex-Vermi-bonbons chocolat), tablettes (16)...	1067-8836.
14788	Vicéine, comprimés (20).....	25-17273.
14789	Vicéine, suppositoires enfants et nourrissons (6 ou 12).....	25-17418.
14713	Vita-magnésium, comprimés (30).....	29-14327.
14699	Vitamine B12 à 1.000 µg Delagrange (soluté injectable et buvable), ampoules de 3 cc (6).....	386-17379.
14701	Vitamine B12 à 200 µg et facteur intrinsèque à 0,20 g Delagrange, comprimés dragéifiés (20).....	386-17381.
14663	Vitamine C Fluxine, comprimés à 1 g (20)	460-17296.
14680	Vitamine D3 à 15 mg Roussel, ampoules buvables (1).....	79-17389.
14657	Vitamine K1 Roche, ampoules injectables et buvables à 20 mg (3/1 cc).	363-16305.

Modification et complément à la liste développée des médicaments spécialisés agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles 601 à 606 et 618 et suivants;

Vu l'arrêté du 11 juin 1954 modifié par l'arrêté du 9 juin 1955 fixant la liste des produits pouvant être agréés à l'usage des collectivités et divers services publics sous forme de spécialités pharmaceutiques;

Vu l'arrêté du 12 août 1955 fixant la liste développée des spécialités entrant dans les prévisions des arrêtés des 11 juin 1954 et 9 juin 1955 susvisés;

Vu l'arrêté du 2 décembre 1955, modifiant et complétant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux,

Arrête:

Art. 1er. — La liste développée des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics, publiée au *Journal officiel* du 31 août 1955, est modifiée et complétée ainsi qu'il résulte du tableau ci-annexé.

Art. 2. — Le présent arrêté et le tableau annexé seront publiés au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1955.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:

Le chef du service central de la pharmacie,

VAILLE.

TABLEAU ANNEXE A L'ARRETE

I. — **MODIFICATIONS**

1° **Modifications diverses** (noms, formes, dosages...).

Au lieu de:	Lire:
B	
Benzododecinium Chibret, collyre à 0,25 p. 100 et 1 p. 100.	Benzododecinium Chibret à 0,25 p. 1.000, solution pour instillations (10 cc).
Biogaze, compresses médicamenteuses (15 compresses format 6 × 12 ou 20 compresses format 20 × 22).	Biogaze, compresses médicamenteuses (1 bande 90 × 12 ou 20 compresses format 12 × 12 ou 20 compresses format 20 × 20).
Buttelline,... (1).	Buteline,...
C	
Chibro-Philocarpine,...	Chibro-pilocarpine,...
D	
Direxiode, comprimés (20 et 100).	Direxiode, comprimés (25 et 100).
G	
Gonadotrophine sérique Roussel... sublinguettes.	Gonadotrophine sérique Roussel,... comprimés pour la voie sublinguale (25).
H	
Hydro-Merlène, solution aqueuse à 2 p. 100.	Hydro-Merlène, solution aqueuse à 2 p. 1.000.
L	
Lactéol liquide, ampoules buvables de 5 cc (10, 20, 40 ou 50).	Lactéol liquide, ampoules buvables de 7 cc (7, 14 ou 28).
M	
Mercryl laurylé, liquide (125 cc et 1.000 cc).	Mercryl laurylé, liquide (125 cc, 300 cc et 1.000 cc).

(1) Les points de suspension remplacent les indications qui sont données par la liste antérieure et qui restent toujours valables.

Au lieu de:	Lire:
P	
Paratyrone, solution injectable à 20 U. I./cc (6 ampoules de 1 cc ou 1 tube ponctionnable de 5 cc).	Paratyrone, solution injectable à 20 U. I./cc (6 ampoules de 1 cc).
Pénicilline G. Léo-Roger Bellon sans solvant, flacons-ampoules: 100.000 U, 200.000 U, 500.000 U, 1.000.000 U.	Pénicilline G. Léo - Roger Bellon, sans solvant, flacons-ampoules (1 ou 10): 100.000 U. I., 200.000 U. I., 500.000 U. I., 1.000.000 U. I.
Pénicilline Monot, pommade..., 100.000 U/g.	Pénicilline Monot, pommade..., 10.000 U/g.
Q	
Quéryl, ampoules injectables, comprimés dragéifiés, suppositoires.	Voir Phylline Dumesnil.
S	
Sclérana..., O. R. L. (ampoules injectables de 33 cc)....	Sclérana..., O. R. L. (ampoules injectables de 3 cc)....
Scorbumine..., comprimés à 50 mg et...	Scorbumine..., comprimés à 100 mg (20) et...
Stérogyl 15, ampoules buvables (1 et 4 ampoules) et ampoules injectables (4 et 10 ampoules).	Stérogyl 15, solution alcoolique (1 et 4 ampoules) et solution huileuse (1 ampoule).
Sulfaguanidine Luciana, comprimés.	Sulfaguanidine Lucinia, comprimés.
Suppos-Sédabios, suppositoires.	Suppos-Sédabios quinine, suppositoires (5).
Sydenhamine, ampoules injectables.	Sydenhamine, ampoules injectables.
T	
Terramycine ophtalmique..., pommade à 1/1.000.	Terramycine ophtalmique..., pommade à 0,50 g p. 100.

2° Suppressions.

NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ

A. — *Suspension d'agrément pour des produits non exploités.*

Adoverne, granulés.
Adoverne, suppositoires.
Bendhormovarine, ampoules injectables 10.000 U. I.
Cycliton Roche, ampoules injectables.
Cycliton Roche, comprimés.
Cycliton Roche, gouttes.
Extrait de foie Labaz concentré, liquide.
Gonadotrophine chorionique Labaz (solution injectable de), flacons dosés à 1.000 U. I. avec solvant.
Gonadotrophine hypophysaire Labaz (solution injectable), flacons dosés à 125 U.-rats.
Hormoduodine, ampoules injectables (poudre + amp. solvant).
Imido Roche, ampoules injectables.
Œstroglandol Roche, ampoules injectables.
Perglandène ovarien, ampoules injectables de 1 cc (6) ou tubes injectables de 6 cc.
Somnifène Roche, ampoules injectables (3 amp. 5 cc).

B. — *Suppressions diverses.*

Erythrocine, dragées à 100 mg (10 ou 25).
Impantine au phénobarbital, dragées.

II. — ADDITIONS

NOM ET FORME DE LA SPÉCIALITÉ

A

Acétate d'hydrocortisone Byla, pommade ophtalmique à 0,50 p. 100 (tube de 3 g).
A. C. T. H. retard Byla 50 U. I. (1 flacon poudre + ampoule solvant).

B

Bipénicilline 2/3 500.000 U. dihydrostreptomycine 0,50 g L. A. B. Simon (flacon et ampoule).
Bipénicilline 1/2 600.000 U. dihydrostreptomycine 0,50 g L. A. B. Simon (flacon et ampoule).
Bipénicilline 3/2 500.000 U. dihydrostreptomycine 0,50 g Sarget, inject.
Bismuth-mucilage Daniel Brunet, poudre (20 sachets de 10 g).

C

Chaulmoograte d'éthyle gaïacolé 5 p. 100 Spécia, ampoules injectables (10 de 2 cc).
Cycloestrol-progestérone, comprimés (20).

D

Dihydrostreptomycine 1 g L. A. B. Simon, flacon (1).
Dihydrostreptomycine (sulfate) L. A. B. Simon, soluté à 25 p. 100, ampoules (2 de 2 cc ou 1 de 4 cc).
Dihydrostreptomycine Roussel à 0,50 g, ampoules injectables (2 de 2 cc).
Dihydrostreptomycine Roussel 1 g et 5 g, poudre (1 flacon).
Dihydrostreptomycine-streptomycine Roussel (sulfate), poudre stérile injectable 1 g (1 flacon).

E

Etaphylline au phénobarbital, sirop (180 cc).

F

Flocilline 500.000 U. à la streptomycine 0,50 g (une ampoule-seringue auto-injectable).

H

Hydromerfène mouillant, liquide (45 cc).

I

Inophyline sédative aspirine, suppositoires (10).
Intrabilix, ampoule injectable de 20 cc.

K

Kalléone au phénobarbital Defresne, dragées (40).

L

Lentérules de phénobarbital à 0,10 g (20).

M

Méthionine B 12 Delagrange, dragées (40).

P

Paratyrone à 500 U. S. P. (flacon-ampoule d'hormone parathyroïdienne lyophilisée + ampoule solvant).
Pénicilline 1.000.000 U. Lab. Simon, poudre.
Pénicilline procaïne 600.000 U Immedex, suspension aqueuse (1 ampoule seringue auto-injectable).
Pénicilline 500.000 U et Streptomycine 0,50 g Immedex, suspension aqueuse (1 ampoule seringue auto-injectable).
Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), ampoules injectables (6/5 cc).
Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), comprimés dragéifiés (32).
Phylline Dumesnil (ex-Quéryl), suppositoires (6).
Pommade d'hydrocortisone à 1 p. 100 Byla, pommade (tube de 5 g).

S

Salicylate de Sodium retard Adrian au paraaminobenzoate de sodium, dragées (60).
Sanclomycine Vitamine C, nécessaire pour injections intramusculaires (1 flacon + ampoule solvant).
Sarbatracine, gouttes O. R. L. (un flacon 2.500 U + une ampoule solvant 10 cc).
Sérum antitétanique purifié de l'institut Mérieux à 1.500 U, ampoule injectable (1 de 2 cc).
Sirop de pipérazine 15 p. 100 Midy, sirop (150 cc).
Soframycine, solution nasale à 1,25 p. 100 (15 cc).
Stomalumine, liquide (465 cc).

T

Test tuberculinique renforcé Enzybio (Vollmer Patch) sparadrap.
Tétracyne, comprimés à 100 mg (10).
Tétracyne, poudre orale, flacon de 25 g.

V

Vaccin antidiphtérique antitétanique de l'institut Mérieux, ampoules injectables de 1 cc (1, 3 ou 12).
Vaccin antitétanique de l'institut Mérieux, ampoules injectables de 1 cc (1 ou 12).
Vitamine B 12 à 1.000 µg Delagrange (soluté injectable et buvable), ampoules de 3 cc (6).
Vitamine C Fluxine, comprimés à 1 g (20).
Vitamine D3 à 15 mg Roussel, ampoule buvable (1).
Vitamine K1 Roche, ampoules injectables et buvables à 20 mg (3/1 cc).

Transfert de crédits.

Le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 54-1311 du 31 décembre 1954 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la santé publique et de la population pour l'exercice 1955;

Vu l'article 28 de la loi n° 55-299 du 17 mars 1955 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1954 et ratification de décrets,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre de la santé publique et de la population pour l'exercice 1955 par la loi n° 54-1311 du 31 décembre 1954 et par des textes spéciaux, une somme de 2.729.000 F est définitivement annulée au titre du chapitre 47-22 « Enfance inadaptée » du budget de la santé publique et de la population.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de la santé publique et de la population, sur l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts, par la loi n° 54-1311 du 31 décembre 1954 et par des textes spéciaux, un crédit de 2.729.000 F applicable au chapitre 46-33: « Services de la population et de l'entr'aide. — Dotation des établissements nationaux de bienfaisance » du budget de la santé publique et de la population.

Art. 3. — Le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de la santé publique et de la population et le directeur du budget du ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:
Le chef de cabinet,
ALBERT GOURVIL.

Pour le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu la loi n° 47-1454 du 6 août 1947 relative à la codification des textes législatifs concernant les pensions militaires d'invalidité et les pensions d'invalidité soumises à un régime analogue;

Vu le décret n° 48-800 du 10 mai 1948 instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires;

Vu l'arrêté du 25 mai 1949, complété par l'arrêté du 20 juin 1949, relatif à la commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de guerre;

Vu l'arrêté du 2 mars 1954 fixant la compétence, la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de guerre;

Vu le décret n° 55-929 du 11 juillet 1955 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère et de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1955 fixant la répartition des attributions entre les directions et services de l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de guerre,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 2 mars 1954 reçoit les modifications suivantes:

« *Art.* 2. — La commission, qui est présidée par un conseiller d'Etat, est composée comme suit.

« Le directeur de l'administration générale ou son représentant;
« Le directeur des pensions ou son représentant;
« Le directeur des statuts et des services médicaux ou son représentant;
« Le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre ou son représentant;
« Le chef du bureau du cabinet ou son représentant.

« Des fonctionnaires supérieurs désignés par les quatre directeurs précités, en raison de leur compétence particulière, conformément à la répartition suivante:

« 1° Un pour la direction de l'administration générale;
« 2° Trois pour la direction des pensions;
« 3° Deux pour la direction des statuts et des services médicaux;
« 4° Un pour la direction de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

« Des représentants désignés par les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ci-après:

« 1° Un représentant de l'union française des associations de combattants, combattants de la libération et victimes des deux guerres;

« 2° Un représentant de la fédération nationale des combattants prisonniers de guerre;

« 3° Un représentant de la confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ».

Art. 2. — Les directeurs de l'administration centrale et le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1955.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de guerre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PASCAL ARRIGHI.

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 2 décembre 1955, M. Azema (Pierre), secrétaire général de 1re catégorie, classe exceptionnelle, 3e échelon, des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre, en fonctions à l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre de l'Hérault, atteint par la limite d'âge le 3 janvier 1956, est admis d'office, à compter de cette date, à faire valoir ses droits à la retraite et nommé secrétaire général honoraire des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Remise de débet.

Par arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 3 décembre 1955, il a été fait remise à M. Leclercq, receveur-distributeur à Dreuil-lès-Amiens, sous reserve d'un versement complémentaire de 30.000 F net d'intérêts, de la somme dont, à la date du présent arrêté, il demeure redevable envers le Trésor, sur un débet de 600.198 F, constaté à sa charge par décision du 8 juin 1953.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère de la justice.

Par arrêté du 28 novembre 1955, M. Dandi (Augustin) est, par application de la législation sur les emplois réservés, nommé agent de service stagiaire (1er échelon) à l'administration centrale du ministère de la justice.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Commission de la défense nationale.

Séance du jeudi 15 décembre 1955.

Présents. — MM. Henri Barré, le général Béthouart, Julien Brunhes, de Lachomette, de Maupéou, Edmond Michelet, de Montullé, Parisot, le général Petit, Raymond Pinchard, Rotinat, Marcel Rupied, Sauvêtre.

Suppléants. — MM. Alric, Delrieu, Colonna, Raybaud.

Excusés. — MM. Marcel Boulangé, Jaouen, Longchambon, Pisani.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

Séance du mardi 20 décembre 1955.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Rapport et projet d'avis présentés par M. Bouchaud au nom de la commission des transports, des postes, télégraphes et téléphones et du tourisme, sur le problème de la prévention des inondations dans le bassin de la Seine.

2. — Rapport sur l'état de la conjoncture économique au deuxième semestre 1955, présenté par M. Dumontier; rapport sur les tendances et prévisions, présenté par M. Malterre, et projet d'avis, présenté par M. Malterre au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

3. — Questions diverses

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux actionnaires français de la Société anonyme des usines de fabrication de tubes et des forges de Sosnowice (société en liquidation).

Les actionnaires français de la Société anonyme des usines de fabrication de tubes et des forges de Sosnowice, société en liquidation, dont les titres n'ont pas fait l'objet d'une cession à un groupe allemand en 1942-1944, sont avisés qu'un premier acompte de 250 F par action, à valoir sur le produit de l'indemnité des nationalisations polonaises résultant de l'accord franco-polonais du 19 mars 1948, est mis en payement aux guichets de la Banque franco-polonaise, 15, rue des Pyramides, à Paris (1er). Ce payement est effectué contre détachement du coupon n° 15.

Les titres doivent être présentés aux guichets payeurs ci-dessus indiqués accompagnés d'une déclaration de recensement dûment remplie et signée par les actionnaires.

Pour être admis au bénéfice dudit acompte, les titres doivent être recensés au plus tard le 31 décembre 1955, sous peine de forclusion.

Le payement de l'acompte et le dépôt de la déclaration de recensement vaudront validation du titre pour les distributions ultérieures sur l'indemnité polonaise, constatée par apposition d'une estampille spéciale.

Les formules de recensement sont tenues à la disposition du public et des établissements de crédit aux guichets de la Banque franco-polonaise et chez le liquidateur de la société: M. Léon Pioton, 67, rue de la Victoire, à Paris (9e).

Avis aux actionnaires français de la Société des charbonnages, mines et usines de Sosnowice (société en liquidation).

Les actionnaires français de la Société des charbonnages, mines et usines de Sosnowice, société en liquidation, dont les titres n'ont pas fait l'objet d'une cession à un groupe allemand en 1942-1944, sont avisés qu'un premier acompte de 750 F par action, à valoir sur le produit de l'indemnité des nationalisations polonaises résultant de l'accord franco-polonais du 19 mars 1948, est mis en payement aux guichets de la Banque franco-polonaise, 15, rue des Pyramides, à Paris (1er).

Les titres doivent être présentés aux guichets payeurs ci-dessus indiqués accompagnés:

a) Pour les titres déjà recensés: d'un bordereau numérique mentionnant les nom et adresse des actionnaires;

b) Pour les titres non encore recensés: d'une déclaration de recensement dûment remplie et signée par les actionnaires.

Le payement de l'acompte est constaté par l'apposition d'une estampille sur le corps du titre.

Pour être admis au bénéfice dudit acompte, les titres doivent être recensés au plus tard le 31 décembre 1955, sous peine de forclusion.

Le payement de l'acompte et le dépôt de la déclaration de recensement vaudront validation du titre pour les distributions ultérieures sur l'indemnité polonaise, constatée par apposition d'une estampille spéciale.

Les formules de recensement sont tenues à la disposition du public et des établissements de crédit aux guichets de la Banque franco-polonaise, et chez le liquidateur de la société: M. Léon Pioton, 67, rue de la Victoire, à Paris (9e).

Avis relatif au résultat du tirage des obligations 5 p. 100 amortissable 1938-1943.

(Décret du 13 mai 1938, arrêté du 16 mars 1948.)

Le 15 décembre 1955, à dix heures, il a été procédé publiquement dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage au sort des trois séries des obligations 5 p. 100 amortissable 1938-1948 (décret du 13 mai 1938 et arrêté du 16 mars 1948) qui devront être remboursées à partir du 15 février 1956.

Le sort a désigné les séries 18, 52 et 5.

Les porteurs de titres sont, en conséquence, prévenus que le remboursement des inscriptions appartenant à ces séries aura lieu à partir de la date précitée du 15 février prochain, savoir:

Pour Paris: à la paierie générale de la Seine, à la recette générale des finances de la Seine et aux recettes-perceptions;

Et pour les départements: aux caisses des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs particuliers des finances et des percepteurs.

Avis de concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des services extérieurs des douanes et droits indirects.

Par application des dispositions de l'arrêté interministériel du 3 décembre 1955, des concours pour l'emploi de contrôleur stagiaire des services extérieurs des douanes et droits indirects seront organisés au cours du deuxième semestre de l'année 1956.

Le nombre des emplois mis en compétition est fixé à soixante, répartis comme suit:

Recrutement visé au paragraphe A ci-dessous: trente-six emplois, dont quatre au maximum réservés aux candidats du sexe féminin.

Recrutement visé au paragraphe B ci-dessous: vingt-quatre emplois.

Peuvent faire acte de candidature:

A. — D'une part, les candidats âgés de moins de vingt-six ans au 1er juillet de l'année du concours et titulaires de l'un des diplômes suivants: première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire, brevet supérieur, certificat de capacité en droit, diplômes d'études supérieures des médersas, diplômes délivrés par l'école du haut enseignement commercial pour les jeunes filles et par les écoles supérieures de commerce.

B. — D'autre part, les agents principaux et agents de constatation des services extérieurs de la direction générale des douanes et droits indirects comptant, au 1er juillet de l'année du concours, trois années de services effectifs en qualité de titulaire, le temps légal de service militaire venant, le cas échéant, en déduction (art. 3 et 17 du décret n° 54-78 du 23 janvier 1954, *Journal officiel* du 24 janvier 1954).

Par ailleurs, conformément aux dispositions du décret n° 55-792 du 15 juin 1955, six emplois sont offerts aux agents des services des affaires allemandes et autrichiennes dans les conditions prévues à l'article 2 dudit décret.

La date des épreuves écrites est fixée aux 4 et 5 septembre 1956 pour le concours organisé au titre du paragraphe A et aux 6 et 7 septembre 1956 pour le concours organisé au titre du paragraphe B.

Les registres d'inscription des candidatures seront clos le 20 juillet 1956.

Deux arrêtés du 5 juin 1954, publiés au *Journal officiel* du 12 juin 1954, fixent, d'une part, les conditions d'admission et l'organisation, d'autre part, le programme de ces concours.

Pour tous renseignements complémentaires, et notamment pour l'envoi de la notice, les candidats étrangers à l'administration pourront s'adresser soit au service du recrutement et de la formation professionnelle de la direction générale des douanes et droits indirects, 74, boulevard Bourdon, à Neuilly-sur-Seine, soit aux directeurs régionaux des douanes de: Paris, 11, rue Yves-Toudic (10e), Dunkerque, Lille, Valenciennes, Charleville, Metz, Sarrebrück, Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Lyon, Chambéry, Nice, Marseille, Montpellier, Perpignan, Bayonne, Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Caen, Rouen, le Havre, Boulogne, Bastia, Alger, Oran, Constantine, Basse-Terre, Cayenne, Fort-de-France, Saint-Denis.

MINISTÈRE DES FINANCES ET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS. — SERVICE DES

TABLEAU PAR GROUPEMENTS D'UTILISATION. —

IMPORTATIONS

Mois de novembre des années 1954 et 1955.

DÉSIGNATION des groupements d'utilisation	QUANTITÉS (EN TONNES MÉTRIQUES)						VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
	1954			1955			1954			1955		
	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.
Energie	3.015.174	31.437	3.046.611	3.404.439	9.063	3.413.502	22.065	261	22.326	21.565	70	21.635
Matières premières et demi-produits:												
Pour l'industrie:												
D'origine industrielle.	540.040	187.095	727.135	636.375	171.224	807.599	23.318	3.634	26.982	30.839	5.931	36.761
D'origine agricole....	131.132	59.402	190.534	194.330	62.724	257.054	17.260	4.629	21.889	19.527	4.100	23.627
Pour l'agriculture:												
D'origine industrielle.	34.826	5.092	39.918	42.674	4.227	46.901	414	58	472	348	46	394
D'origine agricole....	26.149	14.140	40.289	28.274	12.866	41.140	1.009	563	1.572	1.218	444	1.662
Moyens d'équipement d'origine industrielle:												
Pour l'industrie.....	43.117	465	43.582	17.923	1.103	19.026	11.187	73	11.260	11.163	55	11.218
Pour l'agriculture....	1.707	6	1.713	2.907	9	2.916	525	»	525	1.113	1	1.114
Produits de consommation:												
Durables	4.119	114	4.233	6.857	98	6.955	2.662	79	2.741	3.508	73	3.581
Non durables:												
Pour l'alimentation humaine	90.126	319.149	409.575	105.985	315.470	421.455	9.124	23.937	33.061	10.262	22.920	33.182
Autres	6.215	928	7.143	6.777	1.516	8.293	3.474	684	4.158	3.381	726	4.107
Total.....	3.892.905	617.828	4.510.733	4.466.541	578.300	5.024.841	91.068	33.918	124.986	105.915	34.366	140.281

Onze premiers mois des années 1954 et 1955.

DÉSIGNATION des groupements d'utilisation.	QUANTITÉS (EN TONNES MÉTRIQUES)						VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
	1954			1955			1954			1955		
	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.	Etranger.	F O M.	Total.
Energie	33.117.379	251.762	33.369.141	34.879.599	231.951	35.111.550	244.225	2.425	246.650	253.526	1.746	255.272
Matières premières et demi-produits:												
Pour l'industrie:												
D'origine industrielle.	5.158.722	2.018.325	7.177.047	6.702.830	2.230.158	8.932.988	265.192	42.366	307.558	317.676	51.163	368.839
D'origine agricole....	1.270.754	583.096	1.853.850	1.472.898	637.689	2.110.587	224.825	40.624	265.449	213.330	41.401	254.731
Pour l'agriculture:												
D'origine industrielle.	251.220	39.893	291.113	456.607	53.742	510.349	3.326	684	4.010	5.038	895	5.933
D'origine agricole....	237.006	110.804	347.810	227.428	95.833	323.261	9.957	3.743	13.700	11.178	3.513	14.691
Moyens d'équipement d'origine industrielle:												
Pour l'industrie.....	219.570	4.031	223.601	284.496	10.092	294.588	109.084	479	109.563	133.647	697	134.344
Pour l'agriculture....	22.713	183	22.896	26.963	199	27.162	7.450	56	7.506	9.064	34	9.098
Produits de consommation:												
Durables	36.488	1.418	37.906	57.307	1.080	58.387	25.156	948	26.104	32.920	790	33.710
Non durables:												
Pour l'alimentation humaine	1.016.189	3.693.288	4.709.477	1.128.118	3.797.313	4.925.431	94.952	276.902	371.854	102.468	260.627	363.095
Autres	56.388	20.575	76.963	68.029	15.085	83.114	29.471	8.039	37.510	33.870	6.022	39.892
Total.....	41.386.429	6.723.375	48.109.804	45.304.275	7.073.142	52.377.417	1.013.638	376.266	1.389.904	1.112.687	366.891	1.479.578

DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES. — STATISTIQUE COMMERCIALE

COMMERCE SPECIAL (Y COMPRIS L'OR INDUSTRIEL)

EXPORTATIONS

Mois de novembre des années 1954 et 1955.

DÉSIGNATION des groupements d'utilisation	QUANTITÉS (EN TONNES MÉTRIQUES)						VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
	1954			1955			1954			1955		
	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total
Energie	1.182.353	167.640	1.349.993	1.067.220	218.258	1.285.478	7.513	2.077	9.590	7.201	2.263	9.464
Matières premières et demi-produits:												
Pour l'industrie:												
D'origine industrielle.	1.802.339	187.560	1.989.899	1.972.357	150.799	2.123.156	34.071	8.360	42.431	37.714	7.619	45.333
D'origine agricole....	85.270	19.876	105.146	107.741	20.477	128.218	5.342	478	5.820	5.941	449	6.390
Pour l'agriculture.												
D'origine industrielle.	107.815	29.197	137.012	44.428	15.780	60.208	1.046	749	1.795	368	485	853
D'origine agricole....	40.868	11.938	52.806	32.286	12.166	44.452	1.762	279	2.041	952	267	1.219
Moyens d'équipement d'origine industrielle:												
Pour l'industrie.....	57.621	16.165	73.786	75.803	15.328	91.131	10.445	6.115	16.860	12.068	6.017	18.085
Pour l'agriculture....	969	1.712	2.681	472	1.112	1.584	303	500	803	202	321	523
Produits de consommation:												
Durables	12.267	17.288	29.555	13.253	12.193	25.446	5.850	6.725	12.575	6.445	5.963	12.408
Non durables:												
Pour l'alimentation humaine	272.493	126.725	399.218	450.599	94.806	545.405	13.378	9.149	22.527	16.449	6.954	23.403
Autres	7.604	24.495	31.499	8.593	18.144	26.737	8.035	16.206	24.241	8.775	11.724	20.499
Total.....	3.568.999	602.596	4.171.595	3.772.752	559.063	4.331.815	87.745	50.938	138.683	96.115	42.062	138.177

Onze premiers mois des années 1954 et 1955.

DÉSIGNATION des groupements d'utilisation	QUANTITÉS (EN TONNES MÉTRIQUES)						VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
	1954			1955			1954			1955		
	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total	Etranger	F O M	Total
Energie	10.872.213	2.124.268	12.996.481	15.334.699	2.236.968	17.571.667	77.302	23.720	101.022	93.250	24.512	117.762
Matières premières et demi-produits:												
Pour l'industrie:												
D'origine industrielle.	18.086.985	1.934.688	20.021.673	21.813.977	1.859.046	23.673.023	356.280	87.133	443.413	407.090	89.247	496.337
D'origine agricole....	1.057.605	225.194	1.282.799	1.520.984	251.840	1.772.824	59.881	5.145	65.026	69.300	5.513	74.813
Pour l'agriculture.												
D'origine industrielle.	1.355.319	235.258	1.590.577	1.183.482	232.400	1.415.882	13.592	7.183	20.775	11.319	7.855	19.174
D'origine agricole....	461.351	35.514	496.865	410.587	39.124	449.711	14.371	1.039	15.410	11.124	1.179	12.303
Moyens d'équipement d'origine industrielle:												
Pour l'industrie.....	607.976	244.096	822.072	819.420	219.768	1.039.188	106.095	72.118	178.213	125.314	71.023	196.340
Pour l'agriculture....	14.500	18.344	32.844	15.583	15.980	31.563	4.918	4.986	9.904	5.515	4.533	10.048
Produits de consommation:												
Durables	116.223	173.180	289.403	142.010	154.373	296.383	54.297	68.588	122.885	66.289	68.549	134.838
Non durables:												
Pour l'alimentation humaine	1.964.161	1.113.606	3.077.767	3.572.312	948.509	4.520.821	100.235	80.198	180.433	144.699	71.517	216.216
Autres	74.702	232.381	307.083	79.554	211.744	291.298	85.483	142.742	228.225	86.326	129.926	216.252
Total.....	34.611.035	6.306.529	40.917.564	44.892.608	6.169.752	51.062.360	872.454	492.852	1.365.306	1.020.226	473.857	1.494.083

TABLEAU PAR GRANDES CATEGORIES DE MARCHANDISES

IMPORTATIONS

Mois de novembre 1955.

Comparaison avec le mois précédent.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES et numéros des groupements suivant la nomenclature générale des produits	QUANTITÉS EN TONNES MÉTRIQUES				VALEURS EN MILLIONS DE FRANCS			
	Novembre 1955.		Octobre 1955.		Novembre 1955.		Octobre 1955.	
	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer
01 Animaux vivants. — Viandes, poissons, produits de laiterie, etc.	21.555	3.025	16.950	2.401	4.176	650	2.744	441
02 Céréales	34.338	43.741	25.750	32.334	857	1.972	742	1.591
02 Autres produits du règne végétal	62.006	122.588	47.715	100.556	5.807	11.540	4.899	9.486
03 Corps gras, cires	7.588	7.107	7.011	10.342	744	1.206	636	1.917
04 Produits des industries alimentaires. — Boissons — Tabacs	35.699	176.252	30.833	164.280	2.734	10.240	2.171	9.959
05 Houilles crues, cokes, agglomérés, lignites, etc.	1.183.886	4.230	1.141.561	3.655	7.686	33	7.486	31
05 Produits pétroliers	2.237.443	4.831	2.173.613	2.848	17.218	37	16.739	22
05 Autres produits minéraux (minerais, matériaux, etc.)	368.496	151.849	374.198	178.088	3.347	1.779	3.749	1.775
06 Produits chimiques	19.429	106	17.580	48	2.550	42	1.883	38
07 Produits des industries parachimiques	34.489	4.590	47.950	7.612	2.356	294	2.377	398
08 Matières plastiques, caoutchouc et leurs applications	15.547	4.028	16.266	2.841	4.546	1.257	4.489	924
09 Cuirs et peaux. — Ouvrages en ces matières	8.325	1.002	7.434	974	2.563	291	2.531	270
10 Bois et ouvrages en bois. — Ameublement. — Liège	120.450	36.449	107.923	29.503	3.132	1.144	2.741	932
11 Papier et ses applications	80.714	2.395	75.971	2.102	4.417	214	3.924	199
12 Matières premières textiles	47.030	6.146	25.048	6.950	13.116	1.561	5.895	1.737
12 Filés, fils et ficelles	1.252	80	818	11	928	35	589	9
12 Tissus et autres articles textiles	692	36	705	36	853	40	918	46
13 Articles confectionnés en tissus. — Bonneterie	3.592	538	3.111	562	597	45	586	48
14 Chaussures, chapeaux, articles de mode	206	13	176	14	199	10	196	14
15 Ouvrages en pierre, produits céramiques, verre	18.494	12	15.972	24	761	1	636	4
16 Perles, pierres gemmes, métaux précieux. — Bijouterie	27	»	66	2	1.133	17	2.951	108
30 Fontes, fers et aciers	101.755	2.325	112.472	1.899	3.763	400	3.959	119
17 Métaux communs non ferreux	19.372	6.444	16.198	3.728	6.758	1.474	5.618	483
18 Ouvrages en métaux	2.614	332	2.562	193	816	32	741	25
19 Machines et appareils	12.463	32	11.429	56	9.305	14	7.980	12
20 Construction électrique	1.984	64	1.562	12	1.786	22	1.612	8
21 Matériel de transport	6.638	7	9.119	16	2.568	2	3.952	1
22 Instruments de mesure et scientifiques. — Horlogerie	226	»	194	2	837	»	793	2
23 Instruments de musique	78	»	46	»	122	»	92	»
24 Armes et munitions	12	»	7	»	25	»	27	»
25 Produits divers (tabletterie, jouets, etc.)	161	65	145	36	149	11	113	12
26 Objets d'art et de collection	»	»	»	»	66	3	38	3
Total	4.446.541	578.300	4.290.715	551.125	105.915	34.366	93.807	30.551
Total des importations du mois de novembre 1954					91.068	33.918		

— COMMERCE SPECIAL (Y COMPRIS L'OR INDUSTRIEL)

EXPORTATIONS

Mois de novembre 1955.

Comparaison avec le mois précédent.

DESIGNATION DES MARCHANDISES et numéros des groupements suivant la nomenclature générale des produits	QUANTITES (EN TONNES METRIQUES)				VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)			
	Novembre 1955.		Octobre 1955.		Novembre 1955.		Octobre 1955.	
	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer	Pays étrangers	France d'outre-mer
01 Animaux vivants, viandes, poissons, produits de laiterie, etc.	14.919	5.140	13.796	5.410	2.133	1.229	1.958	1.370
02 Produits du règne végétal	391.371	55.077	236.378	70.337	9.009	1.677	5.105	1.959
03 Corps gras, cires	1.985	1.991	1.610	2.337	232	346	190	393
04 Boissons	38.275	19.100	30.681	21.318	4.451	999	4.165	962
04 Produits des industries alimentaires — Tabacs	52.435	28.941	57.531	26.411	2.668	3.259	2.581	3.147
05 Produits minéraux	2.428.604	282.659	2.856.677	284.577	9.485	2.852	11.453	3.134
06 Produits chimiques	41.992	7.063	53.905	9.305	2.383	469	2.633	483
07 Produits des industries parachimiques	53.382	22.313	216.735	24.904	3.900	2.729	5.470	3.124
08 Matières plastiques, caoutchouc et leurs applications	3.157	2.052	3.180	2.248	1.266	991	1.321	1.115
09 Cuirs et peaux. — Ouvrages en ces matières	4.831	670	4.238	790	2.184	264	2.214	322
10 Bois et ouvrages en bois. — Ameublement. — Liège	149.670	28.346	204.268	30.002	2.441	1.019	3.038	927
11 Papier et ses applications	8.813	8.750	8.607	8.897	1.813	1.173	1.889	1.242
12 Matières premières textiles	13.140	243	28.207	275	3.887	48	4.171	62
12 Filés, fils et ficelles	4.380	951	3.972	888	4.860	507	4.547	478
12 Tissus et autres articles	1.903	4.238	1.833	4.212	3.389	3.908	3.410	4.045
13 Articles confectionnés en tissu. — Bonneterie	4.800	2.725	4.269	2.707	1.521	1.979	1.483	2.313
14 Chaussures, chapeaux, articles de mode	114	866	133	848	212	705	241	737
15 Ouvrages en pierre, produits céramiques, verre	18.895	10.349	17.195	12.239	1.333	751	1.230	776
16 Perles, pierres gemmes, métaux précieux. — Bijouterie	25	21	31	9	1.227	493	1.633	333
30 Fontes, fers et aciers	457.581	46.731	480.006	50.565	17.442	2.245	17.587	2.489
17 Métaux communs non ferreux	8.309	776	6.013	848	1.599	219	1.089	242
18 Ouvrages en métaux	13.142	11.780	17.508	12.017	1.586	2.197	1.946	2.255
19 Machines et appareils	12.914	3.892	9.988	4.009	5.522	2.158	4.525	2.246
20 Construction électrique	2.379	2.664	2.194	2.805	2.154	1.827	1.616	2.041
21 Voitures automobiles, cycles, etc.	8.695	7.340	7.308	7.268	3.452	3.669	2.943	3.735
21 Autre matériel de transport	36.164	1.400	32.327	9.361	2.622	550	2.453	541
22 Instruments de mesure et scientifiques. — Horlogerie	236	260	203	374	888	414	835	493
23 Instruments de musique	82	39	92	41	209	67	241	65
24 Armes et munitions	24	113	20	142	36	89	43	114
25 Produits divers (tabletterie, jouets, etc.)	213	499	262	642	323	364	379	409
26 Objets d'art et de collection	»	»	»	»	380	4	658	4
27 Colis postaux	322	2.074	306	2.166	1.398	2.861	1.241	3.170
Total	3.772.752	559.063	4.299.473	597.952	96.115	42.062	94.288	45.026
Total des exportations du mois de novembre 1954					87.745	50.938		

COMMERCE EXTERIEUR

Mois de novembre 1955.

Importations	140,3 milliards de francs.
Exportations	138,2 milliards de francs.
Balance	— 2,1 milliards de francs.

Se décomposant comme suit :

Pays étrangers.		*France d'outre-mer.*	
Importations	105,9 milliards de francs.	Importations	34,4 milliards de francs.
Exportations	96,1 milliards de francs.	Exportations	42,1 milliards de francs.
Balance	— 9,8 milliards de francs.	Balance	+ 7,7 milliards de francs.

Fourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.

Avec les pays étrangers	91 p. 100.
Avec la France d'outre-mer	122 p. 100.
Au total	99 p. 100.

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR

1954

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc	Moyenne mensuelle
A. — *Importations* (milliards de francs).													
Importations de l'étranger	105,4	92,1	93,8	97,1	93,7	95,4	92,4	83,4	86,3	83,0	91,1	97,0	92,5
Importations de la France d'outre-mer	29,6	35,6	34,6	40,0	40,1	37,1	29,4	33,0	31,5	31,4	33,9	34,9	34,3
Importations totales	135,0	127,7	128,4	137,1	133,8	132,5	121,8	116,4	117,8	114,4	125,0	131,9	126,8
B. — *Exportations* (milliards de francs).													
Exportations vers l'étranger	74,5	83,2	76,2	80,5	79,5	80,7	75,5	76,0	75,4	83,2	87,8	91,0	80,5
Exportations vers la France d'outre-mer	45,3	47,0	46,1	47,1	46,2	45,0	39,4	40,4	38,7	46,6	50,9	53,7	45,5
Exportations totales	119,8	130,2	122,3	127,6	125,7	125,7	114,9	116,4	114,1	129,8	138,7	146,7	126,0
C. — *Pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.*													
Avec les pays étrangers	71	90	81	83	85	85	82	91	87	100	96	96	
Avec la France d'outre-mer	153	132	133	118	115	121	134	122	123	148	150	154	
Au total	89	102	95	93	94	95	94	100	97	113	111	111	

1955

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc	Moyenne mensuelle
A. — *Importations* (milliards de francs).													
Importations de l'étranger	86,4	103,6	106,9	113,8	103,5	109,4	93,8	101,0	94,7	93,8	105,9		101,2
Importations de la France d'outre-mer	30,2	35,9	33,0	35,5	36,3	37,5	30,1	32,7	30,5	30,6	34,4		33,2
Importations totales	116,6	139,5	139,9	149,4	139,8	146,9	123,9	133,7	125,2	124,4	140,3		134,5
B. — *Exportations* (milliards de francs).													
Exportations vers l'étranger	85,2	91,1	89,6	106,3	95,8	96,7	95,4	87,8	81,9	94,3	96,1		92,7
Exportations vers la France d'outre-mer	48,6	47,4	47,1	47,6	41,5	43,3	38,2	39,6	33,4	45,0	42,1		43,1
Exportations totales	133,8	138,5	136,7	153,9	137,3	140,0	133,6	127,4	115,3	139,3	138,2		135,8
C. — *Pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.*													
Avec les pays étrangers	99	88	84	93	93	88	102	87	86	101	91		
Avec la France d'outre-mer	161	132	143	134	114	115	127	121	110	147	122		
Au total	115	99	98	103	98	95	108	95	92	112	99		

Ministère de l'intérieur.

Avis d'examen pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet.

Un examen pour l'inscription de dix candidats au maximum sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet aura lieu au ministère de l'intérieur le 19 janvier 1956.

Cet examen est ouvert aux candidats âgés de vingt-deux ans révolus et titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent. Le registre d'inscription sera clos le 19 décembre 1955.

Une brochure comportant tous renseignements concernant la composition du dossier de candidature, le programme de l'examen et la nature des épreuves peut être fourni sur simple demande adressée au ministère de l'intérieur (bureau du corps préfectoral), 3, rue Cambacérès, à Paris (8e) (tél.: Anjou 28-30, poste 355).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur adjoint au laboratoire départemental de l'Allier.

Un concours sur épreuves et sur titres est ouvert à la préfecture de l'Allier pour le recrutement d'un directeur adjoint au laboratoire départemental. Les épreuves auront lieu les 21 et 22 février 1956 à la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), boulevard Gergovia.

Les candidats devront être titulaires de l'un des diplômes de: médecin, pharmacien, vétérinaire. Ils devront être âgés de trente ans au plus au 1er janvier 1955, cette limite d'âge étant reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant des droits à une pension de retraite ou validables pour la retraite.

Les dossiers de candidature seront reçus à la préfecture de l'Allier (secrétariat général) jusqu'au 11 février 1956.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au préfet de l'Allier (secrétariat général).

Avis de vacance d'un poste de commis et de sténodactylographe à la direction départementale de la santé de Saône-et-Loire.

Un poste de commis et un poste de sténodactylographe sont vacants à la direction départementale de la santé de Saône-et-Loire.

Les commis et les sténodactylographes titulaires en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population et de l'aide sociale, respectivement intéressés par ces vacances, sont priés de se faire connaître et de s'adresser pour tous renseignements au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale, du personnel et du budget, 2e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente).

Un poste de médecin adjoint est vacant au sanatorium de la Grolle-Saint-Bernard (Charente).

Peuvent être candidats:

1° Les médecins adjoints en fonctions dans un sanatorium public;

2° Les médecins à temps complet en fonctions dans un dispensaire antituberculeux public à la condition d'avoir figuré sur une liste d'aptitude aux fonctions de médecin des services antituberculeux prévue par le décret du 12 juin 1948;

3° Les médecins qui figurent sur la dernière liste d'aptitude établie à la suite du concours sur épreuves et sur titres du 6 décembre 1954, ainsi que les candidats inscrits sur les listes précédentes à qui un poste de sanatorium public ou de dispensaire n'a pu être offert.

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines, à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Il est signalé aux candidats que des renseignements sur les conditions de logement, etc., seront fournis par le médecin directeur du sanatorium dans lequel un poste se trouve vacant. Il leur est recommandé de solliciter immédiatement ces renseignements.

Les praticiens n'occupant pas un poste public sont priés de joindre à leur candidature:

1° Un certificat établi par un médecin assermenté (médecine générale) indiquant qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions de médecin des services antituberculeux et que l'examen orienté particulièrement vers le dépistage des maladies cancéreuses, des maladies mentales et de la poliomyélite n'a mis en évidence aucune manifestation morbide;

2° Un certificat établi par un médecin phtisiologue agréé, spécifiant s'ils sont actuellement indemnes de toute affection tuberculeuse ou considérés comme définitivement guéris.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Lure (Haute-Saône).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Lure (Haute-Saône).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics, établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'aide sociale de la Haute-Saône, 1, rue du Presbytère, à Vesoul.

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décision du 29 novembre 1955 du président du conseil d'administration de l'aéroport de Paris fixant les réductions applicables aux tarifs de la redevance « passagers » fixés par l'arrêté du 12 novembre 1955.

Le président du conseil d'administration de l'aéroport de Paris,

Vu l'arrêté interministériel du 11 octobre 1951 réglementant les conditions d'établissement et de perception des redevances d'usage des installations aménagées sur les aéroports pour la réception des passagers et des marchandises, et notamment son article 7;

Vu l'arrêté interministériel du 12 novembre 1955 fixant pour tous les aéroports de la métropole les taux des redevances à percevoir pour l'usage des installations aménagées pour la réception des passagers;

Vu la décision du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme du 12 novembre 1955 fixant pour l'aéroport de Paris la date d'application de l'arrêté du 12 novembre 1955 un jour franc après la date de la publication de ce texte au *Journal officiel*;

Vu la décision du 29 mars 1955 du président de l'aéroport de Paris portant application de réductions;

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'aéroport de Paris en date des 28 octobre 1954 et 17 mars 1955;

Vu la lettre n° 9936 DBA/2 du 2 novembre 1955 du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Décide:

Art. 1er. — Le taux de base de 100 F prévu à l'article 1er de l'arrêté du 12 novembre 1955 pour les passagers à destination d'un aéroport situé en Europe, en Algérie, en Tunisie et au Maroc est réduit de 25 p. 100:

1° Pour les passagers à destination de:

Amsterdam, Bruxelles, Luxembourg, Bâle, Mulhouse, Zurich, Genève.
Londres, Birmingham, Bristol, Cardiff, Manchester, Jersey;

2° Pour les passagers à destination de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, lorsque le prix de leur billet est inférieur à 65 p. 100 du tarif normal le moins élevé sur le trajet considéré.

Art. 2. — La décision du 29 mars 1955 du président du conseil d'administration de l'aéroport de Paris est annulée.

Art. 3. — La présente décision entrera en vigueur le jour de la mise en application de l'arrêté interministériel du 12 novembre 1955.

Fait à Paris, le 29 novembre 1955.

Le président de l'aéroport de Paris,
L. COUHÉ.

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — Evaluation des recettes de la quarante-septième semaine (du 19 au 25 novembre 1955). (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1955 — Recettes évaluées	1954 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1955 — En valeur absolue	1955 — Pourcentage	1954 — En valeur absolue	1954 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.678.310	1.598.899	79.411	5,0	»	»
Bagages	26.170	25.112	1.058	4,2	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	362.070	352.895	9.175	2,6	»	»
Marchandises (détail et wagons).....	6.015.500	5.771.918	243.382	4,2	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français.....	8.082.150	7.749.124	333.026	4,3	»	»

II. — Evaluation des recettes au 25 novembre 1955.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 30 septembre 1955	RECETTES évaluées du 1er octobre au 25 novembre 1955	TOTAL des recettes du 1er janvier au 25 novembre 1955	RECETTES comptables au 1er janvier au 25 novembre 1954	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1955 — En valeur absolue	1955 — Pourcentage	1954 — En valeur absolue	1954 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	92.349.345	15.655.380	108.004.725	105.402.294	2.602.431	2,5	»	»
Bagages	1.705.923	288.590	1.994.513	2.002.702	»	»	8.189	0,4
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	11.543.255	2.796.960	14.340.215	13.977.043	363.172	2,6	»	»
Marchandises (détail et wagons).....	197.954.856	45.194.821	243.149.677	227.769.316	15.380.361	6,8	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français.....	303.553.379	63.935.751	367.489.130	349.151.355	18.337.775	5,3	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN-PAUL MARTIN.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 15 déc. 1955.		Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 15 déc. 1955.	
349 95	États-Unis	1 $ U.S.A.	350 . (1)	.... ..	.... ..	350 ..	.... ..	4916 50	Norvège	100 c. n	4900 ..	4863 70	4937 ..	4918 ..	4911 50
339 15	Canada	1 $ Can.	.... ..	.... ..	.... ..	350 10	.... ..	9255 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9250 ..	9255 ..
463 75	Côte Fse Somalis	100 F D. d.	464 0727	.... ..	.... ..	463 70	.... ..	6.74 50	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 .	6816 50	6773 50	6771 50
2790 ..	Mexique	100 pes.	2800 .	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..	8025 ..	Suisse	100 f. s.	8003 98	7944 ..	8064 ..	8028 ..	8024 50
8373 ..	Allemagne occid	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 .	8375 ..	8373 ..	1336 25	Autriche	100 sch.	4316 15	1336 65	1336 25	1336 25	.... ..
703 35	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	703 25	703 10	703 15	1090 50	Égypte	1 liv. ég	1005 04	997 ..	1013 ..	.... ..	.... ..
5099 ..	Danemark	100 c. d	5067 22	5029 25	5105 25	5096 ..	5083 50	1290 ..	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25	1226 50	1211 ..	1209 50
9 83 89	Gde-Bretagne....	1 liv st	980 ..	972 65	987 33	983 70	983 10	4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	4861 11	4824 50	4897 50	.... ..	.... ..
53 885	Italie	100 lire	56 038	55 50	56 43	55 92	55 86	117 10	Yougoslavie.....	100 din.	116 666	115 70	117 60	117 40	.... ..

Zone C. F. A	100 F C. F. A.....	200	États associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam ..... 100 piastres..... 1000
Zone C. F. P	100 F C. F. P.....	550	

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'Office des changes.

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 8 DECEMBRE 1955	AU 1er DECEMBRE 1955
ACTIF			
Encaisse or		201.281.591.426 »	201.281.591.426 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		200.000.000.000 »	200.000.000.000 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		200.000.000.000 »	200.000.000.000 »
Monnaies divisionnaires		16.039 178.823 »	16.462.315.151 »
Comptes courants postaux		35.406.137.895 »	42.978.531.289 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.849.111.743 »	3.849.111.743 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (2)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (3)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (4)		190.000.000.000 »	190.000.000.000 »
Avances spéciales à l'Etat (5)		79.500.000.000 »	70.200.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	564.512.866.450 »		
Effets escomptés sur l'étranger	198.632.283 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	43.548.437.351 »	1.119.872.111.029 »	1.073.021.391.767 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	511.612.177.945 »		
Effets négociables achetés en France (7)		220.501.171.731 »	233.132.435.876 »
Avances à 30 jours sur effets publics		8.761.776.000 »	14.870.696.000 »
Avances sur titres		8.640.135.668 »	10.651.892.696 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		15.923.348.016 »	50.115.759.668 »
Divers		49.1.2.803.854 »	48.909.222.160 »
Total		2.917.955.042.875 F	2.921.589.934.826 F
PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		2.735.133.562.640 »	2.737.305.119.115 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	16.120.832 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	35.505.924 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	46.113.591.555 »	111.233.203.271 »	120.041.514.213 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	67.737.981.963 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		307.824.529 »	307.824.529 »
Réserves mobilières légales (10)		22.165.750 »	22.165.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		68.971.816.682 »	63.723.571.159 »
Total		2.917.955.042.875 F	2.921.589.934.826 F

(1) (Convention du 27 juin 1940).
(2) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(3) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 novembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(4) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1941 approuvée par la loi du 15 juillet 1941, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 28 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953).
(5) (Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du 11 juillet 1953).
(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(7) (Décret du 17 juin 1938).
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez
Compania Franco-Espanola del Ferrocarril de Tanger a Fez

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE AU CAPITAL DE 45 MILLIONS DE FRANCS

divisé en 18.000 actions françaises et 12.000 actions espagnoles de 500 F. Constituée et fonctionnant sous le régime des lois françaises qui régissent les sociétés anonymes formées au Maroc.

SIÈGE SOCIAL: A MEKNES (MAROC)

ADMINISTRATION CENTRALE: A PARIS, 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 1929 (8e SERIE) DE 1.000 F NOMINAL

Echéance du 1er janvier 1956.

Vingt-sixième tirage effectué le 9 novembre 1955 pour amortissement de 2.180 obligations.

La liste ci-dessous comprend: *a*) en caractères gras, les séries sorties au vingt-sixième tirage; *b*) les séries sorties aux tirages antérieurs et non encore totalement remboursées; *c*) les numéros frappés d'opposition à la date du vingt-sixième tirage.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
11 à 20	1955	**3.411 à 3.420**	**1956**	**6.631 à 6.640**	**1956**	**11.271 à 11.280**	**1956**	14.581 à 14.590	1941
41 à 50	**1956**	3.611 à 3.620	1955	6.741 à 6.750	1954	11.311 à 11.320	1954	14.711 à 14.720	1955
141 à 150	»	3.641 à 3.650	»	**6.751 à 6.760**	**1956**	11.321 à 11.330	1947	14.731 à 14.740	»
271 à 280	»	3.701 à 3.706	opp.	6.851 à 6.860	1954	11.441 à 11.450	1955	**14.821 à 14.830**	**1956**
491 à 500	»	**3.711 à 3.720**	**1956**	**6.921 à 6.930**	**1956**	**11.591 à 11.600**	**1956**	14.891 à 14.900	1954
511 à 520	1955	**3.951 à 3.960**	»	**6.991 à 7.000**	»	11.651 à 11.660	1949	15.101 à 15.110	1952
761 à 770	1952	3.991 à 4.000	1955	**7.131 à 7.140**	»	11.661 à 11.670	1955	15.181 à 15.190	1955
821 à 830	**1956**	4.001 à 4.010	»	**7.211 à 7.220**	»	11.791 à 11.800	»	**15.221 à 15.230**	**1956**
861 à 870	1955	4.011 à 4.020	»	7.391 à 7.400	1955	11.911 à 11.920	»	15.471 à 15.480	1955
971 à 980	»	**4.061 à 4.070**	**1956**	**7.411 à 7.420**	**1956**	11.991 à 12.000	»	15.481 à 15.490	»
978 à 990	opp.	4.111 à 4.120	1955	**7.501 à 7.510**	»	**12.191 à 12.190**	**1956**	**15.511 à 15.520**	**1955**
1.171 à 1.180	1955	**4.211 à 4.220**	**1956**	**7.701 à 7.710**	»	12.301 à 12.310	1955	**15.641 à 15.650**	»
1.251 à 1.260	**1956**	4.261 à 4.270	1955	**7.871 à 7.880**	»	12.311 à 12.320	»	15.701 à 15.710	1954
1.271 à 1.280	»	4.451 à 4.453	opp.	**8.021 à 8.030**	»	**12.351 à 12.360**	**1956**	**15.711 à 15.720**	**1956**
1.301 à 1.310	1955	4.471 à 4.480	1952	8.171 à 8.180	1955	12.551 à 12.560	1953	15.981 à 15.990	1955
1.311 à 1.320	**1956**	4.491 à 4.500	1955	8.421 à 8.430	1947	**12.671 à 12.680**	**1956**	15.991 à 16.000	1953
1.361 à 1.370	»	4.551 à 4.560	1951	**8.531 à 8.540**	**1956**	**12.721 à 12.730**	»	16.061 à 16.070	1955
1.421 à 1.430	1954	**4.611 à 4.620**	**1956**	**8.631 à 8.640**	»	**12.791 à 12.800**	»	16.071 à 16.080	»
1.501 à 1.510	1952	4.641 à 4.650	1955	8.771 à 8.780	1952	**12.831 à 12.840**	»	16.091 à 16.100	»
1.561 à 1.570	**1956**	4.651 à 4.660	1949	9.051 à 9.060	1955	**12.941 à 12.950**	»	**16.201 à 16.210**	**1956**
1.651 à 1.660	»	4.661 à 4.670	1954	**9.091 à 9.100**	**1956**	13.161 à 13.170	1955	16.481 à 16.490	1955
1.761 à 1.770	»	**4.711 à 4.720**	**1956**	**9.171 à 9.180**	»	**13.171 à 13.180**	**1956**	**16.751 à 16.760**	**1956**
1.801	opp.	4.781 à 4.790	1954	9.181 à 9.190	1946	13.221 à 13.230	1954	**16.871 à 16.880**	»
1.829 à 1.830	»	4.851 à 4.860	»	9.201 à 9.210	1955	13.231 à 13.240	1955	16.911 à 16.920	1955
1.861 à 1.870	1954	4.951 à 4.960	1941	**9.221 à 9.230**	**1956**	13.281 à 13.290	»	**16.931 à 16.940**	**1956**
1.891 à 1.900	1955	**5.131 à 5.140**	**1956**	**9.391 à 9.400**	»	**13.511 à 13.520**	**1956**	16.981 à 16.990	1952
1.931 à 1.940	»	5.141 à 5.150	1952	**9.401 à 9.410**	»	**13.681 à 13.690**	»	17.001 à 17.010	1950
2.061 à 2.070	1954	**5.161 à 5.170**	**1956**	9.431 à 9.440	1955	13.731 à 13.740	1954	17.111 à 17.120	1952
2.171 à 2.180	1955	5.241 à 5.250	1955	9.461 à 9.470	»	13.741 à 13.750	1954	17.121 à 17.130	1953
2.231 à 2.240	**1956**	5.351 à 5.360	»	9.821 à 9.840	1952	**13.781 à 13.790**	**1956**	17.221 à 17.230	1953
2.621 à 2.630	1954	**5.391 à 5.400**	**1956**	**10.081 à 10.090**	**1956**	**13.851 à 13.860**	»	17.241 à 17.250	1955
2.731 à 2.740	**1956**	5.491 à 5.500	1940	**10.111 à 10.120**	»	13.971 à 13.980	1953	17.331 à 17.340	1950
2.801 à 2.810	»	**5.521 à 5.530**	**1956**	10.161 à 10.170	1955	13.981 à 13.990	1955	**17.481 à 17.490**	**1956**
2.821 à 2.840	1955	5.531 à 5.540	1955	10.441 à 10.450	1952	14.004 à 14.0.5	opp.	**17.531 à 17.540**	»
2.841 à 2.850	1953	5.581 à 5.590	»	10.521 à 10.530	1955	**14.021 à 14.030**	**1956**	17.721 à 17.730	1955
2.921 à 2.930	1954	5.641 à 5.650	1954	10.671 à 10.680	»	14.051 à 14.060	1954	17.741 à 17.750	»
2.931 à 2.940	1955	**5.801 à 5.810**	**1956**	10.771 à 10.780	1952	14.071 à 14.080	»	17.801 à 17.810	1942
2.961 à 2.970	»	**5.891 à 5.900**	»	10.778	opp.	**14.091 à 14.100**	**1956**	17.831 à 17.840	1948
3.061 à 3.070	»	6.021 à 6.030	1955	**10.971 à 10.980**	**1956**	14.311 à 14.320	1955	17.861 à 17.870	1955
3.081 à 3.090	1954	**6.091 à 6.100**	**1956**	**11.031 à 11.040**	»	14.321 à 14.330	1944	**17.901 à 17.910**	**1956**
3.141 à 3.150	**1956**	6.291 à 6.300	1955	11.071 à 11.080	1954	14.326 à 14.327	opp.	17.921 à 17.930	1955
3.151 à 3.160	»	**6.421 à 6.430**	**1956**	**11.231 à 11.240**	**1956**	**14.371 à 14.380**	**1955**	**17.971 à 17.980**	**1956**
3.261 à 3.270	1952					**14.531 à 14.540**	**1956**	18.231 à 18.240	1954

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
18.541 à 18.550	1954
18.591 à 18.600	»
18.781 à 18.790	**1956**
18.861 à 18.870	1951
18.911 à 18.920	**1956**
19.151 à 19.160	»
19.231 à 19.240	1955
19.251 à 19.260	**1956**
19.401 à 19.410	1953
19.431 à 19.440	**1956**
19.451 à 19.460	1951
19.631 à 19.640	1955
19.781 à 19.790	»
19.821 à 19.830	**1956**
19.831 à 19.840	1950
19.861 à 19.870	1953
19.981 à 19.990	1954
20.051 à 20.060	1955
20.161 à 20.170	**1956**
20.231 à 20.240	1949
20.241 à 20.250	**1956**
20.281 à 20.290	1955
20.371 à 20.380	1952
20.401 à 20.410	1946
20.511 à 20.520	1940
20.691 à 20.700	1948
20.721 à 20.730	»
20.741 à 20.750	**1956**
20.811 à 20.820	1954
20.841 à 20.850	1955
20.861 à 20.870	1949
20.932 à 20.934	opp.
21.031 à 21.040	1955
21.081 à 21.090	1954
21.151 à 21.160	1955
21.261 à 21.270	1954
21.411 à 21.420	**1956**
21.491 à 21.500	»
21.811 à 21.820	»
21.841 à 21.850	1947
22.061 à 22.070	1953
22.081 à 22.090	**1956**
22.111 à 22.120	»
22.161 à 22.170	1955
22.211 à 22.220	**1956**
22.251 à 22.260	»
22.301 à 22.310	»
22.381 à 22.390	»
22.451 à 22.460	1954
22.541 à 22.550	1950
22.591 à 22.600	1951
22.641 à 22.650	1954
22.651 à 22.660	1955
22.671 à 22.680	1950
22.751 à 22.760	**1956**
22.771 à 22.780	1948
22.791 à 22.800	1955
22.841 à 22.850	1945
22.851 à 22.860	1952
22.861 à 22.870	**1956**
22.891 à 22.900	1955
23.011 à 23.020	**1956**
23.051 à 23.060	»
23.241 à 23.250	1954
23.381 à 23.390	1948
23.401 à 23.410	**1956**
23.431 à 23.440	1951
23.441 à 23.450	1953
23.451 à 23.460	1952
23.461 à 23.470	**1956**
23.491 à 23.500	1955
23.571 à 23.580	»
23.611 à 23.620	»
23.661 à 23.670	1954
23.701 à 23.710	1946
23.721 à 23.730	**1956**
23.841 à 23.850	1951
23.881 à 23.890	1955
24.021 à 24.030	»
24.071 à 24.080	1950
24.261 à 24.270	1955
24.271 à 24.280	1954
24.351 à 24.360	1946
24.371 à 24.380	1953
24.441 à 24.450	**1956**
24.521 à 24.530	»
24.531 à 24.540	»
24.641 à 24.650	1955
24.661 à 24.670	1948
24.721 à 24.730	1955
24.761 à 24.770	1953
24.771 à 24.780	**1956**
24.871 à 24.880	1949
24.951 à 24.970	**1956**
25.101 à 25.110	1955
25.181 à 25.190	**1956**
25.191 à 25.200	1953
25.221 à 25.230	1955
25.231 à 25.240	»
25.301 à 25.310	**1956**
25.331 à 25.340	»
25.381 à 25.390	1955
25.401 à 25.410	1954
25.481 à 25.490	**1956**
25.491 à 25.500	»
25.511 à 25.520	»
25.571 à 25.580	1951
25.701 à 25.710	**1956**
25.741 à 25.750	1955
25.981 à 25.990	»
26.071 à 26.080	1950
26.111 à 26.120	1955
26.241 à 26.250	»
26.401 à 26.410	»
26.421 à 26.430	»
26.591 à 26.600	**1956**
26.701 à 26.710	»
26.741 à 26.750	1954
26.771 à 26.780	**1956**
26.781 à 26.790	»
26.931 à 26.940	»
26.971 à 26.980	1954
26.981 à 26.990	1955
27.151 à 27.160	**1956**
27.171 à 27.180	»
27.211 à 27.220	1949
27.381 à 27.390	1955
27.431 à 27.440	**1956**
27.451 à 27.460	»
27.521 à 27.530	»
27.661 à 27.670	»
27.691 à 27.700	»
27.791 à 27.800	1955
27.901 à 27.910	»
28.121 à 28.130	**1956**
28.171 à 28.180	1955
28.181 à 28.190	1949
28.541 à 28.550	**1956**
28.549 à 28.550	opp.
28.551 à 28.560	1951
28.551	opp.
28.561 à 28.570	1956
28.611 à 28.620	1955
28.671 à 28.680	1953
28.891 à 28.900	**1956**
28.991 à 29.000	»
29.111 à 29.120	1953
29.151 à 29.160	**1956**
29.161 à 29.170	»
29.391 à 29.400	1955
29.481 à 29.490	1954
29.561 à 29.570	1955
29.631 à 29.640	1951
29.691 à 29.700	**1956**
29.731 à 29.740	1955
29.761 à 29.770	»
29.851 à 29.860	1954
29.891 à 29.900	1953
29.941 à 29.950	**1956**
29.991 à 30.000	1946
30.041 à 30.050	1955
30.081 à 30.090	**1956**
30.181 à 30.190	1952
30.191 à 30.200	1955
30.281 à 30.290	1954
30.291 à 30.300	1955
30.321 à 30.330	1954
30.331 à 30.340	**1956**
30.351 à 30.360	»
30.361 à 30.370	1953
30.371 à 30.380	1954
30.441 à 30.450	**1956**
30.551 à 30.560	1951
30.581 à 30.590	1955
30.611 à 30.620	1953
30.641 à 30.650	1955
30 661 à 30.670	**1956**
30.711 à 30.720	»
30.761 à 30.770	1953
30.771 à 30.780	**1956**
30.831 à 30.840	1953
30.851 à 30.860	**1956**
31.031 à 31.040	»
31.251 à 31.260	»
31.481 à 31.490	1955
31.511 à 31.520	**1956**
31.531 à 31.540	1953
31.631 à 31.640	1954
31.661 à 31.670	1949
31.671 à 31.680	**1956**
31.681 à 31.690	1955
31.821 à 31.830	**1956**
31.841 à 31.850	»
31.861 à 31.870	»
31.891 à 31.900	1954
31.911 à 31.920	**1956**
31.931 à 31.940	»
31.971 à 31.980	1955
32.051 à 32.060	1946
32.341 à 32.350	**1956**
32.451 à 32.460	1948
32.621 à 32.630	**1956**
32.741 à 32.750	1955
32.861 à 32.870	**1956**
32.881 à 32.890	»
33.251 à 33.260	1955
33.591 à 33.600	**1956**
33.641 à 33.650	1945
33.711 à 33.720	**1956**
33.821 à 33.830	»
33.831 à 33.840	1955
33.921 à 33.930	1949
33.961 à 33.970	1951
34.041 à 34.050	1947
34.051 à 34.060	1953
34.111 à 34.120	1955
34.251 à 34.260	1953
34.331 à 34.340	**1956**
34.351 à 34.360	1955
34.371 à 34.380	**1956**
34.441 à 34.450	»
34.551 à 34.560	»
34.581 à 34.590	»
34.631 à 34.640	1954
34.681 à 34.690	1955
34.721 à 34.730	»
34.821 à 34.830	1953
34.841 à 34.850	1955
34.871 à 34.880	»
34.991 à 35.000	»
35.001 à 35.010	**1956**
35.101 à 35.110	1955
35.231 à 35.240	**1956**
35.251 à 35.260	»
35.311 à 35.320	1955
35.321 à 35.330	»
35.391 à 35.400	**1956**
35.431 à 35.440	»
35.461 à 35.470	1955
35.501 à 35.510	**1956**
35.561 à 35.570	1945
35.591 à 35.600	1949
35.721 à 35.730	1955
35.741 à 35.750	»
35.851 à 35.860	»
35.871 à 35.880	**1956**
35.891 à 35.900	1952
35.971 à 35.980	1954
36.031 à 36.040	1950
36.261 à 36.270	**1956**
36.291 à 36.300	»
36.331 à 36.340	1955
36.371 à 36.380	»
36.491 à 36.500	1954
36.521 à 36.522	opp.
36.611 à 36.620	1950
36.621 à 36.630	1954
36.791 à 36.800	»
36.841 à 36.850	**1956**
36.871 à 36.880	1955
36.921 à 36.930	1945
36.931 à 36.940	1955
36.961 à 36.970	**1956**
36.991 à 37.000	»
37.061 à 37.070	1953
37.371 à 37.380	1955
37.441 à 37.450	**1956**
37.451 à 37.460	»
37.731 à 37.740	1953
37.781 à 37.790	1949
37.831 à 37.840	1954
37.881 à 37.890	1955
37.891 à 37.900	»
38.001 à 38.010	»
38.041 à 38.050	**1956**
38.161 à 38.170	»
38.181 à 38.190	1949
38.201 à 38.210	1955
38.221 à 38.230	1954
38.711 à 38.720	**1956**
38.721 à 38.730	»
38.741 à 38.750	»
38.971 à 38.980	1950
38.991 à 39.000	1954
39.021 à 39.030	**1956**
39.041 à 39.050	1952
39.061 à 39.070	1953
39.201 à 39.210	1955
39.231 à 39.240	»
39.461 à 39.470	**1956**
39.491 à 39.500	1955
39.541 à 39.550	**1956**
39.561 à 39.570	1945
39.571 à 39.580	**1956**
39.611 à 39.620	»
39.641 à 39.650	1945
39.691 à 39.700	**1956**
39.701 à 39.710	»
39.851 à 39.860	1952
39.871 à 39.880	**1956**
39.921 à 39.930	1954
39.951 à 39.960	**1956**
40.121 à 40.130	»
40.131 à 40.140	1955
40.621 à 40.630	**1956**
40.711 à 40.720	1955
40.761 à 40.770	»
40.881 à 40.890	1953
40.911 à 40.920	**1956**
40.931 à 40.940	1953
41.091 à 41.100	1946
41.096 à 41.100	opp.
41.351 à 41.360	1955
41.411 à 41.420	»
41.461 à 41.470	»
41.551 à 41.560	**1956**
41.611 à 41.620	1955
41.621 à 41.630	»
41.661 à 41.670	1947
41.671 à 41.680	**1956**
42.221 à 42.230	»
42.251 à 42.260	»
42.351 à 42.360	»
42.461 à 42.470	»
42.841 à 42.850	»
42.911 à 42.920	1955
43.061 à 43.070	»
43.151 à 43.160	1952
43.361 à 43.370	**1956**
43.371 à 43.380	»
43.391 à 43.400	1955
43.501 à 43.510	**1956**
43.621 à 43.630	»
43.851 à 43.860	»
43.881 à 43.890	1951
43.931 à 43.940	1955
44.021 à 44.030	**1956**
44.021	opp.
44.031 à 44.040	**1956**
44.051 à 44.060	»
44.061 à 44.070	1954

Numéro du coupon devant être attaché au titre.

Remboursement 1940, 10e tirage, coupon 22, 1er juillet 1940.
Remboursement 1941, 11e tirage, coupon 24, 1er juillet 1941.
Remboursement 1942, 12e tirage, coupon 26, 1er juillet 1942.
Remboursement 1943, 13e tirage, coupon 28, 1er juillet 1943.
Remboursement 1944, 14e tirage, coupon 30, 1er juillet 1944.
Remboursement 1945, 15e tirage, coupon 32, 1er juillet 1945.
Remboursement 1946, 16e tirage, coupon 34, 1er juillet 1946.
Remboursement 1947, 17e tirage, coupon 36, 1er juillet 1947.
Remboursement 1948, 18e tirage, coupon 38, 1er juillet 1948.
Remboursement 1949, 19e tirage, coupon 40, 1er juillet 1949.
Remboursement 1950, 20e tirage, coupon 42, 1er juillet 1950.
Remboursement 1951, 21e tirage, coupon 44, 1er juillet 1951.
Remboursement 1952, 22e tirage, coupon 46, 1er juillet 1952.
Remboursement 1953, 23e tirage, coupon 48, 1er juillet 1953.
Remboursement 1954, 24e tirage, coupon 50, 1er juillet 1954.
Remboursement 1955, 25e tirage, coupon 52, 1er juillet 1955.
Remboursement 1956, 26e tirage, coupon 54, 1er juillet 1956.

Les obligations désignées par le sort sont remboursables à raison de 994,30 F (dixième à seizième tirages), 1.000 F (depuis le dix-septième tirage) à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris (2e), et dans tous les sièges, succursales ou agences:

Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris (2e);
Du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris (9e);
De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris (9e);
De la Société marseillaise de crédit, 4, rue Auber, à Paris (9e);
De la Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris (9e);
De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris (9e);
Du Crédit algérien, 5, rue Louis-le-Grand, à Paris (2e);
Du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris (9e).

SOCIETE LE CARBONE-LORRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 812.400.000 F

SIÈGE SOCIAL : 15, RUE DES ACACIAS, PARIS (17e)

R. C. : Seine n° 272-96 B.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de l'emprunt 6 0/0 1955 de 350 millions de francs divisé en 35.000 obligations de 10.000 F nominal amortissables en 13 ans.

Dates des amortissements et nombre d'obligations à amortir.

1er déc. 1956.....	1.163	1er déc. 1962.....	1.624	1er déc. 1968.....	2.267
— 1957.....	1.230	— 1963.....	1.717	— 1969.....	2.396
— 1958.....	1.300	— 1964.....	1.815	— 1970.....	2.533
— 1959.....	1.375	— 1965.....	1.918	— 1971.....	2.678
— 1960.....	1.453	— 1966.....	2.028	— 1972.....	2.831
— 1961.....	1.536	— 1967.....	2.144	— 1973.....	2.992

Total : 35.000 obligations.

COMPAGNIE DE PONT-A-MOUSSON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 MILLIARDS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

PLACE CAMILLE-CAVALLIER, A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Registre du commerce : Nancy n° 584.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1942 de 5.000 F nominal sont avisés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité d'obligations prévue au 1er janvier 1956 pour la treizième tranche d'amortissement de cet emprunt.

Tous les amortissements antérieurs ont été réalisés par rachats en Bourse.

CONCESSIONS DIVERSES

Ministère de l'industrie et du commerce.

AVIS

Demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux

Par pétition en date du 26 juillet 1955, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S. N. P. A.), société anonyme, dont le siège social est 12 à 16, rue Jean-Nicot, à Paris (7e), sollicite l'octroi, pour une durée de cinq ans, d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux portant sur une partie du territoire des départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Le permis sollicité serait valable à l'intérieur d'un périmètre délimité comme suit :

	Coordonnées géographiques approchées selon nouvelle triangulation.	
A. — Tour Est de l'église Saint-Jacques, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)	4,6172 0	53,9946 6
B. — Intersection de la droite joignant le point A au point dit « Pierre d'Appel » (Vosges) avec la droite joignant le clocher de Moyen, point C (Meurthe-et-Moselle), au clocher de l'église de Domèvre-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle)	4,7893 6	53,8971 3
C. — Clocher de l'église de Moyen (Meurthe-et-Moselle)	4,7000 8	53,8711 5
D. — Clocher de l'église de Charmes (Vosges)	4,3975 5	53,7157 7
E. — Clocher de l'église de Racecourt (Vosges).....	4,2802 1	53,6206 2
F. — Clocher de l'église Saint-Rémy, à Vittel (Vosges).....	4,0158 24	53,5551 48

Le périmètre ci-dessus délimité enferme une étendue superficielle de 45.800 hectares 2 ares.

En exécution des articles 5 et 7 du décret n° 55-1151 du 27 août 1955 portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux et sur les permis d'exploitation ou les concessions de ces substances accordés à des titulaires de permis exclusifs de recherches, une enquête sur cette demande sera ouverte du 10 décembre 1955 au 9 janvier 1956.

Une copie de la demande et un extrait de carte au 1/80.000 portant les limites du périmètre sollicité seront déposés dans les préfectures de Meurthe-et-Moselle et des Vosges où le public pourra en prendre connaissance, pendant la période d'ouverture de l'enquête, tous les jours ouvrables de dix heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures, sauf le samedi après-midi.

Les observations seront, soit consignées par leurs auteurs sur les registres ouverts à cet effet dans chaque préfecture, soit adressées par lettre recommandée au préfet.

Les demandes en concurrence devront être déposées dans les formes prescrites aux articles 2 et 3 du décret n° 55-1151 du 27 août 1955 avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 24 janvier 1956, dans les formes suivantes :

L'original, sur papier timbré, avec ses annexes, au ministère de l'industrie et du commerce, direction des mines et de la sidérurgie, 99, rue de Grenelle, Paris ;

Deux copies de la demande avec ses annexes, au ministère de l'industrie et du commerce, direction des carburants, 85, boulevard du Montparnasse, Paris (6e) ;

Une copie de la demande avec ses annexes, au préfet du ou de chaque département intéressé par cette demande.

Les oppositions, compte tenu des réserves qui précèdent, devront être adressées par leurs auteurs au préfet du ou de chaque département intéressé par ces oppositions avant la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 9 janvier 1956.

Les demandes en concurrence et les oppositions devront, en outre, être notifiées par leurs auteurs à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Cet avis ou, à son défaut, le récépissé du dépôt accompagné de l'avis de la poste constatant que la lettre n'a pu être remise, devra être adressé :

Si l'opposition ou la concurrence porte sur un seul département : au préfet du département intéressé ;

Si l'opposition ou la concurrence porte sur plusieurs départements : au ministère de l'industrie et du commerce, direction des mines et de la sidérurgie, 99, rue de Grenelle, Paris (7e).

Ministère de l'industrie et du commerce.

AVIS

Demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux

Par pétition en date du 7 novembre 1955, M. Joseph Huré, demeurant 109, avenue Henri-Martin, à Paris (16e), agissant au nom de la Société des pétroles de Valence, société en cours de constitution, sollicite l'octroi, pour une durée de cinq ans, d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux portant sur une partie du territoire des départements des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse.

Cette demande est en concurrence partielle avec une demande déposée le 27 septembre 1955 par la Société d'études pétrolières et qui a fait l'objet d'un avis au public de mise à l'enquête dans le *Journal officiel* du 26 novembre 1955 et dans celui du 13 décembre 1955.

Le permis sollicité par la Société des pétroles de Valence serait valable à l'intérieur d'un périmètre délimité comme suit :

	Coordonnées géographiques approchées selon la nouvelle triangulation.
Ligne droite joignant le clocher de l'église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon (Vaucluse).....	48 G 83' 50",60 — 2 G 71' 32",17
Au clocher de la cathédrale d'Apt (Vaucluse)	48 G 75' 11",83 — 3 G 40' 07",60
Puis la ligne droite joignant ce point au point géodésique Volonne 1 (Basses-Alpes), borne I. G. N.	49 G 02' 55",16 — 4 G 02' 49",91
Puis la ligne droite joignant ce point au clocher de la chapelle du château de Rousset (point géodésique Gréoux-les-Bains III) (Basses-Alpes)	48 G 65' 19",11 — 3 G 87' 97",33
Puis la ligne droite joignant ce point à la tour de l'horloge du clocher de Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône)	48 G 19' 70",81 — 3 G 60' 75",95
Puis la ligne droite joignant ce point à la chapelle de Beauregard (commune d'Orgon) (Bouches-du-Rhône), clocher.....	48 G 65' 22",02 — 3 G 00' 68",32

Puis la ligne droite joignant ce point au clocher de l'église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon (Vaucluse).

Le périmètre ci-dessus délimité enferme une étendue superficielle de 188.300 hectares.

En exécution des articles 5 et 7 du décret n° 55-1154 du 27 août 1955 portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux et sur les permis d'exploitation ou les concessions de ces substances accordés à des titulaires de permis exclusifs de recherches, une enquête sur cette demande sera ouverte du 26 décembre 1955 au 25 janvier 1956.

Une copie de la demande et un extrait de carte au 1/200.000 portant les limites du périmètre sollicité seront déposés dans les préfectures des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, où le public pourra en prendre connaissance pendant la période d'ouverture de l'enquête, tous les jours ouvrables, de six heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures, sauf le samedi après-midi.

Les observations seront soit consignées par leurs auteurs sur les registres ouverts à cet effet dans chaque préfecture, soit adressées par lettre recommandée au préfet.

Les demandes en concurrence, compte tenu des réserves applicables à la portion du permis intéressant la demande précédente de la Société d'études pétrolières, devront être déposées dans les formes prescrites aux articles 2 et 3 du décret n° 55-1154 du 27 août 1955, avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 9 février 1956, dans les formes suivantes:

L'original, sur papier timbré, avec ses annexes, au ministère de l'industrie et du commerce, direction des mines et de la sidérurgie, 99, rue de Grenelle, Paris;

Deux copies de la demande, avec ses annexes, au ministère de l'industrie et du commerce, direction des carburants, 85, boulevard du Montparnasse, Paris (6e);

Une copie de la demande, avec ses annexes, au préfet du ou de chaque département intéressé par cette demande.

Les oppositions, compte tenu des réserves qui précèdent, devront être notifiées par leurs auteurs au préfet du ou de chaque département intéressé par ces oppositions avant la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 25 janvier 1956.

Les demandes en concurrence et les oppositions devront, en outre, être notifiées par leurs auteurs à M. Joseph Hure, par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception. Cet avis ou, à son défaut, le récépissé du dépôt accompagné de l'avis de la poste constatant que la lettre n'a pu être remise, devra être adressé:

Si l'opposition ou la concurrence porte sur un seul département: au préfet du département intéressé;

Si l'opposition ou la concurrence porte sur plusieurs départements, au ministère de l'industrie et du commerce, direction des mines et de la sidérurgie, 99, rue de Grenelle, Paris (7e).

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Marrocu (Antoine), né à Sardara (Sardaigne) le 21 août 1902, agissant en son nom personnel ainsi qu'au nom de ses enfants mineurs: Lilianne, née le 10 mai 1936, Pierre, né le 1 juillet 1947, tous deux à Laigle (Orne), Bernard, né à Villeneuve-sur-Yonne le 27 mai 1950 et Jean-Claude Marrocu, né à Vincennes le 3 septembre 1934, tous domiciliés 62, rue des Pyrénées, Paris (20e), déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Marroco.

M. Georges Tugentrajch, né à Paris le 27 février 1933, demeurant à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), école normale supérieure, 16, parc Montretout, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Tugene.

M. Marian-Wladislaw Dembski, né à Cagnac-les-Mines (Tarn) le 8 juillet 1931, demeurant à Avignon, 30, rue Joseph-Vernet, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Daspet.

M. Orboin (Georges-Michel-Bernard), né le 20 août 1934 à Tananarive (Madagascar), y demeurant, 43, rue Guillain, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Le Seven.

M. Durand (Jean-Marie), né le 19 mai 1905 à Villefranche-de-Longchapt (Dordogne), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Marie-Françoise, née à Caudéran (Gironde) le 14 décembre 1937, et Jean-Philippe-Marie, né à Libourne (Gironde) le 12 septembre 1946, lesquels demeurent avec lui, 22, rue Fonneuve, à Libourne, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Teyssier pour s'appeler désormais Durand-Teyssier.

M. Michel Durand, né le 18 juillet 1934 à Libourne (Gironde), demeurant à Libourne, 22, rue Fonneuve, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Teyssier pour s'appeler désormais Durand-Teyssier.

M. Hugues-Henri-Philippe Reifenberg, demeurant 33, rue du Louvre, à Paris, né le 13 juillet 1933 à Boulogne-Billancourt (Seine), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Réfabert.

M. Cécil-Claude Reifenberg, demeurant 33, rue du Louvre, à Paris, né le 12 mai 1907 à Paris, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, Jacques-Richard-Jules Reifenberg, né à Boulogne-Billancourt (Seine) le 18 mars 1937, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Réfabert.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

16 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association sportive Suger.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: à la fondation Suger, 2, rue de Paris, à Franconville.

19 novembre 1955. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Société de chasse communale d'Amanlis.** But: répression du braconnage, protection du gibier. Siège social: café Roucelin, Amanlis

22 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement des transformateurs de pellicule cellulosique (G. T. P. C.).** But: défense et sauvegarde des intérêts professionnels, études statistiques et développement des bons rapports entre les adhérents. Siège social: 55, rue La Boétie, Paris.

22 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Athletic-Club ouvrier Chalonnais.** But: club omni-sports pour la pratique de sports de plein air. Siège social: bourse du travail, rue Boichot, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

22 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès **Comité des fêtes de la Grand-Combe.** But: coordination des initiatives locales pour l'organisation d'un programme de réjouissances annuelles. Siège social: mairie de la Grand-Combe (Gard).

23 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Société amicale des sapeurs-pomiers de Champtoceaux.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement de l'instruction du corps; resserrer et entretenir les liens d'amitié entre les sapeurs-pompiers et la population. Siège social: mairie de Champtoceaux (Maine-et-Loire).

23 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Cantine scolaire de Condé-sur-Vire.** But: préparer et servir des repas aux élèves fréquentant l'école. Siège social: mairie de Condé-sur-Vire.

24 novembre 1955. Déclaration à la préfecture du Var. **Syndicat d'initiative de Gassin.** But: étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter la prospérité de Gassin et poursuivre la réalisation de ce but au point de vue du tourisme et de l'urbanisme. Siège social: mairie de Gassin.

24 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Institut technique des marchés de produits agricoles.** But: réunir et diffuser toute documentation relative à la formation des prix et aux mouvements de denrées sur les marchés de gros; aider à l'application des mesures de contrôle de conformité aux critères officiellement établis en ce qui concerne les produits agricoles et leurs emballages; d'une façon générale concourir à la réalisation des programmes d'équipement et d'organisation des marchés de produits agricoles selon les directives du ministre de l'agriculture. Siège social: 78, rue de Varenne, Paris.

24 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Comité des fêtes de la commune de Pleslin.** But: organisation de manifestations commerciales, populaires et sportives au profit de l'aide sociale de la commune de Pleslin. Siège social: mairie de Pleslin (Côtes-du-Nord).

24 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Ciné-Club des jeunes de Cholet.** But: initier tous les jeunes de 14 à 25 ans au septième art. Siège social: 49, rue de la Fonderie, à Cholet (Maine-et-Loire).

25 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. **Groupement des entrepreneurs et artisans du bâtiment bergeracois.** But: souscription collective à des marchés de travaux. Siège social: chambre de commerce de Bergerac (Dordogne).

25 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Sarlat. **Centre d'études techniques et agricoles de la vallée du Cern.** But: amélioration des exploitations agricoles. Siège social: au château de Rastignac, par la Bachellerie (Dordogne).

25 novembre 1955. Déclaration à la préfecture d'Angers. **La Liberté.** But: créer, entretenir et développer l'esprit de solidarité et d'amitié par des distractions au sein de l'association par la pratique des jeux de boules de fort, jeux de cartes, etc. Siège social: salle de la société, quartier des Champagnes, Beaulieu-sur-Layon.

26 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Jonquière sporting-club.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: 79, rue de la Jonquière, Paris.

26 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Le club d'accueil de Paris.** But: accueillir les étudiants étrangers. Siège social: 39, avenue de Breteuil, Paris.

28 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Propagande et action contre les taudis, section d'Alès.** But: réfection des taudis. Siège social: 8, rue de l'Abbaye, Alès (Gard).

28 novembre 1955. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Comité départemental de l'association des réfractaires et maquisards de France.** But: défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres en dehors de toutes questions politiques, religieuses ou personnelles. Siège social: 35, rue Alexis-Leguillon, Vannes.

28 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Union départementale des sapeurs-pompiers. Caisse de solidarité au décès.** But: venir en aide à la famille des sapeurs-pompiers décédés. Siège social: 3, quai Carnot, Bar-le-Duc.

29 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Société de chasse la Diane.** But: favoriser le repeuplement, protéger le gibier. Siège social: mairie de Beauclair (Meuse).

30 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Dole. **Office départemental du bâtiment et des travaux publics du Jura.** But: coordonner les études et efforts des fédérations, syndicats et associations d'architectes ou d'entrepreneurs du département dans le domaine économique, législatif, juridique et social se rattachant aux travaux publics et travaux privés. Siège social: 11, avenue de Paris, à Dole (Jura).

1er décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. **Association familiale pour la formation ménagère rurale professionnelle et agricole des jeunes de la région de Pinols.** But: gérer l'établissement, collaborer avec le personnel enseignant, promouvoir les droits et les intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: maison Saint-Alan, à Pinols (Haute-Loire).

2 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Association pour l'assurance des élèves des écoles publiques de la Haute-Loire.** But: grouper ses membres pour les faire assurer et garantir pour des risques de responsabilité civile. Siège social: école publique du Moulin-Pataud, le Puy.

2 décembre 1955. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie, territoire d'Aïn-Séfra, affaires sahariennes. **Groupement des anciens combattants et victimes de la guerre de Colomb-Béchar.** But: grouper les anciens combattants et victimes de la guerre de la région et créer entre eux un lien d'entr'aide et de solidarité en dehors de toute appartenance politique ou religieuse. Siège social: entrepôts frigorifiques de Colomb-Béchar (département d'Oran).

2 décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association des sous-officiers de réserve de Pornic et de la région.** But: resserrer les liens de camaraderie et éduquer les sous-officiers de réserve, au point de vue moral et physique, par des séances d'instruction. Siège social: mairie de Pornic (Loire-Inférieure).

2 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse.** But: protection de l'enfance. Siège social: au domicile de la présidente, Mme Herard, 26, rue de Rouen, à Dijon.

3 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale laïque de filles de la Couronne.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: école de filles, la Couronne.

5 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Guyane. **Crèche et garderie cayennaise.** But: venir en aide à l'enfance et plus particulièrement aux nourrissons. Siège social: 49, rue Lallouette, à Cayenne.

5 décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Association des étudiants français d'outre-mer.** But: relations amicales et culturelles entre étudiants français d'outre-mer et métropolitains. Siège social: Cité universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

5 décembre 1955. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Section locale des médaillés d'honneur du travail de Saint-Brieuc.** But: entretenir des relations amicales et venir en aide moralement et matériellement aux adhérents. Siège social: chez M. Henri Radenac, 26, rue des Merles, Saint-Brieuc.

6 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association pour la défense de l'organisation des coopératives ouvrières de production et de consommation sous forme communautaire (A. D. O. C. O. P. C.).** But: assurer, au point de vue matériel et moral, l'étude, l'organisation, l'orientation et la défense des intérêts généraux des sociétés ouvrières de production et de consommation sous forme communautaire adhérentes à ladite association. Siège social: hôtel Chantecler, le Merlan, banlieue de Marseille.

6 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de l'Allier. **Centre d'études techniques agricoles de la Sologne bourbonnaise.** But: amélioration de la productivité. Siège social: chambre d'agriculture, 30, rue Voltaire, à Moulins.

8 décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Coopérative scolaire de l'école de garçons du boulevard Jamin, à Reims.** But: fêtes scolaires, lien de solidarité. Siège social: école de garçons, boulevard Jamin, à Reims (Marne).

9 décembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. **Association d'éducation populaire de Réaumur.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de Réaumur. Siège social: salle Jeanne-d'Arc, Réaumur (Vendée).

12 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association des amis de l'école publique de Bourneau-les-Couets.** But: développement et soutien des œuvres scolaires et postscolaires de l'école. Siège social: à l'école de Bourneau-les-Couets, commune de Bouguenais.

MODIFICATIONS

22 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. La Conférence permanente des caisses de crédit municipal et monts de piété français change son titre, qui devient **Conférence permanente des caisses de crédit municipal.** Siège social: 55, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

8 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. Le **Comité de défense des sinistrés du Bourget** transfère son siège social du 12, rue du Commandant-Brasseur, le Bourget, au 171, avenue de la Division-Leclerc, le Bourget.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

10 novembre 1955. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 1er décembre 1955.) **Association khmère.** But: soutien matériel et moral des Khmers et développement d'une meilleure compréhension entre ses membres et la jeunesse du Cambodge et celle de l'étranger. Siège social: 6, rue Berthollet, Paris.

MODIFICATIONS

5 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association khmère** transfère son siège social du 6, rue Berthollet, Paris, au 18, rue Linois, Paris.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.